LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

LE MENSUEL DES PROFESSIONNELS

Profession :
Clinique et bonnes pratiques de l'Anesm

Gériatrie :
Quel sujet derrière la dépendance ?

Le *curriculum vitae* :
une mise à l'épreuve de l'estime de soi

De l'expertise à la clinique
Rencontre avec Roland Coutanceau



DOSSIER

La virilité est-elle en crise ?

N°308 Juin 2013

DOM/S : 7,50 € – BEL : 7,40 € – MAR : 75 Mad
N CAL/S : 890 cfp – POL/S : 950 cfp – MAY : 7,90 €

martin média

L 17653 - 308 - F: 6,50 €

ÉDITO

Le trouble américain

PATRICK CONRATH
DELPHINE GOETGHELUCK

Doit-on revenir sur l'événement phare du mois de mai dans le domaine de la santé mentale, à savoir la sortie du fameux DSM-5 ? Attendu au tournant depuis plusieurs mois, les médias se sont fait largement l'écho de la nouvelle naissance de la bible américaine dans laquelle les symptômes et autres troubles n'ont, semble-t-il, plus de limite. Parallèlement, une autre information a mobilisé les médias : 20 % des enfants américains souffriraient de troubles mentaux. Chiffre édifiant, et qui ouvre à toutes les interprétations et spéculations sur la société américaine et les informations qui nous en parviennent sur la prolifération des armes à feu et ses conséquences, notamment lorsqu'elles sont destinées aux enfants, sur la violence constatée dans certaines villes ou quartiers. Sauf que le détail desdits troubles mentaux est en effet inquiétant, mais par pour les mêmes raisons ! On apprend ainsi que, dans ces troubles mentaux dont ces enfants et adolescents sont atteints, viennent en premier l'angoisse et la dépression. Est-ce l'effet de la médiatisation de la parution du DSM-5 et de son nouveau catalogue de troubles qui conduit les médias à qualifier toute angoisse de trouble mental ? Ou alors, l'étude, elle-même réalisée en ces termes, révèle-t-elle la généralisation sans conteste de cette catégorisation ? Diverses recherches américaines et européennes publiées récemment semblent adopter le même parti pris. Si tel est le cas, cela signifie donc que l'effet DSM est au-delà de ce que l'on en dit et devient la seule manière de penser sans plus de discernement les différents états et vécus de chacun : ce sont des troubles qui, tous, peuvent être mis sur le même plan. Ainsi, dans la liste des troubles dont les « petits Américains » sont atteints, on retrouve l'angoisse et la dépression, mais aussi, faisant suite, les déficits d'attention (6,8 % des mineurs), les troubles du comportement (3,5 %), l'anxiété (3 %), la dépression (2,1 %), l'autisme (1,1 %) – et, précise l'étude, qui apparaît plus particulièrement chez les garçons entre 6 ans et 11 ans : on est loin du diagnostic précoce ! – et le syndrome de Tourette (0,2 %).

Des troubles mentaux donc. Il est certain que si l'on additionne ces pourcentages, on peut en extraire une information qui frappe les esprits !

Percutante aussi cette réflexion d'une personne interrogée se disant soulagée que ses symptômes soient aussi reconnus par le DSM. Et, sans doute, cela est-il vrai, il est important d'être nommé, afin d'être reconnu et entendu par les autres. Et si le DSM pouvait servir au moins à cela, pourquoi pas ?

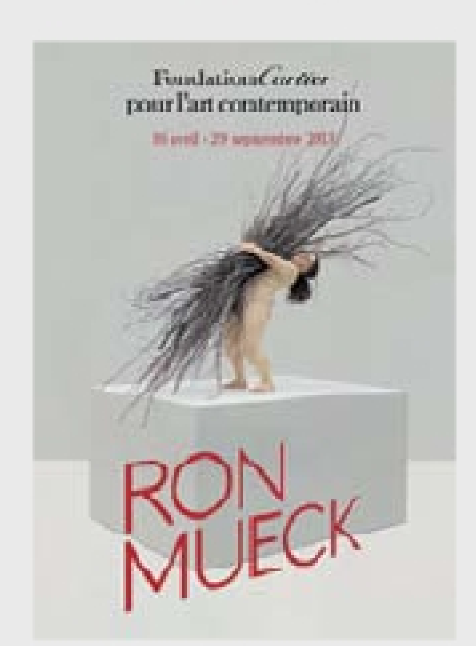
Néanmoins, une étiquette n'a jamais sauvé personne, et encore moins la médicalisation à outrance des aléas de la vie quotidienne…

Les conditions catastrophiques de la prise en charge des malades mentaux, encore plus criante aux États-Unis qu'en France, ne trouveront pas leur solution dans les pages d'un manuel diagnostique.



SOM

N° 308
JUIN 2013





DOSSIER

La virilité est-elle en crise ?

M A I R E

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES

Directeur de la publication : Arnaud Habrant

Rédacteurs en chef : Patrick Conrath, Delphine Goetgheluck

Secrétaire de rédaction : Frédérique Kerfant-Delamotte

Secrétaire de rédaction adjointe : Véronique Haguenauer

Correctrice : Françoise Martin-Borret

Comité de rédaction : Henri-Pierre Bass, Norbert Bon, Dana Castro, Patrick Conrath, Geneviève Djenati, Alix Foulard, Delphine Goetgheluck, Isam Idris, Frédérique Kerfant-Delamotte, Claude Lemoine, Claudine Le Foyer de Costil, François Marty, Didier Mauger, Serge Raymond, Clément Rizet, Maryse Siksou, Claude Tapia

Culture : Miguel de Azambuja et Florian Houssier

Création graphique : Eden Studio

PAO et CV1 : Gaëtan Melillo

Directeur Marketing - Partenariat : Stéphane Sorin (marketing@martinmedia.fr)

Publicité : Frédérique Kerfant-Delamotte

Fondateur : Armand Touati

Crédits photographiques : CV 1, p. 37 : Getty Images – p. 17, p. 27, pp. 46-47, p. 59 : Corbis – pp. 30-31 : Istockphotos – p. 65, p. 73 : BSIP.

LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES
Site Internet : www.jdpsychologues.fr

• Rédaction en chef :
5, rue des Allumettes
13090 Aix en Provence
Tél. : 01 53 38 46 46
Fax : 01 53 38 46 40
Courriel : jdp@martinmedia.fr

• Secrétariat de rédaction :
50, ter, rue de Malte
75011 Paris

Seuls les articles qui n'ont fait l'objet d'aucune publication, y compris sur Internet, sont acceptés. Les articles signés sont publiés, après accord de la rédaction, sous la responsabilité de leurs auteurs.

• Administration, abonnements, éditions :
10, avenue Victor-Hugo
CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. : 03 29 70 56 33
Fax : 03 29 70 57 44

Diffusion MLP, vente au numéro et réassort :
Sylvie Poussy – Tél. : 03 29 70 56 33
Commission paritaire : n° 1216T81040 - ISSN 0752-501 X
Dépôt légal à parution

Impression :
Corlet Roto • Ambrières-les-Vallées

Le Journal des psychologues est édité par MARTIN MEDIA SAS au capital de 150 000 €
55800 Revigny-sur-Ornain

TRIBUNE LIBRE

Psychiatrie : tentative d'un projet de loi future

Le rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires sociales, relatif à la prise en charge psychiatrique des personnes atteintes de troubles mentaux, a été présenté au Sénat, le 19 décembre dernier[1], par Alain Milon[2]. Il s'agit d'une première étape dans la préparation des lois de santé publique et d'organisation des soins. Le but en est également de renforcer « *la diffusion des meilleures pratiques*[3] » et, plus particulièrement, la prise en charge psychiatrique, dans un premier temps, des personnes atteintes de troubles mentaux, puis de celles souffrant de troubles du comportement, du développement…

Le souhait du politique est de passer des divers plans de santé mentale élaborés par le ministère de la Santé à une véritable loi, dans le cadre de la prochaine loi de santé publique.

Ce rapport s'appuie sur trois constats :

• « *l'absence de connaissances exactes, tant sur la prévalence des troubles relevant de la psychiatrie que sur l'activité des équipes et des structures* » ;

• « *le cloisonnement persistant des soins à toutes les étapes de la prise en charge, et spécialement entre psychiatrie et médecine générale* » ;

• « *l'absence de politique d'innovation et d'amélioration des soins* ».

S'y ajoutent l'évaluation établie par la Cour des comptes à 107 milliards d'euros par an, le coût économique et social des, pathologies mentales, mais aussi les problématiques liées à l'hospitalisation et à un défaut d'alternatives ou encore le manque de psychiatres.

Quant à l'organisation, le rapport préconise le développement des secteurs et des réseaux de soins qui, pourtant, ne semblaient pas avoir fait leurs preuves dans un passé pas si lointain.

Quant à la formation, il souhaite revenir à l'allongement de la spécialisation des médecins, et ce, en passant de trois ans à cinq ans, et garantir un tronc commun de cette spécialisation afin de permettre aux étudiants en psychiatrie d'être formés à tout type de prise en charge.

Par ailleurs, notons que l'utilisation récurrente des termes « bonnes pratiques » ne manquera probablement pas de voir fleurir de nouvelles guerres de chapelle.

RETOUR À LA NOTION DE PSYCHIATRIE ET ABANDON DU CONCEPT DE SANTÉ MENTALE

D'une manière globale, ce rapport affiche une volonté quasi désespérée de vouloir revaloriser la psychiatrie au détriment du concept de « santé mentale » et donne l'impression de se faire le porte-voix de psychiatres qui se sentiraient lésés ou escroqués par les dispositions antérieures. Et cela est notable à travers les divers intitulés des sous-chapitres : « *Une remise en cause de la psychiatrie* », « *Des critiques injustes s'agissant de la psychiatrie française* », « *Ampleur des besoins de prise en charge psychiatrique* », etc.

Il n'y a donc de place ici que pour la psychiatrie. Certes, le rapport parle de psychologie, mais à aucun endroit le terme « psychologue » n'est mentionné ! Cette absence dérange ! Nous y reviendrons plus loin. Ainsi, point de salut pour les professions et les exercices qui ne seraient pas sous l'égide de la faculté de médecine.

Le concept de « santé mentale », tel qu'il est défini par l'Organisation mondiale de la santé (Oms), est lui aussi remis en cause, en ce qu'il serait un concept positiviste et relèverait d'une approche sociale. Le rapport accuse alors la Commission européenne, qui a repris cette notion dans son *Livre Vert* sur la santé mentale[4], publié en 2005, de « *confusion des concepts* ». Ainsi, ce concept ne doit pas ici être pris en compte, puisqu'il s'agit de s'intéresser au seul champ de la « mauvaise » santé mentale, *i.e.* celle « *des troubles plus sévères* » qui nécessitent obligatoirement des traitements médicamenteux.

Autant souligner, comme dans ce rapport, que la « santé mentale » appartient à tout le monde, tandis que les « troubles mentaux » ne sont réservés qu'à certains. Comme le dit Albert J. Bernstein : « […] *lorsque les gens se tombent sur les nerfs, ils sont atteints de névrose ou de psychose ; lorsqu'ils tombent sur les nerfs des autres, ils sont atteints de troubles de la personnalité*[5]. »

Pis encore, dit le rapport, il ne faut pas tout confondre : il y a, d'un côté, les personnes

qui souffrent de pathologies mentales et, de l'autre, celles qui souffrent au niveau de leur santé mentale, donc, selon ce qu'en comprennent les rapporteurs, celles qui pourront un jour mener une vie sociale. Les premières doivent donc impérativement être prises en charge par le psychiatre et avoir un traitement médicamenteux et les secondes faire un travail sur le développement des compétences sociales. Les premières étant dans le « *mal-être* » et les secondes allant vers le « *bien-être* ».

Et même si ces dernières sont « en danger », puisqu'elles s'appuient souvent sur « *les pratiques non médicales pour promouvoir la confiance de l'individu en lui-même* », cela n'est pas le rôle du psychiatre, dit le rapport. Celui-là même qui est devenu « *le bouc émissaire des échecs de la médecine et la société en général* ».

ROMPRE AVEC L'APPROCHE PSYCHANALYTIQUE

Le rapport s'appuie alors sur la révision du DSM et sur sa version de 1980, dont l'intention a été « *de rompre avec l'approche freudienne* » de la psychiatrie qui est une « *spécialité de la médecine* ». Et cela, même si, « *depuis plus de deux ans, plusieurs des sommités scientifiques qui ont dirigé le groupe auteur de cette classification sillonnent le monde en s'accusant de s'être trompés. En premier, Allen Frances, le directeur du DSM-IV, dans une interview*[6] *[...] en France affirmant que le DSM entraîne une multiplication sans limite des diagnostics, avec ses conséquences financières et confusionnelles. En gros, on a diagnostiqué des personnes qui n'étaient pas malades, dont certaines avaient des médicaments à vie !*[7] »

De son côté, le député UMP Daniel Fasquelle avait déposé à l'Assemblée nationale une proposition de loi « *visant l'arrêt des pratiques psychanalytiques dans l'accompagnement des personnes autistes* », notamment dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux, « *une mauvaise prise en charge* », au profit de méthodes éducatives et comportementales. Il prétend même que « *la communauté scientifique internationale est unanime sur cette question et déconseille dans les guides de bonnes pratiques l'utilisation des prises en charge d'inspiration psychanalytique* » et qui, en outre « *captent la majeure partie des moyens financiers alloués à cette pathologie* [...] *hypothéquant la vie des autistes à l'âge adulte* » sans « *leur offrir une véritable perspective de vie* ».

LA PSYCHOTHÉRAPIE REMBOURSABLE

Toute une partie est dédiée à un autre mal-être : ce que la psychiatrie a perdu en abandonnant la psychothérapie à d'autres professionnels. Quels seraient les moyens pour la remettre à nouveau au sein de la médecine ? C'est simple, dit le rapporteur. Au lieu de courir le rique de l'échec de la mise en place d'une filière spécifique reposant sur des diplômes communs aux facultés de psychologie et de médecine, voire en créant l'internat en psychologie (rappelons-nous : un internat géré par la faculté de médecine), ce serait « *la Haute autorité de santé qui pourrait être chargée de voir lesquelles, parmi ces formations, permettent de former des professionnels dont les consultations ouvriraient droit au remboursement et selon quelles modalités* ». Autrement dit, soit celles qui font partie de la filière médicale, soit celles qui en dépendent.

> *Le psychologue y est mentionné dans le seul cas de l'exercice libéral et de ses relations avec les psychiatres et les médecins généralistes.*

CONFUSION ENTRE UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'ÉVALUATION DE BONNES PRATIQUES

Le sous-chapitre qui porte sur le développement de la recherche ne s'intéresse ici qu'à la « *recherche évaluative sur des questions cliniques favorisant l'amélioration des pratiques* ». Autant dire, l'absence de bases scientifiques de ce type de réflexion qui n'a de la recherche que le nom et reste une tentation désespérée de valorisation de ces professionnels par des moyens mensongers. La clarté aurait plus de succès : il ne s'agit ni de recherche scientifique, ni de recherche clinique, ni de réflexion éthique, mais de simple évaluation des pratiques professionnelles.

La fin du rapport plombe cet écrit dans un contexte d'acte manqué, mais qui est un acte « réussi » au niveau du discours, puisqu'il se clôt très brièvement sur le sujet du « suicide ».

Autant dire que le rapport entier est effectivement suicidaire pour la psychiatrie du futur.

LES SUITES

Un appel à projets 2013 a été lancé par le ministère des Affaires sociales et de la Santé et qui reprend une bonne partie des idées du rapport.

Le psychologue y est mentionné dans le seul cas de l'exercice libéral et de ses relations avec les psychiatres et les médecins généralistes.

Les psychothérapies sont questionnées sous forme d'exercice par les médecins généralistes (avec une définition de la psychothérapie de soutien : « [...] *un*

Notes

1. Voir http://www.senat.fr/notice-rapport/2012/r12-249-notice.html. Les textes en italique sont des citations extraites du rapport et des textes connexes.

2. M. Alain Milon est sénateur du Vaucluse et médecin.

3. De « bonnes pratiques », nous passons à des pratiques encore « meilleures ».

4. *Livre vert. Améliorer la santé mentale de la population : vers une stratégie sur la santé mentale pour l'Union européenne.*

5. Bernstein A. J., 2008, *Se libérer des vampires affectifs. Ces gens qui nous épuisent*, Paris, Éditions de l'Homme.

6. Frances A., 2012, « Alerte au surdiagnostic », *Sud-Ouest*, le 2 décembre 2012.

7. http://www.huffingtonpost.fr/guy-baillon/le-psychiatre-le-juge-et-le-scientisme_b_2339129.html

TRIBUNE LIBRE

soutien psychologique que les médecins généralistes apportent à leurs patients [...], *courante dans la prise en charge de la dépression* ») ou de prescription par ces derniers.

À ce propos, nous recommandons la lecture de la thèse en santé publique d'Anne Dezetter[8] sur les possibilités de remboursement des psychothérapies. Et nous recommandons plus encore la vidéo-conférence de Guy Baillon, psychiatre des hôpitaux, chef de secteur de Bondy (93) rattaché à Ville-Évrard, sur le handicap psychique et la réforme de la psychiatrie en France[9].

Une mission d'information « Santé mentale et avenir de la psychiatrie » a été diligentée à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, avec M. Arnaud Robinet, en tant que président, et M. Denys Robilliard, en tant que rapporteur. Elle travaille actuellement sur la question de l'hospitalisation sous contrainte, puis s'attaquera à celles des besoins et de l'organisation de l'offre de soins. Un rapport devrait être établi en juin 2013.

Et, comme d'habitude, une loi sera probablement discutée pendant les vacances d'été !

CONCLUSION

Il est certain que la volonté politique semble être mue par un désir de restaurer l'ancien régime et de remettre les pendules à l'heure quant à l'exercice médical au centre du système de santé, le psychiatre y compris.

Que ce dernier devrait retourner aux vieux bons cas « lourds ».

Que les autres cas pourraient être pris en charge par d'autres professionnels à « diplôme bas », travaillant sur prescription médicale soit du médecin généraliste soit du spécialiste.

Nous comprenons mieux alors le silence quant à la création d'un doctorat en psychologie qui serait un risque quant au niveau d'égalité trop proche de la formation du médecin.

Mais c'est surtout une question de financements. Les personnes atteintes de « *troubles mentaux* » sont nettement moins nombreuses que celles souffrant de « *troubles comportementaux* », entendus ici comme troubles de l'adaptation sociale. Comme si une question sociétale majeure ne relevait pas de la responsabilité de l'État, mais d'une responsabilité personnelle et des soins de luxe, donc remboursables par les seules mutuelles.

Pourquoi pas ? La question se posera alors de savoir comment les « psychiatres des psychoses » feront sans les psychologues à l'hôpital, où la proportion de ces professionnels est presque du simple au double ?

D'accord, si la santé mentale passe au secteur privé et que les psychothérapies sont remboursées, pourquoi ne pas alors s'inspirer des États-Unis et proposer aux psychologues une formation à bac + 8 et la prescription des anxiolitiques par dérogation médicale ?

Entendons ici juste un mot d'esprit de notre part, comme ces projets qui semblent presque être une blague s'il n'y avait pas cette volonté de fer qui les anime et qui aboutira certainement à un projet de loi. !

Enfin, pour les psychologues, un conseil pour leur exercice futur : visez le libéral, l'usager, lui, ne se trompe pas de destinataire pour adresser sa demande !

Senja Stirn
Neuropsychologue
Psychanalyste
Docteur en psychologie
Présidente du réseau
national des psychologues

Notes

8. Dezetter A., 2012, « Analyses épidémiologiques et socioéconomiques de la situation des psychothérapies en France, en vue de propositions sur les politiques de remboursement des psychothérapies », Thèse codirigée par Viviane Kovess.

9. http://schizophrenies.com/2010/12/28/video-de-la-conference-de-guy-baillon-sur-le-handicap-psychique-et-la-reforme-de-la-psychiatrie-en-france/

Voir aussi ses ouvrages : *Les Usagers au secours de la psychiatrie* (2009, Érès) et *Quel accueil pour la folie* (2011, Éditions du Champ social).

Cette tribune libre est ouverte à toutes les associations, fédérations, organisations professionnelles de psychologues, mais aussi à tous les psychologues, professeurs d'université, étudiants en psychologie, etc., qui souhaitent réagir, s'exprimer et échanger sur la profession.

Les articles sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

CLAUDE LEMOINE



L'entreprise en crise

Les observateurs relèvent, comme tout individu, ce qui est directement visible et qui frappe l'attention : l'augmentation sensible du chômage. Ils alertent du danger, et les politiques essaient, tant bien que mal, de colmater les brèches du tissu industriel qui prend l'eau, par des mesures de soutien après-coup qui restent malheureusement peu efficaces et coûteuses.

Mais peut-on s'étonner de cette tendance lourde ? Elle est la conséquence logique de choix inadaptés pris aveuglément par des décideurs de haut niveau, férus de chiffres et de scientificité, notamment à l'échelon européen. Une concurrence saine et équilibrée ne peut être bénéfique que dans des modèles où les niveaux économiques sont du même ordre. Or, cette condition n'est pas remplie, ni avec les pays de l'Est européen ni, encore moins, avec les pays émergents d'Extrême-Orient. L'ouverture non maîtrisée des frontières conduit à vider la substance des pays à salaires élevés vers ceux sans protection sociale, telle une passoire à sens unique. Et ce phénomène a été accentué par l'idée insensée de laisser partir les industries de base – textile et sidérurgie, entre autres – au profit des activités de haute technologie et des transactions financières, sur le modèle ancien d'Alfred Sauvy des « vases communicants » : les passages successifs des emplois du primaire (agriculture) au secondaire (industrie), puis au tertiaire (services) et aux secteurs virtuels comme la finance. Ce schéma n'a pas fonctionné (sauf pour les industries du luxe), d'autant plus que les pays émergents sont aussi, et déjà, passés au high tech et aux fonds de pension.

Derrière ce jeu d'échecs, au double sens du mot, ce n'est pas seulement le travail qui s'en va, c'est l'entreprise elle-même qui est en crise. Ses finalités ont, en effet, été changées. Bien sûr, l'un de ses buts a toujours été de gagner de l'argent, et il ne faut pas être naïf sur les paradis d'antan : les ouvriers trimaient dur au profit des capitaines d'industrie. Mais il n'y a plus de ces « capitaines », et l'objectif financier n'était pas unique. Il y avait place pour l'invention, le progrès technique, l'intérêt des métiers et le sens du travail bien fait. Et, pour parvenir à ces objectifs, les salariés étaient une pièce maîtresse, par l'apport de leurs compétences et de leur engagement, comme l'énonçait encore, au début des années 2000, la Commission européenne. Dans ce modèle, le travail était à l'origine de la richesse et les entreprises étaient le lieu structurel de la réalisation d'une production qui favorisait l'élévation du niveau de vie.

Mais ce temps n'est plus. Insensiblement, l'entreprise est devenue essentiellement une pompe à finances. La production ne vaut plus grand-chose, seul le commercial compte, c'est-à-dire la marge de bénéfice obtenue. On le voit bien avec les producteurs de fruits et légumes par rapport aux grandes surfaces, et c'est un scénario identique pour les productions industrielles, celles du fer comme celles des produits manufacturés. Le « made in France » disparaît à grands pas. Même dans la création d'entreprises, ce qui compte d'abord, c'est le tour de table financier et le bénéfice escompté. Et il est devenu plus facile de gagner de l'argent par la finance que par le travail.

Pis, pour l'entreprise postmoderne, le travail est passé dans la colonne des charges. Seule la partie financière compte, et l'entreprise en est devenue l'otage. Dès lors, le travail est toujours trop cher et il s'en va ailleurs, dans les délocalisations ou dans les sous-traitances. De l'entreprise il ne reste idéalement que la direction centrale qui fait entrer les « royalties », tout le reste ne vaut pas. L'entreprise, source de valeur ajoutée, n'est plus qu'un moyen au profit de quelques-uns cachés derrière des consortiums internationaux, quasi insaisissables. Et la baisse des taxes demandée ne sert qu'à engranger davantage de profits.

C'est donc le modèle et la finalité de l'entreprise qui sont en question, et la disparition de la production et celle du travail viennent de là plutôt que d'une quelconque conjoncture défavorable. L'entreprise est toujours rentable, mais se trouve ponctionnée par ses commanditaires. Dès lors, l'investissement faiblit, les emplois se réduisent, l'environnement n'est pas respecté, comme en Chine, et la gestion prévisionnelle à long terme est impossible.

On est loin du modèle classique défendu, dès le XIXe siècle, par l'expérimentaliste social Jean-Baptiste Godin qui préconisait le système des trois tiers : investissement, avantages en retour aux salariés, y compris par l'amélioration de leur cadre de vie, et bénéfices pour le patron et les actionnaires. Les priorités sont à ce jour inversées, ce qui permet de mieux comprendre les fermetures actuelles et leurs répercussions sociales et psychologiques sur les salariés.

AGENDA

JUIN

Vannes
Le 7 juin 2013

Langage de l'enfant, langage de l'école, quelles rencontres ?

XIIe Journée de psychologie en milieu scolaire organisée par l'AFPEN Bretagne.

L'école a mis le langage au cœur des apprentissages. Elle ne peut cependant ignorer ni le malentendu propre au fondement de toute relation humaine ni la subjectivité langagière propre à l'enfant lui-même : le passage de la langue maternelle à la langue de l'école ne peut aller de soi ! Alors, face à cette complexité, de quel langage l'école parle-t-elle ? De quoi l'enfant « en difficulté » ou « troublé » témoigne-t-il ? Quelle clinique mettre en œuvre pour préserver la créativité de l'enfant, cette dimension incontournable qui lui permet de rester vivant ?

Lieu : Lycée Jean-Guehenno

Renseignements :
Maryvonne Beaudoin
Tél. : 06 71 35 09 05
Courriel : mjambou@orange.fr

Boulogne
Le 8 juin 2013

Familles et couples, d'hier à demain

Colloque organisée par la revue *Dialogue* et les éditions Érès.

Intervenants : G. Bonnet, I. Théry, G. Neyrand, R. Scelles, F. Payen, P. Robert, J.-G. Lemaire.

Lieu : Institut de psychologie, université Paris-Descartes

Renseignements :
Tél. : 05 61 75 15 76
Site : www.editions-eres.com

Paris
Les 8 et 9 juin 2013

Quand la note bleue entend l'inconscient
Trois questions posées à Lacan

Rencontre organisée par la *Revue Insistance.*

Lacan était si sensible au fait que des questions nouvelles puissent être posées qu'à plusieurs reprises il demanda à certains de ses analysants, qui étaient conduits à produire des signifiants nouveaux, d'en faire part dans le cadre de son séminaire. C'est dans cette perspective qu'il proposa de transmettre au public de son séminaire (1975, 1976, 1980) ces trois questions : Qu'est-ce que la note Bleue et la pulsion invoquante ? ; Qu'est-ce que la sidération ? Pourquoi précède-t-elle la lumière de la nouveauté ? ; Qu'est-ce que le surmoi ?

Lieu : New Morning

Renseignements :
Courriel : insistance.evenements@gmail.com

Paris
Le 9 juin 2013

Le malade, sa maladie et le psychanalyste

XXVIIe Journée scientifique de l'Institut de psychosomatique Pierre-Marty organisée à l'occasion des 40 ans de l'École de psychosomatique de Paris.

Intervenants : R. Asseo, E. Chervet, P. Denis, C. Jean-Strochlic, B. Le François, J. Miedzyrzecki, C. Smadja, G. Szwec.

Lieu : Association du Quartier de Notre-Dame-des-Champs

Renseignements :
Tél. : 06 85 89 27 31
Courriel : assoparis@ipso-marty.org

Marseille
Du 12 au 14 juin 2013

XIe Congrès de l'Association nationale pour la promotion des soins somatiques en Santé mentale.

Lieu : World Trade Center Marseille Provence

Renseignements :
ComSanté
Tél. : 05 57 97 19 19
Courriel : info@comm-sante.com
Site : www.anp3sm.com

Versailles
Le 13 juin 2013

L'autorité parentale

Colloque organisé par l'Association socio-éducative des Yvelines (Assoedy).

Intervenants : P.-H. Bonniot, V. Lesclous, G. Neyrand, A. Thiry, P. Koerfer, P. Baillet, S. Philibert.

Lieu : Salle des assises, TGI

Renseignements :
Tél. : 01 39 07 39 20
Site : www.assoedy.org/justice-versailles

Tulle
Le 14 juin 2013

De l'infantile au pubertaire : la création adolescente

Journée d'étude organisée par l'association Le Fil d'Ariane, en partenariat avec la Maison des adolescents PEP 19 et la revue *Adolescence.*

Longtemps reléguée au second plan dans la praxis psychanalytique, l'adolescence retrouve actuellement une place de choix grâce, notamment, à la qualité des travaux universitaires interdisciplinaires menés sur « la métamorphose pubertaire », véritable paradigme de la création de soi. L'objet de la journée d'étude sera de penser l'adolescence à partir des processus de création.

Lieu : Centre culturel et sportif, salle Amérique

Renseignements :
Tél. : 06 37 92 90 68
Courriel : lefildariane19@laposte.net

Saint-Alban-sur-Limagnole
Les 14 et 15 juin 2013

Actualité de la psychothérapie institutionnelle

XXVIIIes Rencontres de Saint-Alban.

L'hôpital-entreprise n'est pas un dispositif propre à soigner. Des enjeux de pouvoir s'y manifestent à travers la nouvelle gouvernance, les hiérarchies paralysantes et les simplifications utilitaristes et sécuritaires, constituant des résistances majeures aux processus thérapeutiques. Cet hôpital-entreprise homogénéise les pratiques, abrase les différences, s'embrume de l'imaginaire bureaucratique, là où il faudrait être au plus près de la vie et de la souffrance des patients, là où il faudrait introduire des distinctions signifiantes et respecter la singularité des sujets.

Lieu : Association culturelle du personnel, centre hospitalier François-Tosquelles

Renseignements :
Tél. : 04 66 42 55 55
Courriel : assoculturelle@chft.fr

Paris
Les 14 et 15 juin 2013

Re-working Lacan at Work

Colloque international organisé par l'Escp Europe, le Lem (Lille économie et management) de l'université de Lille-1, Reims Management School, l'université de Gand, Cardiff Business School et Essex Business School.

La théorie lacanienne du sujet constitue, à cet égard, l'une des ressources les plus heuristiques pour le chercheur. La définition de l'inconscient comme discours de l'Autre et de la subjectivité comme extime par rapport au sujet, en relation avec la théorisation du lien social comme discours, aide, en effet, à surmonter quelques-unes des tendances intériorisantes et individualisantes pour lesquelles la psychanalyse a souvent été critiquée et qui ont contribué à diminuer son influence et sa dimension transformatrice. Le combat de Lacan contre la psychologie du Moi, son rejet du psychologisme et de toute forme d'ingénierie de l'humain, de même que sa position éthique et épistémologique se révèlent notamment très utiles pour développer une approche critique de la place centrale qu'accorde le management contemporain à la psychologie du travail, au coaching, aux techniques de développement personnel ou à l'idéologie du « devenir soi-même ».

Si, comme l'énonce Lacan, l'objet de la psychanalyse n'est pas tant l'être humain en tant que tel, mais plutôt le manque qui lui est inhérent, la contribution psychanalytique à l'étude des organisations et du management pourrait bien relever d'une appréhension et d'une considération particulière du manque inhérent à l'organisation. Un manque qui n'est pas une forme de vide nécessitant d'être comblé ou évacué, mais un espace où le sujet s'exprime comme désirant ; ce qui réinterroge le fonctionnement organisationnel dans son ensemble.

Lieu : Escp Europe

Renseignements :
Courriel : Bmenaige@escpeurope.eu
Site : www.escpeurope.eu

Paris

Le 15 juin 2013

Autisme, neurosciences et psychanalyse

XIe Journée d'étude du centre Alfred-Binet organisée par B. Touati et M.-C. Laznik.

Le groupe de recherche sur l'autisme du centre Alfred-Binet propose d'étudier les possibles convergences des recherches récentes en neurosciences et de la clinique psychanalytique avec les enfants autistes. Il s'agira d'ouvrir la réflexion vers de nouvelles avancées dans la compréhension et le traitement des autismes.

Intervenants : A. Munnich, N. Georgieff, F. Ansermet, M.-C Laznik, Y. Burnod, L. Danon-Boileau, F. Joly, B. Touati, C. Saint Georges.

Lieu : Hôpital de la Pitié-Salpêtrière – Amphithéâtre Charcot

Renseignements :
Tél. : 01 40 77 43 18 ou 43 16
Courriel : ingrid.favier@asm13.org ou yann.taverne@asm13.org
Site : www.asm13.org/article88.html

Besançon

Du 20 au 22 juin 2013

Le bébé et sa famille. Nouvelle solitude des parents, nouvelles perspectives dans le soin

Journées organisées par la World Association for Infant Mental Health (Waimh).

Une nouvelle solitude des parents apparaît de plus en plus dans la pratique, malgré le développement sans précédent des sources d'information sur le bébé et ses besoins.

Comment envisager alors, dans ce cadre familial, la fonction de la dépression maternelle du post-partum, symptôme majeur en périnatalité ? Si les bébés sont de plus en plus reconnus dans leurs compétences, ils doivent de plus en plus répondre aux attentes parentales. Comment se construisent-ils dans ce contexte ? Comment les professionnels se situent-ils dans de telles situations où les parents sont peu demandeurs d'aide ? Que nous apprennent l'histoire, la sociologie, l'anthropologie ou la thérapie familiale psychanalytique sur cette nouvelle configuration qui concerne aussi la grand-parentalité ?

Lieu : Ufr Sciences du langage, de l'homme et de la société (Ufr Slhs) – Amphithéâtre Donzelot

Renseignements :
Tél. : 03 81 66 51 57
Courriel : lebebeetsafamille@free.fr
Site : lebebeetsafamille.univ-fcomte.fr

Paris

Les 27 et 28 juin 2013

Handicap, éducation artistique et culturelle : acteurs, publics, pratiques

Colloque international organisé par l'Inshea, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication.

L'éducation artistique et culturelle (eac) est essentielle dans la mise en œuvre des droits des personnes handicapées en faveur d'un accès à l'offre culturelle et artistique.

L'eac peine à surmonter les cloisonnements entre cognitif et sensible, et, dans le champ même du sensible, en reste trop souvent à une approche disciplinaire censée refléter la diversité de nos sens. Se peut-il que les différentes approches de l'éducation artistique et culturelle en direction d'enfants et de jeunes handicapés conçues souvent dans des perspectives plus globales ou transversales, nous aident à repenser notre approche de l'éducation artistique et culturelle au bénéfice de tous ?

Lieu : Musée du Quai-Branly

Renseignements :
Tél. : 01 41 44 93 47
Courriel : international@inshea.fr
Site : www.inshea.fr

JUILLET

Paris

Les 4 et 5 juillet 2013

Troubles de la personnalité : évaluation et prise en charge

Colloque psy et crimino.

Intervenants : M. Bénézech, J.-M. Benkemoun, I. Bensilum, M. Bodon-Bruzel, J.-P. Bonjour, G. Cédile, R. Coutanceau, S. Crochet, J. Motte dit Falisse, B. Granger, Y. Hiram Haesevoets, S. Lemitre, A. Martorell, A. McKibben, M. Quémener, J.-L. Senninger, J.-L. Senon, J. Smith, O. Vanderstukken, J.-L. Viaux, B. Vilamot, D. Zagury...

Lieu : Espace Reuilly

Renseignements :
Tél. : 01 56 47 03 49
Courriel : contact@psylegale.com
Site : www.psylegale.com



Cerisy-la-Salle
Du 17 au 24 juillet 2013

Écriture de soi, écriture des limites

Colloque organisé par J.-F. Chiantaretto et le groupe « Littérature personnelle et psychanalyse », avec le soutien de l'Utrpp et de l'université Paris-xiii.

L'écriture de soi (notamment l'autobiographie, les journaux intimes et l'autofiction) met toujours en scène une tension entre deux positions psychiques : attester d'une identité (voici qui je suis), témoigner d'une altération (voici qui je suis empêché d'être). L'enjeu semble la délimitation de soi, au sens d'un espace intérieur, d'un lieu singulier d'interlocution interne. Une telle délimitation de soi prend une valeur spécifique, lorsque l'auteur témoigne dans l'écriture d'une expérience psychique d'effraction, d'implosion ou de falsification de l'être. Il s'agit, notamment, des expériences traumatiques extrêmes ou des troubles ayant rendu précaire ou incertaine la construction même de l'espace psychique. Dans ces différents registres de la survivance, l'écriture de soi prend alors littéralement fonction d'une écriture des limites : l'effort de (re)construire un lieu pour soi, suffisamment vivable et vivant.

Lieu : Centre culturel international de Cerisy-la-Salle

Renseignements :
Tél. : 02 33 46 91 66
Courriel : info.cerisy@ccic-cerisy.asso.fr
Site : www.ccic-cerisy.asso.fr

Nice
Du 26 au 28 septembre 2013

Enfant... Point-*s* de repère(s) ?
De l'enfant en cause à la cause des enfants

Congrès de l'Association française des psychologues de l'Éducation nationale.

La crise du symbolique, l'évolution des technologies de l'information et les avancées de la génétique comme des neurosciences révolutionnent les représentations de l'homme et du monde. Le lien social se modifie. À l'heure où réussir sa vie et être performant sonnent comme un impératif, l'enfant devient l'enjeu de tous les idéaux. Les demandes adressées au psychologue se transforment et renouvellent la clinique auprès des enfants, de leurs familles et des institutions.

Parmi les intervenants : S. Lesourd, G. Neyrand, S. Tisseron, B. Golse, S. Giampino, J. Grégoire, C. Arbisio, C. Vidal, F. Gonon, P. de Georges, R. Baup, A. Podolski...

Thèmes abordés : Diversité des familles d'aujourd'hui, autorité en question, examen psychologique de l'enfant, transculturel, nouvelles technologies, travail en institution...

Lieu : Centre Acropolis

Renseignements :
Site : www.afpen.fr

SEPTEMBRE

Nantes
Du 2 au 5 septembre 2013

Les dominations

Congrès de l'Association française de sociologie.

L'analyse des formes de domination est centrale en sociologie pour comprendre ce qui fait tenir l'ordre social. Des études récentes en ont cependant renouvelé la compréhension sous plusieurs dimensions : en insistant sur la diversité des modes de domination et leur variation historique et spatiale, en révélant les « ratés » du consentement ou son caractère de façade chez les groupes subalternes, en mettant en évidence le travail nécessaire aux dominants pour imposer et exercer leur domination... Des pistes d'interrogation et d'investigation ont été rouvertes sur les relations entre les diverses figures de l'autorité – le pouvoir social, le pouvoir économique et le pouvoir politique – et leurs conditions de félicité ou de discordance. Si ces approches ont permis de remettre sur le métier sociologique bien des idées que l'on croyait acquises, elles ont également relancé l'effort de réflexivité sur « l'opération » sociologique, que ce soit sous l'angle de la posture analytique à adopter, des méthodes à employer ou de l'écriture et du raisonnement à déployer.

Renseignements :
Tél. : 02 32 83 25 51
Courriel : claire.lebailbonnard@ids.fr

Lille
Du 18 au 20 septembre 2013

Interventions précoces : anticiper, diagnostiquer, accompagner

Colloque organisé par l'université d'été Alzheimer, éthique et société en partenariat avec l'association France Alzheimer, la Fondation Médéric Alzheimer, l'Ars Nord-Pas-de-Calais et le laboratoire Distalz, la ville de Lille et la région Nord-Pas-de-Calais.

L'injonction à l'anticipation, dans tous les domaines, pose trois grandes questions :

• D'un point de vue épistémologique, elle conduit à réfléchir à la notion de risque et aux notions associées. L'enjeu se déplace insensiblement de la question du diagnostic vers celle du pronostic.

• D'un point de vue éthique, l'identification de personnes « à risque », « fragiles »... conduit à se poser deux types de question : sur le plan individuel, comment aborder avec les personnes et leur entourage ces questions de risque et de pronostic (probabiliste) ? Comment proposer sans l'imposer la désignation d'une personne de confiance ou la « planification anticipée » des aides et des soins ? Sur le plan collectif, comment faire en sorte que les personnes qui seront identifiées comme « à risque » ne soient pas marginalisées ou discriminées.

• D'un point de vue philosophique, quel rapport au temps cette focalisation sur la précocité et l'anticipation induit-elle ?

Renseignements :
Site : www.espace-ethique-alzheimer.org /newsletter/newsletter16.html

Aix-en-Provence
Le 20 septembre 2013

Les visites médiatisées dans le cadre de la protection de l'enfance : quel dialogue entre la famille, la justice, le social et la clinique ?

Colloque organisé par l'École des parents et des éducateurs d'Aix et le conseil général des Bouches-du-Rhône.

Le cadre juridique qui impose la séparation et le placement n'est pas thérapeutique en lui-même, mais se trouve à l'origine d'un ensemble de processus qui pourront conduire à des effets thérapeutiques. Dans le dispositif des visites médiatisées, de nombreux acteurs sont présents et impliqués de manières directe et indirecte : les parents, l'enfant, le juge des enfants, les inspecteurs Ase, les travailleurs sociaux, les familles d'accueil, les professionnels des foyers, les psychologues, les équipes spécialisées. Dès lors, comment, en tant que professionnels, construire des références communes pour accompagner et soutenir les relations parents-enfants et s'inscrire ainsi dans le soin ?

Lieu : Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme

Renseignements :
Epe d'Aix et du Pays d'Aix
Tél. : 04 42 59 64 53
Courriel : colloque.visitesmediatisees@gmail.com
Site : epeaix.org

Paris
Les 27 et 28 septembre 2013

Le risque : anticiper, prévenir, traiter, accompagner

XIVe Colloque organisé par la Société médecine et psychanalyse.

Les facteurs de risque ont envahi le domaine de la santé physique comme celui de la santé mentale, justifiant un surcroît d'annonces, de précautions et de prévention. On voit le droit de la Santé se doubler d'un droit à la santé et de nouveaux acteurs peser sur les protocoles de traitement. Que de paradoxes dans une société qui attend de la médecine l'éradication totale des risques, alors que ses évolutions en créent de nouveaux. Qu'en est-il désormais de l'éthique du médecin ? Et quel est le rôle du psychanalyste qui s'intègre aux équipes ? L'autorité médicale se trouve souvent dessaisie au profit d'un partage de décisions, de l'application des protocoles de traitement et de leur évaluation. Quels en sont les risques et les avantages, sachant qu'ils excèdent probablement le champ spécifique de la médecine ?

Lieu : Centre Sèvres

Renseignements :
Tél. : 09 52 10 39 54
Courriel : agnes.cousin@medpsycha.org

Caen
Les 30 septembre et 1er octobre 2013

Le sujet au risque des nouvelles organisations.
Avenir des pratiques sanitaires et sociales face aux effets des logiques actuelles

62es Journées nationales de formation continue organisées par l'Association Croix-Marine de Basse-Normandie.

De nombreuses voix, issues des structures sanitaires, sociales et médico-sociales, mais aussi des usagers et de leurs proches, s'élèvent régulièrement pour exprimer un profond malaise face aux discours actuels sur la santé mentale et à la mise en œuvre des nouvelles logiques bureaucratiques et gestionnaires qui leur sont imposées. Elles font craindre le retour à des pratiques déshumanisantes et à des processus d'exclusion assimilant maladie mentale et dangerosité. Comment rester inventifs et créateurs pour proposer des dispositifs s'inscrivant nécessairement dans la durée, tout en respectant l'intimité du sujet, la singularité de la rencontre ? Comment subvertir les injonctions sécuritaires et leur mise en demeure de protéger nos pratiques de tout risque, notion pourtant au cœur de toute démarche thérapeutique ou éducative ?
Comment faire pour ne pas laisser la définition des outils du soin et de l'accompagnement à la seule Haute autorité de santé qui veille jalousement au contrôle de pratiques échappant à l'élaboration commune au nom de la « transparence » et de la « qualité » ?

Lieu : Université de Caen-Basse-Normandie – Amphi Daure, Campus 1

Renseignements :
Fasm Croix-Marine
Tél. : 01 45 96 06 36
Courriel : croixmarine@wanadoo.fr
Site : www.croixmarine.com

OCTOBRE

Paris
Le 11 octobre 2013

Les fondements de la réalité psychique

Colloque européen francophone organisé par l'Association psychanalyse et psychothérapies (Apep) sous la présidence des professeurs D. Widlöcher et J.-F Allilaire.

Intervenants : J.-F. Allilaire, S. Berney, A. Bismuth, A. Braconnier, M. Cailliau, C. Chabert, B. Claudel, J.-N. Despland, S. Frisch, C. Frisch-Desmarez, A. Gibeault, B. Golse, P. Guyomard, B. Hanin, D. Houzel, R. Jouvent, V. Kapsambélis, F. Marty, S. Missonnier, M. Reca, A. Schniewind, D. Widlöcher.

Renseignements :
Dr Martin Reca
Tél. : 01 48 00 83 86
Courriel : colloque.apep@gmail.com
Site : www.rap5.org/Apep/Cercle/Agenda/Default.aspx

Paris
Les 11 et 12 octobre 2013

Suicide et travail

VIIe Colloque international de psychodynamique et psychopathologie du travail. IIes Journées de l'Association internationale des spécialistes de psychodynamique du travail.

Le suicide au travail pourrait indiquer qu'une étape supplémentaire a été franchie dans la réduction du pouvoir de l'être humain de contrôler l'utilisation qui est faite de sa vie par l'organisation du travail. Comment, dans ce contexte de dépossession de soi, peut-on penser une action rationnelle de réappropriation du rapport au travail ? Des réponses se font jour par des truchements divers qui vont de la sensibilisation de l'espace public à l'évolution du droit, en passant par de nouvelles pratiques, ainsi que par des actions originales de résistance et de désobéissance aussi bien sur le terrain du travail que dans le champ de la culture.

Lieu : Maison de la Chimie

Renseignements :
Courriel : virginie.herve@cnam.fr

Paris
Les 12 et 13 octobre 2013

Paul-Claude Racamier.
Une pensée vivante pour la clinique d'aujourd'hui

Congrès annuel du Collège de psychanalyse groupale et familiale.

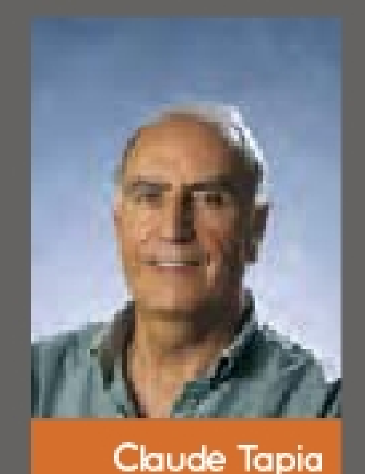
Paul-Claude Racamier, tout au long de son parcours professionnel, n'a cessé de déployer sa double identité de psychanalyste et de psychiatre pour inventer et développer des dispositifs de traitement psychique et une œuvre clinico-théorique dont l'originalité et la fécondité ont éclairé le travail de très nombreux praticiens et institutions dans le champ du soin psychique, dans leurs multiples dimensions, subjectale, groupale, familiale et institutionnelle.

Lieu : Asiem

Renseignements :
Tél. : 01 56 80 10 60
Courriel : contact@cpgf.fr
Site : www.cpgf.fr

DOSSIER

La virilité est-elle en crise ?



Claude Tapia
Professeur émérite de psychologie sociale, université de Tours
Membre du CR du *Journal des psychologues*

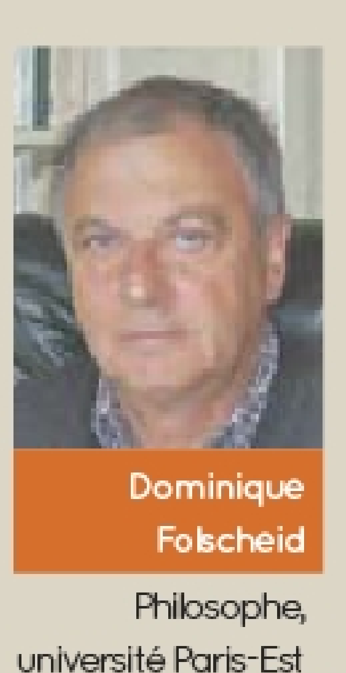
Depuis l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui, la virilité n'a jamais cessé d'être explorée par la philosophie et les sciences humaines et sociales*. D'abord associée aux notions de force, de domination, de courage, elle a progressivement intégré, dans son champ sémantique, des vertus psychologiques ou morales. Rapprochée souvent de celle de la masculinité – ensemble de traits attribués aux personnes de sexe masculin –, elle s'en distingue, cependant, par une plus grande visibilité et superlativité.

Ce n'est que dans la seconde moitié du XXe siècle que les représentations sociales de la virilité et les comportements correspondants subiront les assauts les plus rudes, avant tout de la part du féminisme militant, arguant de la décrépitude des modèles et valeurs qui ont fondé historiquement le pouvoir masculin, inséparable d'un autoritarisme obscurantiste. Les travaux autour de la « théorie du genre », sur la transsexualité ainsi que sur le brouillage des identités féminine et masculine, ont achevé de périmer le contenu des représentations classiques de la virilité. Plus récemment, l'irruption du mouvement « femen », activistes aux seins nus, extrémisant le combat féministe et récupérant le langage guerrier masculin, propose le rejet des modèles virils ou, à défaut, leur partage par les deux sexes. La thèse de Judith Butler sur la dissociation de la virilité du corps masculin trouve là une application éclatante. Peut-être aussi les discussions très actuelles sur le mariage gay, la procréation médicalement assistée, etc., apportent-elles du grain à moudre au combat contre l'ancien ordre masculin. La crise de la virilité désignée dans la littérature psychanalytique comme « le crépuscule du pénis » ou « la défaite du mâle » n'est pas sans accroître le malaise dans les relations intersexes. Que reste-t-il, en effet, au mâle menacé de dévirilisation, hanté par l'impuissance ou « la castration », marginalisé dans le système familial, contesté dans ses prérogatives traditionnelles dans les univers du travail et de la politique, dépossédé du pouvoir d'incarnation de la loi ?

Dans les sociétés hypermodernes (Tapia, 2012), l'une des réponses réside dans des pratiques hypermasculines comme le *body building*, l'utilisation massive de stimulation médicamenteuse ou de prothèses agressives, dans la célébration obsédante et ostentatoire de la virilité débouchant parfois sur des conduites criminelles. Cela dit, des tendances s'affirment de plus en plus vers un partage par les deux sexes des aspirations aux vertus positives qui ont fondé la virilité et mettent en garde les féministes les plus exaltées contre l'inversion des rôles, c'est-à-dire l'installation de la femme à la place virile ou sadique et de l'homme dans la position de victime. Ce qui serait, selon Anne Juranville (2004), se maintenir « *dans l'illusion de la complémentarité des sexes* […] *et s'installer dans une clôture* ». On ne peut pas écarter l'hypothèse d'une corrélation entre le degré d'autoritarisme ou de conservatisme du système politique, l'insuffisante complexité culturelle de la société et la tendance à l'expression de la virilité sous ses formes les plus régressives ; ni celle suggérant un probable lien entre le libéralisme politique et de mœurs, le culturalisme relativiste et la problématisation de la virilité.

* Voir l'*Histoire de la virilité* en 3 volumes, publiée au Seuil en 2011.





Dominique Folscheid
Philosophe, université Paris-Est

Virilité, virilités ? Approches philosophiques

Comment penser la virilité aujourd'hui ? Comment envisager l'articulation du « naturel » et du culturel ? Quelles ont été, depuis l'Antiquité, les positions théoriques et religieuses ? Cette analyse, fondée sur une réflexion philosophique, établit un rapport entre les luttes féministes – notamment leurs excès, quand elles prennent, par exemple, l'allure d'une lutte des classes – et les troubles de la virilité révélés par des comportements atypiques dans les populations masculine et féminine, virant parfois à la violence pure.

Le tableau que nous offre aujourd'hui la virilité a de quoi nous troubler. Après un demi-siècle d'évolutions sociétales, juridiques et techniques, comment n'aurait-elle pas changé ? Dénoncée comme agent principal de la domination masculine, extirpée de sa coque naturaliste par les théories du « genre », disqualifiée comme valeur par les éthiques du *care*, humiliée par les pratiques de procréation médicalement assistée, elle ressemble à un coq auquel on aurait arraché plume après plume, pour le laisser juste libre de finir au vin.

Et pourtant, jamais nous n'avons été aussi certains et aussi informés de son ancrage biologique. Pour la science, c'est tout simple : le sexe chromosomique XY agit sur les gonades qui sécrètent la testostérone, laquelle commande le développement de l'appareil génital et les caractères sexuels secondaires du mâle, tout en agissant sur le cerveau dès avant la naissance. On peut alors en conclure que « *le comportement est un caractère sexuel au même titre que la crinière, la barbe ou les génitoires* » (Vincent, 1999).

Dans ces conditions, on comprend pourquoi la virilité peut rester semblable à elle-même, avec les tares immémoriales qui vont avec. Virils sont nos petits écoliers violents ; virils nos rugbymen, nos footballeurs et les supporters qui vont avec ; virils nos hommes de pouvoir, en politique comme dans les affaires. Il n'y a qu'à constater comment tous se comportent avec le sexe opposé pour être édifié. Viriles encore sont les productions pornographiques, virils les salafistes barbus... Et que trouvons-nous en face ? Un monde peuplé de créatures d'une féminité érotiquement agressive fait pour lui servir la soupe.

Dans ces conditions, la biologie doit rendre les armes. Elle admet heureusement qu'il y a du flou et du mou dans la nature. Mais quand elle nous parle de l'homme à partir des animaux, ne pratique-t-elle pas au départ une certaine forme d'anthropomorphisme, pour obtenir du zoomorphisme à l'arrivée ? L'agressivité des chiens mâles n'est pas du machisme, et un rat gorgé de testostérone n'est qu'un rat excité, non un hardeur de porno.

Pour autant, ce serait aller trop vite en besogne que de donner congé à la nature pour plonger dans la culture. Il est vrai qu'elle nous offre un champ riche en belles moissons, mais qu'est-ce qu'une culture qui n'aurait rien à cultiver ? Car le problème majeur que nous pose la virilité est l'articulation du culturel au naturel. Et non leur addition, comme l'implique cette anthropologie du centaure si couramment pratiquée, qui nous dispense d'affronter l'épineuse question de la nature humaine, devenue un véritable épouvantail à moineaux.

Par certains côtés, la virilité ressemble au phare d'Ar Men, phalliquement dressé près de l'île de Sein, bien ancré dans la roche naturelle, mais qui subit les coups de boutoir d'une mer plus féministe que féminine, traversée de courants violents qui participent à son ébranlement.

Où en est donc la virilité aujourd'hui ? Comment concilier ce qui la constitue comme telle avec ses diverses manières d'être et de se manifester ? Bref, comment la penser ?



AUX FONDEMENTS DE NOS REPRÉSENTATIONS

La virilité entre deux natures

Sachant à quel point la langue nous modèle, c'est elle qu'il nous faut suivre à la trace. Le français « virilité », calqué sur le latin *virilitas*, désigne l'ensemble des attributs physiques et sexuels de l'homme mâle. Il désigne aussi les parties génitales et la vigueur sexuelle de l'homme. Or, en latin, *vir* désigne le guerrier, lequel doit faire preuve de *virtus*, d'où vient le français « vertu ». Moins militariste est le grec qui désigne toute vertu comme une « excellence », alors que le mot *andreia* désigne à la fois la virilité et le courage. C'est à partir de ce lien sémantique que Platon et Aristote ont pensé la virilité, entérinant du même coup l'immémoriale tradition de la supériorité masculine. Platon pense, en effet, la virilité à partir de la génération, clef de la distinction des sexes : « *La femme enfante et l'homme engendre*[1]. » L'homme est donc naturellement doté de l'autorité, en tant qu'« auteur » (du verbe grec qui signifie « augmenter »). Dans la même ligne, Aristote n'hésite pas à comparer cette situation aux animaux : « *Le mâle est par nature à la femelle ce que le plus fort est au plus faible, c'est-à-dire ce que le commandant est au commandé*[2]. » Le père, ancré dans la nature, est donc indéboulonnable. Mais, de cette position à la vertu, il y a de la marge.

Ce n'est pas dans le mythe d'Aristophane, le passage le plus fameux du *Banquet*, que l'on trouvera la réponse. Virilité et féminité y sont certes fondées en nature. Les humains primitifs, en effet, étaient divisés en trois genres : mâle-mâle, femelle-femelle et androgyne[3]. Coupés en deux par Zeus pour les punir de leur démesure, ils se sont retrouvés sexués et n'ont plus eu de cesse que de retrouver leur moitié perdue. C'est le thème de l'âme sœur, censé expliquer pourquoi des hommes n'aiment que des hommes, des femmes que des femmes, d'autres le sexe opposé. On notera, au passage, que les hommes qui s'aiment entre eux « *ont une nature au plus haut degré virile* ». Or, la nature dont il est question ici, qui a valeur de destin, n'est pas la nôtre. Elle reste fondamentalement animiste et symbolique. Les « parents » respectifs de ces trois genres d'être sont le Soleil, la Terre et la Lune.

La vraie position de Platon est ailleurs. Il récuse, en effet, la connexion entre la naissance et la vertu. Tous les hommes, écrit-il, « *riches et gueux, rois et esclaves, Barbares et Hellènes, ont eu dix mille et dix mille fois leur tour en la lignée de n'importe qui*[4] ». Voilà qui ruine à la racine les préjugés racistes, aristocratiques et autres. C'est donc ailleurs qu'il faut placer la virilité comme vertu : dans la capacité de l'âme, grâce au *thumos* (l'énergie, le « cœur »), de dominer la partie bestiale de notre nature. Et pour éduquer les hommes à la vertu, c'est le langage qui joue le premier rôle, sachant qu'il peut aussi nous pousser au vice. Ce qui arrive quand on subvertit le langage, en faisant passer les vertus pour des vices et les vices pour des vertus, afin de pervertir la jeunesse. Le résultat est la démocratie, régime honni de Platon, parce que les désirs les plus vils et les plaisirs les plus immédiats l'emportent alors chez tous. Ainsi dissociée de la naissance pour être liée à l'éducation, Platon fait un pas de plus en détachant, pour partie, la virilité du sexe d'origine. Convaincu que les capacités →

Notes

1. Platon, *La République*, IV, 454e.
2. Aristote, *Politiques*, I, 5, 1254b.
3. Platon, *Le Banquet*, 183d.
4. Platon, *Théétète*, 175a.

→ varient selon les individus, indépendamment de leur sexe, il recommande ainsi d'éduquer les femmes comme les hommes, de leur apprendre à monter à cheval et à manier les armes pour devenir soldats[5]. *Exit* le sexisme ! Il signale cependant, avec malice, que les femmes devront alors s'entraîner nues à la palestre, comme les hommes, ce qui ne manquera pas de provoquer quelques menus problèmes d'attirance sexuelle.

Il faut pourtant attendre Aristote pour savoir comment la virilité, enracinée dans notre sexe natif, peut être également une vertu morale, ce qui suppose que le vice soit également possible. Vice qu'il décrit comme excès ou défaut de virilité : la témérité et la crainte[6].

Pour l'expliquer, il faut admettre que l'homme a deux natures et pas une seule. La première est celle qui résulte de la nature, mais elle ne livre au petit d'homme que des dispositions, et rien d'autre. Si l'on en reste là, on aura un « enfant sauvage ». Il faut une éducation pour qu'il s'humanise, ce qui se fait par l'acquisition d'*habitus*, des manières d'être accoutumées, dont l'ensemble constituera sa « seconde nature ». Aucun dualisme n'est ici de mise, car ces deux natures sont si bien nouées entre elles que la nature humaine est un résultat, bien éloigné de la nature initiale. De sorte que ce qui est finalement naturel chez l'homme n'est pas naturel. Être humain est une tâche, d'ailleurs infinie. La nature (*phusis*) doit donc être redéfinie comme suit : « *La* phusis *d'un être, c'est son* télos [sa fin][7]. »

Ainsi se concrétise l'injonction du poète Pindare : « *Deviens ce que tu es !* » Mais comment acquiert-on cet *habitus* ? Par imitation de modèles vivants, exemplaires. Pour Aristote, ils se nomment Périclès, Lysandre ou Socrate, dont il ne faut pas oublier l'héroïsme au combat. On comprend alors comment la vertu de virilité peut varier en fonction des époques et des cultures. Aristote signale, par exemple, qu'elle est paradoxalement plus grande chez les citoyens en armes que chez les militaires professionnels. Il dit aussi qu'il n'y a pas de vraie virilité chez « *les libertins poussés par la concupiscence* », que leur impulsivité de bêtes fauves rend audacieux. Et qu'il n'y en a pas non plus dans la forme d'assurance que donne l'ivresse ni dans le suicide pour cause de misère ou de chagrin d'amour[8].

Une révolution dans nos représentations

Pour expliquer notre situation actuelle, il faut encore intégrer les apports du judaïsme et du christianisme. Leur intégration dans la pensée, et surtout dans les mœurs, ne s'est certes pas faite en un jour. Les leçons que l'on en a tirées ont profondément divergé, suscité bien des oppositions et même des révoltes. Elles restent, de nos jours, une vraie pomme de discorde. Il n'empêche que, par rapport à l'Antiquité, une révolution a été accomplie.

Pour commencer, la Nature cesse d'être animée par des puissances divines : elle est la Création de Dieu, opérée par la toute-puissance du *Logos*. Ce Dieu n'est plus l'un de ces dieux virils qui jouissent d'une déesse ou d'une femme pour engendrer un peuple précis, différent des autres. Unique est ce Dieu, donc unique aussi est le genre humain. Mais, au lieu de le créer comme il l'a fait des animaux, « *chacun selon son espèce* », Dieu l'a créé tout entier, « *mâle et femelle* », à son image et à sa ressemblance[9]. Le père humain tout-puissant, seul détenteur de l'autorité, car auteur de sa progéniture, se trouve donc réduit à la condition subalterne de procréateur. Quand paraît la femme, c'est de l'homme qu'elle est tirée. Elle ne constitue donc pas une espèce à part, de nature inférieure. Elle ne diffère d'Adam que par son sexe. Et c'est dans la parole proférée par Adam, en voyant paraître la femme, qu'un nouveau processus s'engage, qui permet de conclure que si Dieu a créé les terriens mâle et femelle, il n'a pas créé l'homme et la femme, qui sont ce qui va résulter de leurs relations (Balmary, 1993). Le dialogue humanisant entre l'homme et la femme, voilà ce qui manquait à la pensée grecque qui n'envisageait les deux sexes que comme séparés par nature.

Le christianisme va reprendre et compléter le tableau. Avec l'Incarnation, les hommes vont devenir tous frères, en tant qu'enfants adoptifs de Dieu et frères du Christ en son humanité. Saint Paul pourra ainsi écrire qu'« *il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car, tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ*[10] ». Après la nature seconde apparaît ainsi une « nature tierce », puisque l'on ne naît pas chrétien, mais qu'on le devient – par le baptême. Mais tout aussi important est le renouvellement de la table des valeurs. La virilité ne pèse plus très lourd face aux vertus spécifiquement chrétiennes que sont la foi, l'espérance et la charité. À l'esprit de domination, lié à la naissance, se substitue le service, à l'imitation du Christ. Saint Paul, un peu vite tenu pour misogyne, parce qu'il fait du mari le « chef » de sa femme, demande que l'homme se sacrifie totalement à sa femme, comme le Christ l'a fait, par amour, pour son Église[11]. Le héros chrétien n'est donc plus le valeureux guerrier régi par la morale de l'honneur, mais le saint. Celui qui pratique au plus haut niveau l'amour du prochain (*agapè*) et accepte de mourir en martyr pour sa foi. Saint Paul tente même une dialectique qui fera hurler Nietzsche : « *Quand je suis faible, c'est alors que je suis fort*[12]. » Le modèle est bien le Christ, qui a subi sans broncher avanies et supplices et qui est mort sur la croix en pardonnant à ses bourreaux.

De ce tableau, notre modernité a retenu des leçons très divergentes. L'une, encore actuelle, est que le christianisme historique a conforté les hiérarchies traditionnelles déjà en place, la prépotence du père, la sujétion de la femme. La deuxième est qu'il a posé les fondements de nos sociétés démocratiques égalitaires. La troisième, due à la dévaluation de la virilité, est qu'il est à la source des valeurs de ressentiment, d'où notre goût immodéré pour la victimisation.

TROUBLES DANS LA VIRILITÉ

De nos jours, la virilité a bien des raisons de se sentir troublée. La faute à la pression qu'exerce sur elle l'esprit du temps, diffusé par les médias. Elle le vit comme autant d'agressions, certes fort diverses, mais qui se sont empilées et combinées. D'où l'impression de vivre sous contrainte, l'une extérieure, sous forme de lois ; l'autre intérieure, sous forme de mal-être et de mauvaise conscience.

L'égalisation des conditions

Le débat était déjà vif au XIXe siècle, comme en témoigne Alexis de Tocqueville, revenu d'Amérique. Là-bas, les fondements de la démocratie à tendance égalitaire étaient en place dès 1776. La *Déclaration d'indépendance* américaine a accordé les mêmes droits à tous les êtres humains, en tant qu'ils sont tous des créatures de Dieu. Alexis de Tocqueville se demande si la démocratie ne pourrait pas « *enfin agir sur cette grande inégalité de l'homme et de la femme, qui a semblé, jusqu'à nos jours, avoir ses fondements éternels dans la nature* » (Tocqueville de, 1832). Il a déjà observé, sur place, la disparition du père aristocratique, chargé de tous les attributs traditionnels. Les deux sexes jouissent de la même liberté, mais le partage des tâches demeure, justifié à ses yeux par les différences de conformation entre les hommes et les femmes. Les Américaines peuvent alors faire « *souvent voir une mâle raison et une énergie toute virile* », alors qu'elles restent « *toujours féminines dans leurs manières* » (*idem*). Tout autre est la situation de l'Europe, où une minorité réclame que l'on fasse de l'homme et de la femme non seulement des égaux, mais des semblables. Alors que, dans les faits, la domination masculine, intacte, contraint les femmes à adopter pour leur complaire une féminité factice, de posture, en se montrant « *futiles, faibles et craintives* » (*ibidem*).
Un demi-siècle plus tard, Nietzsche réagit violemment contre le processus de démocratisation des conditions, sous laquelle il voit l'influence perverse du christianisme. À cause des valeurs de ressentiment comme la pitié, la charité, l'humilité – ce qu'il appelle la « *moraline* » –, ce dernier a permis aux faibles d'affirmer leur volonté de puissance en attaquant les forts, les virils, par leur point faible : leur mauvaise conscience. Il rend, certes, un vibrant hommage à la femme : « *La femme parfaite*, écrit-il, *est un type d'humanité plus élevé que l'homme parfait.* » (Nietzsche, 1878.) Mais ce qui fait sa supériorité est que sa nature est « *plus naturelle que celle de l'homme* », car son premier et dernier devoir est de « *mettre au monde des enfants robustes* » (Nietzsche, 1886). Or, voici que la nouvelle femme se pique d'écrire des livres, de faire des études, de déserter la religion et de faire de la politique. Avec l'appui des « *crétins mâles* », en plus ! Résultat, elle va y perdre ses instincts féminins, et l'homme sa profondeur. Comme l'avaient compris les Grecs, l'homme doit donc se penser en oriental : « *Il doit considérer la femme comme une propriété, comme un bien qu'il faut mettre sous clef, comme un être prédestiné à la domesticité et qui y trouve son accomplissement* » (Nietzsche, 1886). Nietzsche en conclut que « *la "virilité" européenne souffre comme d'une maladie* » (*idem*).
Inutile de dire que Nietzsche a perdu la bataille, même s'il existe encore bien des nietzschéens qui s'ignorent.

La révolte féministe

Avec le féminisme, c'est le déboulonnage de la statue du Commandeur viril qui se profile à l'horizon. La femme qui revendique l'égalité s'oppose juste au sexisme. Devenue féministe, c'est au phallocentrisme et à la phallocratie qu'elle s'en prend. Au point de vue masculin, qui a fait le monde à son image, elle veut opposer un point de vue féminin. Et, pour ce faire, elle doit s'insurger. Le féminisme prend alors, d'une certaine manière, la place de la lutte des classes, au point de s'inscrire de manière troublante à un moment précis de la dialectique du maître et de l'esclave, décrite par Hegel.
C'est le moment où l'esclave, qui a préféré renoncer à la lutte à mort pour la reconnaissance afin de sauver sa vie, est contraint par son maître à travailler la nature pour en laisser les fruits à la jouissance du maître. Comment ne pas y voir la situation d'oppression faite aux femmes depuis la nuit des temps ? À elle revient le travail d'humaniser la nature, qui consiste à mettre au monde un fils, →

Notes

5. Platon, *La République*, IV, 423-424c.
6. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III, 9, 1115a.
7. Aristote, *Politiques*, I, 2, 1252 b.
8. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, III, 11.
9. *La Genèse*, 1, 27.
10. *Épître aux Galates*, 3, 28.
11. *Épître aux Éphésiens*, 5, 21-22.
12. *Épître aux Corinthiens*, 12, 10.

→ objet de jouissance de l'homme, par qui va se perpétuer sa lignée. Or, la femme est aussi celle qui va allumer le désir de l'homme, susciter des rivalités, sources de violence. En tant que matrice et en tant que tentatrice, elle est dépositaire de la toute-puissance et met l'homme en danger. La Grèce antique a donc enfermé épouses et mères au gynécée, pour gambader dehors avec les hétaïres. L'Arabie fait de même, en ajoutant le *niqab* et l'*abaya*, sorte de gynécée portatif et de préservatif des yeux pour des mâles trop inflammables pour se contenir.

Les armes de la révolte sont celles que Nietzsche a décrites : celles du faible, qui va chercher à inoculer de la mauvaise conscience chez les forts, pour le pousser à la repentance en plus de la reddition. L'instrument, c'est le discours, version langue de feu ou langue de bois, cela dépend. Les résultats sont là : ce sont généralement des hommes – ces « *crétins mâles* », disait Nietzsche – qui, la queue basse, ont voté les lois réclamées par les femmes. La féminisation croissante d'une certaine partie du vocabulaire a montré que le *Logos*, devenu féministe, était toujours capable de recréer le monde. Le monde a-t-il changé de sexe pour autant, avec inversion du sexisme à la clef ? Certes pas. C'est plutôt une formule mixte qui semble se mettre en place, comme le montrent certaines mises en scène destinées à ajuster les protestations à notre société du spectacle. Il faut que le discours se fasse image pour faire choc. Avec le mouvement des *Femen*, ces frêles jeunes femmes qui manifestent bruyamment, couronnées de fleurs et la poitrine nue, on est servis. On a parlé, à ce propos, de « *nudité révolutionnaire* », pour marquer la filiation avec les révolutions antérieures (Femen, 2013). Ces femmes opèrent en femmes, à l'opposé des virils ouvriers de Continental ou de Goodyear affrontant la police. Elles n'agitent pas d'instruments contondants, ne dégainent pas de pistolet, seulement leur poitrine. Subversion des seins qui n'allaitent pas pour en faire des armes… Des armes de faibles, devenues une force de pression.

Du « *gender* » au « *queer* »

Cette fois, l'homme viril peut se sentir ébranlé dans son identité, voire agressé, sans bien comprendre de quoi il retourne. Il n'a jamais entendu parler des *gender theories*, ne comprend pas comment il peut avoir un « genre » qui ne soit pas son sexe. Il n'a jamais entendu parler de Judith Butler et des approches « *Queer* » de la chose (Fassin, 2006 ; Fassin et Margron, 2011). Il a juste entendu ressasser la formule choc de Simone de Beauvoir (1949) selon laquelle « *on ne naît pas femme, on le devient* ». Cela vaudrait-il pour lui ? On ne naît pas homme, mais on le devient ?

Chez Simone de Beauvoir, l'arrière-plan est l'existentialisme de Sartre : l'homme n'a pas d'essence, seulement une existence, que l'on doit au libre pro-jet de soi-même. Alors que, dans le regard et les attitudes des autres, on est considéré comme déterminé. Dans un monde masculin, la féminité imposée à la femme n'est donc qu'une construction sociale dominée par les hommes. Avec les théories du « genre », on instaure un clivage dans la sexuation primaire, celle du sexe natif, confirmé par l'assignation décrétée par l'entourage au vu des seuls appendices sexuels apparents. Cette assignation initiale commande une destinée en suscitant un mode d'éducation qui n'est en réalité qu'une construction sociale. Or, il y a loin de la sexuation native au « genre », qui est au fond une sexuation seconde, un sexe psychosocial, le seul qui soit librement assumé. Pour dorer la pilule, bien amère, on soutiendra que c'est le moyen de libérer en l'homme la polarité féminine qu'il a trop longtemps étouffée.

> *Avec les théories du « genre », on instaure un clivage dans la sexuation primaire, celle du sexe natif.*

C'est ainsi que certaines écoles de Suède interdisent d'employer les pronoms masculins et féminins pour parler aux petits garçons et aux petites filles. On optera donc pour le neutre, qui sert normalement à désigner les choses. Bel hommage rendu au langage, tenu pour tout-puissant en matière de sexuation… Aux États-Unis, on luttera de même contre le *mothering*, qui consiste, pour les mères, à dresser les petites filles à devenir de bonnes petites femmes opprimées. Même chose pour les garçons, si prompts à se comporter en affreux viriloïdes.

On fait encore un pas de plus avec les théories « *Queer* » (terme intraduisible, qui suggère « théorie crade » – certains ont proposé « théorie trou-du-cul »…). Rejetant les oppositions binaires du masculin et du féminin, de l'homme et de la femme, on les recoupe transversalement pour les reclasser en homos et hétéros. D'où un brouillage de la différence des sexes, puisque l'on aura des hommes et des femmes des deux côtés. Sachant que le mot « hétérosexuel » est apparu après celui d'« homosexuel », qui remonte au fameux article de Carl Westphal, en 1870, l'idée d'inversion se retourne : l'homo n'est plus l'inverti, c'est l'hétéro qui est l'inverti de l'homo. Il ne s'agira plus seulement de militer pour les droits des homosexuels, mais de mettre en cause la valeur de référence que représente encore l'hétérosexualité. Cette dernière devient alors la cible unique d'un étrange collectif siglé « LGTB », où l'on trouve en vrac lesbiennes, gays, transsexuels et

bisexuels. Pour légitimer ces derniers, il faut délégitimer l'hétérosexualité, dont la position normative fait de toutes les autres orientations sexuelles des anomalies et des déviances.

Comment un homme qui vit paisiblement son sexe ne serait-il pas troublé quand on lui demandera d'avouer son orientation sexuelle ? La pudeur est déjà mise à mal quand elle concerne l'intime, et toute demande d'aveu est suspecte d'accusation larvée. Serais-je un homo qui s'ignore, donc un homo refoulé ? Et, puisque les homos ont tiré de leur orientation une « fierté », est-ce à dire que l'hétérosexualité est honteuse ? Or, si l'*outing* a un sens pour l'homosexuel, qui ne paraît pas ce qu'il est, il n'en a aucun pour l'hétérosexuel. Sauf que cette demande suggère que l'on rallie une idéologie, supposée valable pour tous, selon laquelle le sexe biologique n'a qu'une importance subalterne par rapport à l'orientation sexuelle.

De là à « dégenrer » certaines pratiques, il y a encore de la marge. Quand on s'attaque, comme en Suède, à la manière normalement virile de pisser, en imposant l'usage du siège à tous, on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt de faire des hommes des femmes comme les autres. Serait-ce un lointain écho de la dialectique marxiste, selon laquelle la classe prolétarienne parvenue au pouvoir sera la classe universelle ?

La fin de la virilité ?

La « *fin des hommes* » est devenue un thème vendeur (Rosin, 2013). L'évolution récente mais rapide de nos sociétés peut laisser penser que la femme, qui n'était « pas toute », est devenue « toute ». L'ogresse dévorante aurait ainsi pris la place de l'ogre mâle. La Reine du foyer et la petite Fée du logis existent encore, mais elles subissent la concurrence féroce de la femme nouvelle. Celle qui retarde sa maternité pour cause d'études et de carrière, fait des avances érotiques, paie sa part au restaurant, refuse les fleurs et la galanterie, se fait faire un gosse par un *quidam* de passage, en avorte comme une grande, vire du logis le compagnon qu'elle ne supporte plus ou qui va fureter ailleurs. Elle obtient alors de la juge aux affaires familiales, qui est une femme, la garde de l'enfant et la pension alimentaire. Si le couple demeure, il peut être celui d'un homme au foyer et d'une *executive woman*. Des sondages réguliers nous livrent les résultats des « progrès » masculins, assortis d'évaluations moralisantes (« en progrès, mais peut mieux faire »). Tout se passe comme si le phallus s'était détaché de la virilité pour passer à l'autre sexe.

À l'arrivée des courses, cela peut donner l'affaire caricaturale du « papa perché ». Étonnant numéro de voltige que celui exécuté par ce père frustré, installé en haut d'une grue, en février 2013, à Nantes. Et comment transmute-t-il son impuissance en puissance ? En se victimisant, en opposant à son épouse et à la ministre concernée des armes de féministe. Celles de la dissuasion du faible au fort, celles de la prise d'otage morale.

Et, pourtant, il suffit d'ouvrir les yeux pour se rendre compte que la virilité, qui se vit troublée, réprimée et brimée, est soumise à un *teasing* permanent. Les codes se sont, certes, uniformisés et mélangés, mais les différences se sont réparties autrement. Les femmes peuvent faire de la moto tout de cuir vêtues, mais elles prennent bien soin de se faire épiler de partout. Le poil, c'est l'ennemi de la féminité. En face, on a des hommes qui se rasent les testicules et portent des boucles d'oreille, mais aussi une barbe de trois jours et des tee-shirts moulants sur des pectoraux travaillés à la gonflette. Les Allemandes jouent au foot comme les hommes, mais leur équipe nationale a fait un tabac en posant quasi nue, dévoilant des poitrines de grande classe. Chez les femmes d'affaires, le tailleur pantalon est strict, mais le décolleté plongeant. Les idoles féminines de la chanson sont de vrais chefs d'entreprise, mais leurs apparitions sont érotiquement ravageuses. Rihana ou Madonna, autant de féministes qui « portent la culotte » – oui, mais petite, très petite, la culotte.

LA VIRILITÉ CLIVÉE

La virilité au pinacle

Que s'est-il passé pour brouiller les cartes à ce point, puis les rebattre autrement ? Ce que Platon, à la fin du mythe d'Aristophane, avait mis dans la bouche de Zeus : que si les humains déjà divisés continuaient d'être tentés par l'*hubris*, ils seraient coupés à nouveau et marcheraient désormais à cloche-pied. Mais, pour opérer pareil clivage, il a fallu l'intervention d'une autre puissance : celle du Prométhée technicien. Avec la contraception et la procréation médicalement assistée (PMA), le nœud gordien qui liait naturellement les deux puissances de la virilité a été tranché.

Pour la virilité troublée et brimée, c'est une revanche et une immense bouffée d'air. Disqualifiée comme sexiste et phallocrate, elle va reprendre du poil de la bête, quitte à passer pour machiste. « *Plus le sexe se perd comme différence, plus le génital s'impose comme référence.* » (Bruckner et Finkielkraut, 1977.) Si les termes « libération sexuelle » ont un sens, ce serait celui-là : libéré des sentiments, des relations authentiques avec l'autre, des passions de l'amour, des différences d'âge, de statut, de classe et même de sexe. Libéré, bien sûr, de toute implication →

➔ génésique par la pilule de Pincus, le préservatif ou la stérilisation volontaire (le sperme étant gardé au frais, en banque).
Ce que l'on appelle aujourd'hui le « sexe » constitue à la fois un fond de décor et un monde – un petit monde implanté dans le grand, mais omniprésent. Il a son optique, son acoustique, son imaginaire, sa culture. Il constitue finalement un « ordre » à haute valeur normative (Folscheid, 2002). Le sexy est le genre d'érotisme qui lui convient. Il lui sert d'affiche et d'antichambre, aussi de sergent recruteur si l'on sort des limites de la simple contemplation. Il reste flou chez les mâles : il paraît que l'on goûte fort le look viriloïde, type *bad boy* « *aux dents d'acier, looké dreadlooks et tatous* » (*sic*). Sur ce terrain, l'avantage est aux femmes, physiquement favorisées pour exploiter le sexy, quitte à en abuser. Lors des derniers *Grammy Awards*, les organisateurs ont prié les tops d'éviter les tenues moulant seins et fesses, dévoilant ou suggérant les parties génitales. Les lolitas d'aujourd'hui, qui vont nombril à l'air, dévoilent le haut de leur string, portent jupe ou short courts, tirent également sur la ficelle. Elles offrent ainsi aux garçons, qu'elles qualifient par ailleurs d'« obsédés sexuels », un miroir où leur virilité peut s'évaluer et s'exciter.
Grâce au sexe, la virilité peut revenir à sa base la plus naturelle et se concentrer sur son instrument : la bite. Que l'on soit homo ou hétéro, impossible de s'en passer sitôt que l'on « fait du sexe ». Reparaît la femme qui n'est « pas toute » et qui réclame d'être pénétrée. Féminisme ou pas, la prime est à la bite. Une bite performante, quitte à la faire rallonger, à la conforter à coups de Viagra, ou à lui substituer une prothèse. L'objectif étant de produire du spasme, il faut que les organes puissent s'emboîter entre eux. Mais grâce au cybersex, on peut même se passer du corps de l'autre. *Idem* avec le développement de la télébaise, des machineries sensorielles ou des implants à orgasme. Triomphe de l'autoérotisme... À la limite, le « sexe » n'a donc pas de sexe. Le simple baiseur a éliminé l'amant et le séducteur. La virilité comme vertu dominant la bête n'est plus de mise : il s'agit, au contraire, de « s'éclater comme une bête ». La seule morale qui tienne est celle de la prophylaxie et de la performance. Baiser *safe* (au risque d'y perdre le *fun*), et surtout bien baiser. Ce qui requiert de la technique et aussi des modèles à imiter. On les trouve chez les hardeurs du porno, lequel a réussi à modéliser, scénariser et normer le sexe. En pleine époque féministe, c'est le triomphe des filles à quatre pattes, collier de chien au cou, réclamant la pâtée à laquelle elles ont droit.
Le côté ludique du sexe a naturellement poussé les jeux vidéo vers le sexe. Pensons à *Tomb Raider*, dont l'héroïne est la célèbre Lara Croft. Dans sa version 2013, elle a l'allure d'une bimbo ultrasexy, armée de pistolets, tenant en main un arc évoquant celui de Cupidon. La mixité des attributs est bien là, mais la femme a capté une bonne part de la virilité. La violence n'est donc pas loin, car la virilité polarisée sur le sexe la porte en elle. Bien des films en témoignent, de *Barbarella*, avec Jane Fonda en guerrière sexy, à *Kill Bill*, avec Uma Thurman. Lisbeth Salander, héroïne de la saga *Millenium*, est une vraie synthèse : tatouée punk, experte en informatique, ultraviolente quand il faut, elle sait jouir en femme sous Michael Blomkvist, sans dédaigner les relations lesbiennes.
Faut-il parler de « fémivirilité » ? Philip Roth a daté de 1964 l'apparition sur les campus américains de filles draguant et baisant comme des hommes. On entend en ce moment Laura Cohen, dans *Mon loup*, se chanter en Petit Chaperon rouge qui veut s'offrir le loup, même pas déguisé en grand-mère (« *Je veux te manger mon loup... sweet, sweet, honey...* »).
Le déshonneur, pour les filles, consistait à perdre leur virginité avant le mariage ; il est désormais de ne pas la perdre.
Se faire qualifier de « salope » est un compliment, opposer un refus vous certifie « pas libérée ». Il est alors tentant, pour l'homme excité, de forcer un obstacle auquel il ne croit pas. Ce qui peut le pousser au harcèlement sexuel, voire au viol.
La violence liée au sexe peut se dialectiser de manière féministe. Chez Virginie Despentes, dans *Baise-moi* (1999), la femme se venge virilement de la virilité violeuse en introduisant un canon de pistolet, l'analogue d'une bite prête à tirer son coup, dans l'anus de l'homme réduit à l'impuissance. Elle peut, au contraire, se dialectiser en combat de victimes, comme dans le dernier épisode de la tragi-comédie Strauss-Kahn. Classé Baiseur Suprême, devenu un repoussoir, DSK a d'abord été considéré comme victime par Marcela Iacub. Puis, en se frottant à lui, c'est elle qui est devenue la victime du « cochon » qui lui a mangé une oreille. Elle a alors publié un « livre de truie » sur ledit cochon, et se voit finalement condamnée par la justice pour atteinte à la vie privée.
Les jugements de valeur concernant les affaires de sexe sont flous. Condamnation sans appel pour les pédophiles et violeurs. Mansuétude pour les écarts sexuels des footballeurs ou rappeurs virils, dont les frasques s'étalent à la une. Railleries et mépris pour les politiciens atteints de berlusconite aiguë, qui se paient des petites putes pour animer les *bunga-bunga* (création du colonel Kadhafi, qui s'entourait d'amazones...).

La virilité génésique

Avec les techniques de procréation médicalement assistée (PMA), nous voici de plain-pied dans l'autre versant de la virilité clivée. Ce ne sont encore que des pratiques très minoritaires, mais elles sont en passe de devenir

le paradigme de tous les modes de procréation. L'évolution de la langue l'atteste : on a un « projet parental » et on « fait » un enfant. Grâce à la PMA de pointe, on peut même le « faire faire ». Le lien avec le versant sexe est rétabli quand les idoles de la chanson ou du cinéma jouent sur les deux tableaux.

On a ainsi récemment appris qu'Elton John venait de prendre livraison de son second enfant, moyennant 20 000 livres payées à la mère porteuse. Productivisme et consumérisme se retrouvent donc des deux côtés, ce qui implique diverses formes de marchandisation des corps comme de leurs éléments. Rien d'étonnant à cela, puisque l'on retrouve partout le même corps machine, dont on ne retient que les fonctions et les composantes biologiques. Ici, la virilité se réduit à sa dimension génésique nécessaire pour avoir des enfants, tant que l'on ne les produira pas par clonage. Mais c'est alors la connexion entre cette puissance et la paternité qui défaille.

Avec les techniques de procréation médicalement assistée, nous voici de plain-pied dans l'autre versant de la virilité clivée.

Tant que l'on en reste à la FIV homologue, où le couple fournit les gamètes, rien ne change sur ce point. Quand l'homme voit son sperme récusé, pour cause d'infertilité ou pour motifs prophylactiques, il reste père officiel, mais la filiation est rompue. Le géniteur sera père naturel, porteur de sa propre filiation, mais exclu par la loi de la paternité légale. Depuis Napoléon, reprenant la sagesse coutumière, est réputé père le mari de la femme qui enfante. La mère étant certaine, le père incertain, la famille prime. Avec la PMA, la mère n'est plus certaine (elle peut être seulement génétique, utérine ou porteuse), alors que le géniteur peut être certifié certain, par analyse génétique. Il sera connu, mais mis au secret de la machine administrative. En France, il sera un inconnu-connu.

Qu'est-ce qu'un donneur ? C'est à la fois l'autre et le corrélat du baiseur. Seul compte son caractère de mâle : XY. Sa virilité, exclue du sexe mais pas du sexuel, est à nouveau clivée. Dans l'alcôve du *masturbatorium*, face à une imagerie supposée excitante, le poignet est seul à la manœuvre. Le crachat glandulaire accompli, dans un réceptacle qui n'a rien d'un corps, la biologie prend immédiatement le relais pour évaluer les potentiels du produit. On reste dans le registre de la performance virile, mais ce n'est plus la même. Impossible de la constater par ses effets ressentis, l'éventuel fiasco est ailleurs, dans l'infécondité, ou la présence de tares génétiques. Le même homme qui a pu s'éclater comme une bête dans le sexe est devenu un étalon, un simple reproducteur, comme chez les animaux domestiques. De la filiation il n'est plus question, remplacée par la « traçabilité ».

L'ambivalence atteint ici un sommet. D'un côté, la virilité se trouve magnifiée dans sa puissance brute. Certains donneurs de sperme peuvent avoir des dizaines et même des centaines de rejetons. On a des témoignages de donneurs récidivistes qui manifestent une évidente jouissance d'avoir semé à tous ventres. Ils se fantasment en Zeus métamorphosé en taureau pour faire couler la vie à flot. Un donneur de Maastricht, devenu célèbre, peut réunir épisodiquement le troupeau de ses petits veaux, sous le regard éperdu des mères qu'il voit peut-être en vaches. Le sperme, classé « médicament » par certains, devient cette « eau de vie » dont parlait Héraclite. D'un autre côté, la virilité doit subir l'humiliation que lui inflige la cynique loi du marché. Le sperme est surabondant, on le sait, tandis que les ovules sont rares. Le jet de sperme à 400 dollars fait donc pâle figure par rapport à l'ovule de top-modèle diplômé de Harvard à 25 000 dollars. Voici la vente de sperme réduite à la condition de petit boulot pour étudiant fauché ou pour glandeur californien impénitent. La télévision nous en a exhibé un, nommé Jeffrey, devenu multidonneur pour pouvoir vivoter, qui déclare que ses seuls vrais enfants sont les chiens vivant avec lui dans sa caravane.

Séparée du corps, privée de partenaire, la semence a besoin d'un lieu pour exprimer sa puissance fécondante. Ce lieu, c'est le laboratoire, devenu une sorte d'exo-corps prothétique dominé par l'artifice. Preuve que si le corps est bien une machine, alors une machine peut être aussi un corps. Un corps fécond, capable d'engendrer, en réalité de produire. Et c'est cette machine supérieure qui va désormais détenir le phallus. La virilité devient alors volatile, au point de passer du géniteur au maître d'ouvrage. C'est ainsi que Jacques Testart et René Frydman ont été appelés « pères » d'Amandine, premier bébé-FIV français. On pourrait ajouter que le père biologique n'est plus porteur de la Loi, parce que cette dernière a été remplacée par la loi tout court, celle qui dit les droits et les interdits en matière de PMA.

La virilité se découvre aujourd'hui, dans nos pays, dans un état de dénudation avancée. Le bon côté de l'affaire est qu'elle n'est plus attachée comme avant à des attributs dont elle s'est indument arrogée le monopole, au détriment des femmes. La virilité est certes en crise, et un point d'équilibre est encore à trouver (Cespedès, 2013). Le désir et l'amour y pourvoiront. Comme le diamant, ils sont éternels.



Monique Schneider
Psychanalyste
Directrice de recherche émérite au Cnrs

La fabrication culturelle du masculin

L'auteur propose ici des développements subtils croisant les perspectives psychanalytique et anthropologique nourrissant la réflexion sur la dialectique du féminin et du masculin. Cet abord de la virilité dépasse la thèse de « l'anatomie comme destin » et celle de la fécondité comme marqueur de la différence sexuelle. Ses positions s'inscrivent dans le projet de mettre fin à la guerre des sexes.

Sur quoi s'étaie la différence que Sigmund Freud établit d'emblée entre les sexes ? Les raisons mises en avant semblent relever du constat que pourrait dresser un simple regard. Il est fait appel à la discipline qui est censée présider à l'examen à partir duquel deviendrait irréfutable la différence qui sépare le masculin du féminin. L'engagement dans les sentiers théoriques que trace Sigmund Freud pourra néanmoins nous conduire à des rencontres énigmatiques, mais ces dernières ne surgiront que sur fond d'évidence. On peut toutefois se demander pourquoi ce sont les évidences premières qui ont été retenues par les héritiers de Sigmund Freud et non les démarches à l'occasion desquelles on se trouve confronté à la perplexité. Ce qui s'impose à l'analyse ne se résumera donc pas à la synthèse de ce sur quoi il a statué, mais plutôt au dégagement de quelques carrefours énigmatiques. Énigmatiques dans la mesure où le fondateur fait dépendre bien des verdicts théoriques du parcours singulier et des étapes successives qui s'imposent à chaque recherche.

LES MODÈLES ORGANISATEURS DU PARTAGE SEXUÉ

Une première question : pourquoi s'être présenté, dans son itinéraire auto-analytique, comme si sa situation par rapport à sa nourrice était fondée non sur la différence, mais sur l'identité ? Dans les lettres à Wilhelm Fliess, du 3 et du 15 octobre 1897, Sigmund Freud se présente comme s'il ne pouvait infliger à ses patients que des « *mauvais traitements* » et il se réfère alors à la façon dont la nourrice s'était comportée avec lui ; en ressort cette conclusion : « Je = elle » (*Ich = sie*). Le raccourci est certes pertinent, et la suite de la recherche valide cette équation. Si l'identification à l'Autre préhistorique, qu'il s'agisse de la mère ou de la nourrice, va de soi, tout être naissant à la vie est nécessairement de sexe féminin. Il faudra, en effet, qu'adviennent bien des désillusions et bien des abandons pour que le nourrisson accède à la représentation de lui-même comme être différencié.

Si l'on accepte cette mise en perspective, il ne faut pas s'étonner que bien des petits garçons interrogent leurs proches pour savoir si, plus tard, ils pourront eux aussi avoir des enfants. L'Homme aux Loups avoue d'ailleurs qu'il s'est personnellement posé la question. L'interrogation est suscitée par l'une des séquences du conte *Le Petit Chaperon rouge*, dans l'une des versions données par les frères Grimm : pour que le loup restitue les personnages avalés, on lui ouvre le ventre, comme s'il était devenu un loup enceint. Que répondre à un enfant qui espère profiter de la métamorphose obtenue par le loup ? La réponse conseillée par Françoise Dolto est un peu brutale : selon elle, il faudrait se contenter d'éclater de rire, sans prendre au sérieux la question posée par l'enfant : « *Un garçon peut-il avoir un enfant dans le ventre ?* » Il n'empêche que, lorsque les enfants ne sont pas intimidés, il est assez fréquent qu'ils jouent à se glisser un coussin au niveau du ventre ou du papier froissé au niveau des seins. La psychanalyse a surtout

été attentive à ce qui est censé manquer à la femme, « *ce sexe auquel manque le morceau prisé par-dessus tout* », sans s'interroger suffisamment sur ce que celle-ci représente en tant qu'espace interne, en tant qu'« espace creux », pour recourir au terme freudien.

Là où la théorie psychanalytique propose des élaborations déficitaires, la réaction freudienne consiste à faire appel à d'autres disciplines : anthropologie, histoire des civilisations, littérature. De nos jours, il se trouve que des chercheurs sont à même de nous apporter des éléments de réponse. Françoise Héritier, par exemple, est très sensible à la perplexité qui, dans bien des cultures, est celle des êtres masculins face aux processus qui conduisent à la naissance. L'anthropologue leur prête cette pensée : que des femmes engendrent les femmes est compréhensible, mais comment se fait-il que ces mêmes femmes engendrent également des hommes ? Si la nature respectait une règle d'égalité, elle ferait en sorte que soit confiée aux hommes la tâche consistant à engendrer des hommes. Dans les hypothèses construites par Françoise Héritier (1994), les hommes, faute d'avoir une progéniture qui soit spécifiquement la leur, s'emparent du moins de l'ensemble du pouvoir qui concerne l'entreprise gestionnaire. La question n'est pas suffisamment abordée par la psychanalyse, dans la mesure où le structuralisme, qui fait apparaître une dimension essentielle en soulignant ce que les différentes cultures ont en commun en fait de questions à résoudre, a inévitablement sous-estimé les différences qui s'inscrivent entre les diverses modalités d'organisation du pouvoir.

Dans bien des civilisations non occidentales, la différenciation entre les rôles imposés à l'homme et à la femme ne se situe pas nécessairement dans l'espace familial ; deux périodes sont nettement distinguées : dans la première, l'enfant est confié à un groupe à l'intérieur duquel il reste dans une proximité avec sa propre mère et avec d'autres femmes. Une coupure intervient avec la puberté ; le garçon est appelé à habiter la « maison des hommes » ; il y est en contact avec son propre père, mais d'autres hommes jouent également un rôle important. Le changement qui est intervenu invite le garçon à passer non pas de la mère au père, mais d'une mère englobée dans un groupe à une communauté masculine.

Nous sommes confrontés, dans la France actuelle, à des distributions de fonctions qui contrastent avec la répartition qui domine en Afrique. Prenons un exemple. Un enfant dont les parents viennent d'Afrique pose des problèmes à l'école, et le conseil des professeurs convoque le père en se basant sur la distribution des rôles à la française : imposer la discipline est censé relever de la « fonction paternelle ». Le père ainsi convoqué proteste : pourquoi lui ? Dans le pays d'où il vient, si son fils avait posé des problèmes, n'importe quel membre du groupe des hommes, explique-t-il, serait intervenu. Dans cette perspective, la coupure féminin-masculin se manifeste par une temporalité s'organisant autour d'un réaménagement du lieu. Un changement d'espace intervient, éventuellement accompagné par un cérémonial initiatique. Au terme de ce parcours, le garçon se trouve confié moins à un père singulier, encore que cette dimension ne soit pas annulée, qu'à un groupe masculin.

Maurice Godelier (2009), dans quelques-uns de ses ouvrages, s'intéresse à ces organisations non occidentales, dans lesquelles le thème de la différence, certes essentiel, n'est pas le seul principe de la redistribution des rôles ; les hommes voient l'initiation qu'ils pratiquent à l'égard des entrants comme une façon de reprendre, sur le mode masculin, l'équivalent de ce qui a été pratiqué par les femmes : s'ils ne peuvent pas donner du lait, ils donneront du sperme. La question phallique se trouve donc rattachée à une autre mise en perspective, celle qui intègre la dimension orale. Le modèle de la nutrition, d'abord confié aux mères, peut servir de paradigme pour structurer et soutenir d'autres formes d'apprentissage ; c'est alors l'appendice phallique →

→ qui peut se trouver porteur d'une fonction nutritive, ne se limitant d'ailleurs pas aux fonctions corporelles ; du même coup, c'est l'ensemble de la puissance masculine qu'il devient possible d'ingérer.

PAR ANALOGIE À L'ANTHROPOPHAGIE-ANTHROPÉMIE

À partir du moment où sont accessibles d'autres modèles organisateurs du partage sexué, quels jugements porter sur les systèmes normatifs valorisés par l'Occident ? On se souvient de la remarque offerte par Claude Lévi-Strauss, dans *Tristes Tropiques*, concernant la différence entre la culture occidentale et les conduites mises en place par des peuples regardés comme « sauvages ». Une première différence peut être prise en compte, touchant précisément le modèle thérapeutique : là où une difficulté se présente, les cultures dites « sauvages » ont tendance à chercher un élément pouvant être ajouté ou absorbé. D'où le recours occasionnel à l'anthropophagie. C'est en s'arrêtant sur ce modèle que Claude Lévi-Strauss entreprend une réhabilitation de ces usages et se livre à une mise en regard de deux types de fonctionnement social : « *À les étudier du dehors, on serait tenté d'opposer deux types de société : celles qui pratiquent l'anthropophagie, c'est-à-dire qui voient dans l'absorption de certains individus détenteurs de forces redoutables le seul moyen de neutraliser celles-ci, et même de les mettre à profit, et celles qui, comme la nôtre, adoptent ce qu'on pourrait appeler l'"anthropémie" (du grec* émein, *"vomir"), placées devant le même problème, elles ont choisi la solution inverse, consistant à expulser ces êtres redoutables hors du corps social* […]. *À la plupart des sociétés que nous appelons "primitives", cette coutume inspirerait une horreur profonde ; elle nous marquerait à leurs yeux de la même barbarie que nous serions tentés de leur imputer en raison de leurs coutumes symétriques.* » (Lévi-Strauss, 1955.)

Si l'image du féminin se précise, la représentation de l'agent pénétrant est également chargée d'une fonction essentielle.

L'opposition ainsi dégagée, anthropophagie-anthropémie, s'avère porteuse d'une fécondité intellectuelle particulièrement riche ; elle permet de comprendre et de métaphoriser la mutation à l'occasion de laquelle Sigmund Freud s'est émancipé à l'égard de l'hypnose, pour donner naissance à une autre vectorisation du processus thérapeutique. On assiste à cette transformation si, dans les analyses conduites dans les *Études sur l'hystérie*, on prête attention à ce qui advient dans le passage d'un cas à un autre. Dans les premiers cas étudiés, Sigmund Freud voit dans les évocations verbale et affective d'un souvenir traumatique une façon d'expulser l'événement. C'est ainsi qu'il va attribuer la réussite thérapeutique à une catharsis. Une telle figure de l'agir ne présente-t-elle pas une analogie avec la pratique que Claude Lévi-Strauss dit « anthropémique » ? Il s'agit, dans chaque opération, de vomir son mal. Le travail accompli avec Madame Emmy va tout à fait dans ce sens : éjecter le « corps étranger ». Un certain nombre de demandes d'analyse mettent encore en avant cette attente fondamentale : nettoyer, vider. Il ne s'agit d'ailleurs pas de récuser cette dimension possible de la parole, mais de laisser place à une autre orientation, que Sigmund Freud va découvrir en travaillant avec Élisabeth. Dès la première rencontre, il est attentif à la singularité de son visage, comme si ce dernier indiquait la présence non d'un corps étranger à éjecter, mais plutôt d'un « secret » à dévoiler. Le champ métaphorique auquel recourt le langage chargé de dire la progression thérapeutique change alors du tout au tout. Une fois avoué le « secret » – l'amour qu'Élisabeth abrite en elle pour son beau-frère –, la tâche à accomplir ne sera pas d'expulser quoi que ce soit – c'est ce à quoi s'acharne Élisabeth tentant de désavouer cet attachement –, mais de l'accueillir (*aufnehmen*) à l'intérieur d'elle-même, de faire corps avec lui. Il ne s'agira donc plus de tenter de « vomir », mais plutôt de faire entrer l'élément refoulé dans la « conscience », que Sigmund Freud imagine comme un « espace creux » présentant une « fente étroite ». Curieuse métaphore. C'est le psychisme, en tant que porteur de mémoire, qui est figuré comme un sexe féminin, lui aussi porteur d'une « fente étroite ». Sigmund Freud poursuit son travail de décodage analogique dans le dernier chapitre des *Études sur l'hystérie* : « *La thérapeutique ne consiste pas à extirper, ce qu'aujourd'hui encore elle ne saurait réaliser, mais s'efforce de faire cesser la résistance pour permettre ainsi la libre circulation dans une voie jusqu'alors barrée.* […] *Tous les matériaux pathogènes traversent ainsi une fente étroite pour arriver comme fragmentés et étirés dans la conscience.* » (Freud, 1895.)

Une telle mise en scène propose la comparaison avec un jeu sexuel de pénétration qui, avec quelques transformations et quelques soins à apporter à l'élément pénétratif, parvient à s'introduire dans la « fente étroite ». Nous sommes très loin du modèle cathartique. Si l'image du féminin se précise, la représentation de l'agent pénétrant est également chargée d'une fonction essentielle. Nous échappons à une version présente dans bien des lieux de l'itinéraire freudien ; il y est question d'un pouvoir de vie attribué à la femme, l'homme n'ayant pour fonction que de limiter cette abondance grâce à la contraception, spécialité confiée à Wilhelm Fliess, dont la

recherche vise à calculer les « périodes » pendant lesquelles la femme n'est pas fécondable.
Au moment où Wilhelm Fliess vient d'avoir un second enfant, un fils, Sigmund Freud lui envoie un poème parodique pour fêter l'événement : « *Salut au père / qui tout au fond du calcul a trouvé / à endiguer la puissance du sexe féminin / pour qu'il porte sa part d'obéissance à la loi.* » La femme est ainsi considérée comme un fleuve de vie que le père s'emploierait à « endiguer ». Dès le début de *L'Interprétation du rêve* (1900), le rêve de l'injection faite à Irma voit dans le liquide injecté par la seringue un élément « malpropre », risquant de provoquer une « infection ». Fantasme activé par bien des rêveurs pour lesquels l'inconscient ne fait pas de différence entre l'urine et le sperme.
C'est en transformant sa représentation du travail thérapeutique que Sigmund Freud accède à des lectures qui accordent un pouvoir de fertilité à la scène sexuelle, et en particulier à la participation masculine. Comment comprendre, d'ailleurs, la version qui fait de l'apport masculin un principe de souillure ? Dans « Sur le plus général des rabaissements de la vie amoureuse » (1912), il attribue à la lecture culturelle, et principalement au « courant ascétique du christianisme », l'équivalent d'une défiguration atteignant l'activité sexuelle : « *La domestication de la vie amoureuse par la civilisation entraîne un rabaissement général des objets sexuels.* » De telles stratégies de rabaissement sont d'ailleurs pratiquées, sur un mode parfois inattendu, dans la psychanalyse contemporaine. Dans *L'Envers de la psychanalyse*, c'est sur la mère que Jacques Lacan dirige un regard inquiétant : « *Le désir de la mère n'est pas quelque chose qu'on peut supporter comme ça, que cela vous soit indifférent. Ça entraîne toujours des dégâts. Un grand crocodile dans la bouche duquel vous êtes – c'est ça la mère. On ne sait pas ce qui peut lui prendre tout d'un coup, de refermer son clapet.* » (Lacan, 1969-1970.)
Il ne s'agit pas de réduire la position de Jacques Lacan à cette seule orientation, mais il est vrai que la suspicion de nuisance, dans son discours, porte essentiellement sur la mère, tandis qu'il est fréquent que Sigmund Freud soupçonne le père : « *Père, ne vois-tu pas… ?* » Toujours est-il qu'une telle vision méfiante est à l'origine de pratiques médicales qui se pensent raisonnables. Songeons au cérémonial de l'accouchement et à la décision, autour de 1968, de confier au père la tâche visant à couper le cordon. Bien des pères ont répondu à cette invitation par un mouvement de recul. Le rituel est d'ailleurs soutenu par des présupposés inégalement fondés : le père serait chargé d'intervenir pour séparer l'enfant de sa mère, le sauvant du même coup du danger d'engloutissement.
L'attribution au père d'une fonction trouvant sa figure essentielle dans l'opération de coupure constitue d'ailleurs une relative dévaluation des pouvoirs de ce même père, dans la mesure où il est censé intervenir dans un temps second, comme si l'existence préalable de l'enfant était due au pouvoir de la seule mère. Ce qui revient à laisser dans l'ombre toutes les opérations et les rencontres pénétratives qui peuvent déboucher sur la fécondation.



Revenir à ce pouvoir permet de transformer la célébration phallique, que la théorie limite parfois à une fête de l'avoir : la différence structurale sépare ceux qui ont et celles qui n'ont pas. Or, dans l'attention portée au pouvoir pénétratif-inséminateur, on s'émancipe par rapport au scénario exhibitionniste qui, dans le texte d'Ernest Jones sur « Le stade phallique », semble enfermer l'adolescent dans le moment visuel et démonstratif : « *Il est remarquable que la curiosité sexuelle du garçon* […] *s'incarne non dans un intérêt porté aux femmes, mais dans des comparaisons entre lui-même et d'autres hommes. Cela correspond à l'absence frappante de la pulsion de la pénétration.* » (Jones, 1932.)
Est-ce véritablement étonnant ? L'appropriation de soi et de sa sexualité passe nécessairement par une complicité accrue, pendant un temps plus ou moins long, avec ses →

L'appropriation de soi **et de sa sexualité passe nécessairement par une complicité accrue avec ses compagnons de sexe.**

compagnons de sexe. Il est néanmoins nécessaire de soulever aussi la question du décodage culturel. Si nous revenons à l'allusion – le passage du décryptage grec de la sexualité au décryptage chrétien dans sa version ascétique –, on peut mesurer la coupure qui s'inscrit. Relisons le fameux passage platonicien, dans lequel le démiurge intervient pour constituer les deux sexes. On a retenu de ce texte du *Timée* la construction des femmes, dans lesquelles serait logé l'utérus, présenté comme un « *animal* [*zoon*], *au-dedans d'elles, qui a l'appétit de faire des enfants* » ; « *lorsqu'il reste un moment sans fruit* [...], *il erre par tout le corps, obstrue les passages du souffle, interdit la respiration, jette en des angoisses extrêmes et provoque d'autres maladies de toutes sortes* ».
On a précieusement retenu cette version qui installe au fond du féminin un principe de déraison et conduit à la crise d'hystérie.

QU'EST DONC DEVENU L'« ANIMAL » MASCULIN ?

La construction des hommes obéit-elle à une finalité plus raisonnable ? Précédant la fabrication des femmes intervient celle des hommes, dont l'ensemble du corps est traversé, toujours selon Platon, par un « *canal qui va de la tête, le long du cou, d'un bout à l'autre de l'échine* ». S'impose alors une différence fondamentale, grâce à laquelle ce « canal » voit s'ouvrir un destin refusé au féminin ; alors que l'animal utérin ne trouve pas d'issue lui permettant d'aller vers le dehors, ce qui le contraint à « errer dans le corps » et à remonter dans la gorge, la « substance germinative » masculine parvient à s'échapper hors du corps : « *Celle-ci, étant douée d'âme et trouvant une échappée à l'endroit même où elle s'échappe, cause un vivant appétit de jaillissement et produit ainsi le désir d'engendrer. Voilà pourquoi, chez les hommes, ce qui tient à la nature des parties est un être indocile et autoritaire, une sorte d'animal qui n'entend point raison* [*logos*] *et que ses appétits toujours excités portent à vouloir tout dominer*.* »
Qu'est devenu, dans la transmission allant de Platon à nos jours, l'« animal » masculin, rebelle au « *logos* » ? Nous en retrouvons les traces affaiblies, en quelque sorte biffées, dans un texte de François Rabelais, un auteur pourtant audacieux. Dans *Le Tiers Livre*, consacré à Pantagruel, un médecin, Rondibilis, prend la parole pour nous révéler non pas l'organisation de l'homme et de la femme, mais le seul destin de la femme : « *Quand je diz femme, je diz un sexe tant fragil, tant variable, tant muable, tant inconstant et imperfaict, que nature me semble* [...] *s'estre esguarée de ce bon sens par lequel elle avait créé et formé toutes choses, quand elle a basty la femme* [...]. *Certes Platon ne sçait en quel ranc il les doibve colloquer, ou des animans raisonnables, ou des bestes brutes. Car Nature leur a dedans le corps posé en lieu secret et intestin un animal, un membre, lequel n'est es homes.* » (Rabelais, 1546.)
Platon est cité au passage, rendant explicite la référence au *Timée*, mais une mutilation textuelle advient : l'homme a perdu ce fameux « animal » que lui attribuait Platon en le nommant « *membre* » (une note traduit par « organe »).
Ainsi dépourvu d'« animal » interne, l'homme est sans doute devenu, conformément à ce qu'exige la fantasmatique culturelle, plus raisonnable, mais si on se réfère aux émotions que provoque, chez les femmes, ce « *membre tout nerveux et de vif sentiment* », on est conduit à penser qu'il a payé au prix fort, du moins sur le plan de l'image, cette absence supposée de déraison. Rondibilis décrit, en effet, les divers émois liés au « frétillement » du membre soupçonné d'animalité, émois qui seraient réservés aux femmes : « *Tout le corps est en elles ébranlé, tous les sens ravis, toutes affections interinées, tous pensements confondus.* » (*Ibidem*.)
Il reste, bien entendu, à interroger de plus près les rouages historiques qui ont permis ces permutations affectant l'image ; une coupure est intervenue, non pas celle qu'opèrent les ciseaux devant trancher entre mère et enfant, mais celle qui vient séparer l'homme d'une puissance éruptive, censée s'être réfugiée à l'intérieur des femmes et qui, si sa présence était signalée dans le fonctionnement masculin, permettrait au père de trouver place non nécessairement au terme du parcours, mais au lieu où se produit l'allumage qui conduit à l'enfant.

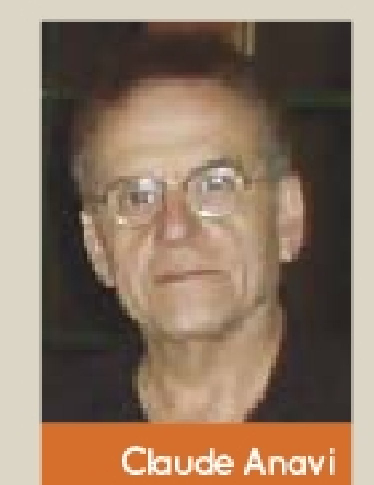
Note

* Platon, *Timée*, 90-91.



Erica Francese
Psychologue clinicienne
Psychanalyste

Le paradoxe de la virilité dans les cités



Claude Anavi
Psychologue clinicien
Psychanalyste

À travers des études de cas relevant de l'Aide sociale à l'enfance, les auteurs explorent le fonctionnement psychique de nombreux « jeunes des banlieues » à la virilité ostentatoire, manifestant des comportements défensifs destinés à pallier des carences. Le « paraître viril », dans cette perspective, voudrait compenser les failles d'une identification masculine structurante ou, autre hypothèse, constituerait une formation réactionnelle contre le féminin ou le maternel.

Chacun s'accordera, aujourd'hui, à constater une évolution notable des identifications sexuées, qui ont connu, depuis quelques décennies, des remaniements importants. La mixité s'est largement répandue, la femme s'est émancipée pour une large part de la soumission à l'homme, et les représentations de la féminité et de la masculinité sont devenues, de ce fait, plus floues dans nos sociétés. Ces changements conduisent certains auteurs comme Michel Schneider à évoquer *La Confusion des sexes* (2007), d'autres redoutent un désarroi grandissant des hommes et une prise de pouvoir des femmes et des mères. La virilité serait-elle en danger ? Face à ces bouleversements, nous nous sommes demandé s'il en allait de même dans les cités de banlieue pour des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (Ase) que nous rencontrons dans le cadre d'un suivi psychothérapique.
Ils ont tous été placés à l'Ase en raison de conflits familiaux aigus, d'abandon et de maltraitances physiques et-ou psychologiques. Sont-ils également sensibles aux inflexions de la condition masculine ? Ou ces jeunes gens des cités représentent-ils, dans un contexte de crise, un bastion de résistance prônant une virilité inchangée ? Comment, dans des conditions familiales délétères ajoutées à des conditions sociales d'exclusion, peuvent-t-ils se forger une identité sexuée, une identité de genre ? Qu'en est-il, notamment, de leurs identifications à l'imago paternelle ?
C'est à travers des vignettes cliniques que nous allons montrer que le fonctionnement psychique de nombre de jeunes « de banlieue » à la virilité ostentatoire relève de mouvements psychiques défensifs visant à pallier des carences et des fixations organisationnelles.
Ces adolescents viennent dans nos cabinets par « contrat » avec l'association qui les prend en charge matériellement : une forme de thérapie sous contrainte, dont l'initiative revient à l'Ase, dans un but d'insertion sociale.
S'ils acceptent de se reconnaître démunis matériellement, il leur est plus difficile de se reconnaître psychologiquement fragiles. Parmi ces jeunes, seulement un tiers sont des garçons, bien que les difficultés d'insertion sociale sont plus fréquentes pour eux.

SAÏD

Saïd a dix-sept ans lorsqu'il vient pour un premier rendez-vous. L'allure, le ton, sont agressifs, le discours opposant, avec un fort accent « racaille ». De prime abord, il se dégage de lui une image de « dur ».
Invité à raconter son parcours de vie qui le conduit à demander une prise en charge, il annonce qu'il ne souhaite pas parler de son passé.
Pourtant, il raconte un placement lorsqu'il était « bébé », en Hollande, dont il se souvient juste avoir entendu que c'était en vue d'être adopté. Puis, il serait parti six mois chez une tante « au bled », mais il refusait de se nourrir et pleurait tout le temps. Alors, sa mère l'aurait repris. Quant à la souffrance exprimée lors de ces placements : « *Non, j'étais bébé, c'est forcé que je voulais ma mère, non je n'ai pas souffert, je m'amusais...* » Il aurait ensuite vécu « heureux » avec →



→ sa mère et son petit frère. Le père ? « *Je ne veux pas avoir affaire à lui.* » Au cours de l'entretien, il dira que son père était violent : « *Il tapait le bébé. Le bébé, c'était moi… Vous êtes maligne, vous avez réussi à me le faire dire !* » Comme si je voulais obtenir de lui des informations par la ruse, à la manière d'un policier. Je saurai plus tard que son père, après avoir été destitué de ses droits parentaux à cause de la violence exercée sur son fils, avait disparu. C'est donc son père qui ne voulait plus avoir affaire à lui… Saïd inverse la situation.

Placé en foyer pendant quatre ans, Saïd en est renvoyé à la suite d'un cambriolage… Le lycée le tolère « parce qu'il a des capacités », mais il est souvent exclu en raison de bagarres avec les camarades et d'insolences envers les professeurs. Il raconte l'accident de sa mère qui aurait accru les difficultés de sa situation. Elle travaillait comme femme de ménage dans un hôtel, lorsqu'elle est tombée du balcon en secouant un tapis, la rambarde étant mal assurée. Il regarde le balcon de mon cabinet. La patronne de l'hôtel n'a pas appelé les secours tout de suite, parce que sa mère n'était pas déclarée. « *Je crois bien qu'elle habitait dans une avenue comme celle-ci, non, dans celle-ci !* » Sa mère aurait sombré dans le coma pendant six mois et aurait continué de souffrir par la suite. Elle serait décédée quelques années plus tard. Saïd relate les faits successifs comme s'il y avait une relation de cause à effet. Plus tard, j'en déduirai qu'il s'agissait d'un suicide. À partir de ce récit, il commence une longue tirade antisémite chargée de tous les stéréotypes actuels et intemporels. Pendant que je l'écoute, je pense à la façon dont il a détaillé du regard mon cabinet, il a dû déceler les signes de judaïté, et je perçois son regard haineux : « *La patronne juive…* » C'est bien moi… « *J'ai été gentil, je lui ai juste cassé les vitres… en quatrième, il y avait un juif, on l'a bien esquinté.* » Je ressens de la peur. Il m'interpelle hargneusement sur le conflit israélo-palestinien. Israël doit disparaître, il exige de savoir ce que j'en pense… mais plus il s'engage dans un *crescendo* de haine, plus ma peur s'estompe à la faveur d'une grande tristesse, que je lui renvoie : « *Je pense que, pour ne pas ressentir la douleur pour la mort de votre mère, il vaut mieux me haïr de toutes vos forces.* » Surpris, il se calme et il en convient.

L'entretien se termine sur son envie d'avoir un jour un cabinet d'avocat aussi « *classe* » que mon cabinet « *psy* », alors qu'« *en bas, on m'a remarqué* »… Je comprendrai plus tard : mon collègue l'avait vu cogner furieusement la porte prétextant qu'elle était fermée. Il l'avait alors invité à sonner à l'interphone pour me « demander » de lui ouvrir plutôt que de chercher à entrer de force. Or, demander implique la reconnaissance d'une certaine dépendance : l'autre a quelque chose qui nous manque et que l'on désire. Pour celui qui est mal assuré de son intégrité narcissique, tout manque équivaut à une défaillance insupportable et toute demande à une humiliation. Mieux vaut revendiquer. Tout comme Saïd préfère rejeter de peur d'être rejeté.

Mais une pointe d'humour, signe d'une certaine distance envers son propre discours, laisse entrevoir une possibilité d'engager une relation thérapeutique. L'envie, chez lui, n'est pas exclusivement destructrice, elle ouvre sur une possibilité d'identification (avoir une profession, un cabinet, semblables aux miens).

Bien qu'il puisse se présenter avec une certaine insistance comme « un bébé », un être en détresse, Saïd dément toute souffrance dans une belle dénégation : réclamer sa mère est « normal » à cet âge-là : il n'est donc plus le « bébé qui pleure sa mère ».

Mais l'affect dépressif qu'il ne peut pas assumer se fait sentir dans le contre-transfert, en total contraste avec son discours manifeste, découvrant la valeur défensive de sa diatribe. Chercher à m'attaquer ou solliciter mon agressivité à son égard est préférable au fait de susciter mon empathie en se présentant comme un orphelin inconsolé et impuissant face au monde extérieur hostile. Ou, plutôt, ce n'est que protégé par cette façade virile qu'il peut se montrer démuni.

Il est vrai aussi que Saïd, comme les autres adolescents de l'Ase, est pris dans une double contrainte : l'injonction d'une insertion sociale rapide (la prise en charge s'arrête au plus tard à l'âge de vingt et un ans) et la régression supposée dans une psychothérapie. Simultanément, on leur demande de s'engager à devenir adultes et on les incite à faire des liens



avec leur histoire. Or, la rupture avec le passé, le deuil des relations objectales infantiles, sont inhérents au processus d'adolescence.
Tout au long de sa prise en charge, Saïd refusera d'exprimer des sentiments de solitude et de tristesse : « *Je ne veux pas me plaindre !* » À la plainte, il préfère sa dénégation virile, la protestation, qui lui confère plus de prestance.
Saïd manquera nombre de séances, pris dans un transfert parallèle singulier : il se retrouvait, à l'heure de sa séance, au poste de police pour avoir insulté et craché sur un policier sur le chemin de mon cabinet… *acting out* signifiant un appel à l'imago paternelle, sous une forme sadomasochiste. C'est d'ailleurs par la relation de soumission à un cousin qu'il trouvera une insertion professionnelle dans sa sandwicherie, se faisant exploiter et quittant le lycée.
Malheureusement, la prise en charge Ase ainsi que la thérapie s'arrêtent sur cette « réinsertion », alors qu'il aurait été souhaitable de poursuivre, afin que le masochisme mortifère se transforme en masochisme de vie (Rosenberg, 1991), lui permettant d'endurer la frustration en vue d'obtenir la satisfaction et non de rechercher la souffrance.
En même temps, Saïd avait parcouru un chemin du comportement de fuite dans l'acte agressif et transgressif à cette insertion sociale qui impliquait une plus grande tolérance à la frustration. Mais pris au piège de ses identifications parentales opposées et extrêmes – à la mère « victime » ou au père agresseur –, Saïd ne pouvait pas introjecter de fonctions parentales suffisamment bonnes pour prendre soin de lui-même.

JEAN

Étiqueté « hyperactif » dès le début de sa scolarité, violent en classe et dans sa famille d'accueil, Jean a néanmoins réussi, pendant sa prise en charge, à obtenir des diplômes promettant une bonne insertion professionnelle.
En contrepartie, il souffre de douleurs dorsales liées à une raideur musculaire tenace. Sa posture « fière », à l'allure d'érection, traduit son incapacité de lâcher prise. À un niveau plus archaïque, cette crispation semble correspondre à une tentative de tenir debout tout seul, pour pallier les carences du *holding* maternel. Pupille de l'État, il a dû se passer de parents. Même la sollicitude lui est insupportable, la ressentant comme une mise au jour de sa vulnérabilité : Jean éclate de colère lorsque son éducatrice se soucie de sa santé ; il sait « se gérer tout seul ». De son père, il sait seulement qu'il était toxicomane. De sa mère, jugée incapable de l'élever, il dit avec haine : « *Elle est bête !* », alors qu'il ne l'a plus vue depuis ses trois ans. Bela Grünberger (1975) nous rappelle que la mère absente est inconsciemment vécue comme mauvaise, non comme manquante.
Sa posture hypertendue a comme pendant relationnel la maîtrise : dans les entretiens, il ne laisse passer aucun silence, se protégeant par là-même de mes interventions. Il occupe la séance avec le récit des événements de la semaine, des éventuels conflits avec les congénères ou les adultes, sans accéder à un mouvement introspectif. Il a enfin pu, après des années, avouer se sentir « *nul* » face aux filles. Il est incapable de les comprendre, de s'identifier à elles. Mais la question de la féminité commence à se poser à lui, signe qu'il aborde la différence des sexes, par cette énigme du féminin qui indique qu'il lui manquerait quelque chose que la femme aurait. Jusque-là, son sentiment d'insuffisance face à l'autre sexe avait été masqué par des conquêtes nombreuses et faciles grâce à son physique avantageux. Mais la relation amoureuse ne dure pas, l'intimité partagée ne dépassant pas l'acte sexuel. Les relations sexuelles ont comme but ultime la réassurance narcissique de sa virilité. Comme pour d'autres garçons, mais aussi pour quelques filles, l'acte sexuel sert davantage à se débarrasser de l'autre sexe qu'à s'en rapprocher.

ACHILLE

Le corps peut traduire la lutte contre le féminin et le maternel par l'investissement de la musculature et l'activité motrice censées transmettre une image de force et de virilité.
Achille est un jeune homme de seize ans, qui, dès l'âge de douze ans, fut en conflit violent avec sa mère. C'est un garçon intelligent, à l'esprit vif, qui manie l'argumentation avec →

→ une telle habileté que sa mère, désemparée, fit appel aux services sociaux, et l'enfant fut placé dans un foyer. Nous apprenons que le couple parental s'était séparé lorsqu'il avait deux ans. La mère aurait, d'après Achille, arrêté de travailler pour s'occuper de lui. Quelle que soit la réalité historique, il semble clair que la mère d'Achille désire donner à son fils l'image d'une mère aimante qui s'est consacrée totalement à lui, d'autant qu'elle n'a plus jamais cherché un emploi et qu'elle vit des aides sociales. De surcroît, elle dévalorise le père d'Achille en soulignant qu'il n'a jamais assumé son rôle auprès de son fils. La séduction maternelle est bien présente et arrime le fils aux seuls liens maternels. Celui-ci a tôt fait de nous faire savoir que son père n'est rien pour lui. Quant à sa mère, il tente d'accroire l'idée qu'elle ne fait que l'insupporter à souhait. Ce dénigrement constant à l'égard de ses parents relève d'un fantasme d'auto-engendrement, configuration fréquente à l'adolescence qui vise à se dégager de la problématique prégénitale et œdipienne. La toute-puissance d'Achille est repérable dans les récits de son enfance avec ses exploits sportifs, son infatigabilité, sa force sans limite. Dans ce sens, il évoque son enfance avec nostalgie, puisqu'il était dépourvu de symptômes phobiques contraignants, d'angoisse, et qu'il disposait, selon lui, de ressources inépuisables. Son corps, sa musculature, qu'il entretient avec ténacité, semblent être le lieu de son idéal.

Les imagos parentales n'ont pu jouer un rôle structurant dans la constitution du narcissisme. La mère, assignant à son fils un rôle de substitut phallique en lui consacrant sa vie de mère et de femme, n'a pu permettre à celui-ci de se déprendre d'une imago vécue comme toute-puissante. Thérèse Tremblais-Dupré (1993) a bien perçu que, dans ce type de relation à la mère, il s'ensuit fréquemment, chez le garçon, un effondrement narcissique à la puberté. L'adolescent, pour se distancier de l'imago maternelle, devra lutter contre les désirs passifs, d'autant que le père est vécu comme impuissant à lui transmettre une identification masculine valorisante. La fonction paternelle, du fait de sa disqualification par la mère, et du fait que le père y a très certainement contribué, n'a pu être opérante pour Achille. Il reste aux prises avec l'imago maternelle, avec d'autant plus d'ambivalence qu'il en est dépendant.

Achille, malgré une bonne intelligence, n'a poursuivi des études secondaires qu'au prix de résultats médiocres. Il passait son temps à s'agiter en classe, faisant le pitre auprès de ses camarades et narguant les enseignants. Il luttait, là encore, sans doute, contre la passivité imposée par la situation d'apprentissage. Mais ces défenses par l'agir ont fini par échouer : il a dû interrompre ses études du fait de l'envahissement de l'angoisse. Actuellement, il n'a aucune insertion sociale et rivalise avec ses parents dans l'échec, signe d'un masochisme manifeste.

Les manifestations de « virilité » chez Achille se centrent, comme nous l'avons souligné, sur son propre corps. Adepte du *bodybuilding*, il tient à une apparence de puissance dans une visée de maîtrise et de restauration narcissique. *A contrario*, il ne supporte pas les corps minces ou frêles des garçons. Il a tôt fait d'évoquer une supposée homosexualité, qu'il rejette avec véhémence, homophobie et sexisme, qui rencontrent un écho dans son milieu où le machisme et l'hypervirilité y sont grandement valorisés, même si cela ne s'observe pas exclusivement dans les banlieues défavorisées.

Le paraître viril vient pallier les failles d'une identification masculine structurante.

Des parents socialement déchus ne peuvent que difficilement représenter des modèles identificatoires et narcissiquement valorisants pour leurs enfants.

Mais la psychogénèse d'Achille, même si elle s'inscrit dans un contexte socioculturel donné, nous montre bien que l'apparence de virilité est factice. Le paraître viril vient pallier les failles d'une identification masculine structurante.

Chez Achille, cette problématique apparaît clairement lorsqu'il se mire dans le miroir pour inspecter ses muscles en craignant une soudaine maigreur, signe d'une féminisation. Son hyperactivité, qui s'est manifestée dès l'enfance, révèle une lutte contre la passivité, eu égard à une mère potentiellement omnipotente et destructrice.

L'hyperactivité d'Achille, son besoin constant de courir, de se mesurer à autrui, d'éprouver ses forces jusqu'aux limites, nous font penser aux procédés autocalmants décrits dans *Les Galériens volontaires* de Gérard Szwec (1998). Il s'agit de reproduire, sans cesse, les mêmes comportements dans une visée non pas de plaisir, mais dans une contrainte de répétition. Ces procédés s'opposent à la fantasmatisation.

La toute-puissance projetée sur la mère est consécutive de la prématuration du nouveau-né et de sa dépendance, mais la dépendance qui perdure excessivement renforce l'ambivalence envers la mère. « *L'enfant doit alors user de stratagèmes pour échapper à la toute-puissance de la mère* », comme nous le dit Jacqueline Chasseguet-Smirgel (2003). L'un des stratagèmes est l'idéalisation phallique avec son cortège de manifestations d'hypervirilité.

S'il est vrai, comme nous le rappelle Donald W. Winnicott (1969) qu'au tout début la mère doit s'adapter à l'enfant et lui donner ainsi un sentiment de toute-puissance, point

trop n'en faut non plus pour que le bébé puisse émerger de l'unité fusionnelle de départ. Cela ne peut se faire sans violence au bénéfice de la construction de l'identité du sujet. C'est ainsi qu'il faut comprendre, comme nous le dit Sigmund Freud (1905), que l'objet naît dans la haine. Cette violence est atténuée par la création entre mère et enfant d'une aire transitionnelle qui n'appartient ni à l'un ni à l'autre et qui évite au sujet l'antagonisme au moment de son assomption identitaire.

Dans le transfert d'Achille, il apparaît une disqualification de nos compétences, nous vivant tantôt comme impuissant à le guérir de ses symptômes, tantôt, et de façon davantage persécutrice, souhaitant le maintenir dans la maladie. Ces imagos auxquelles il nous identifie doivent se transformer pour déployer leur potentiel évolutif, qu'il s'agisse de l'imago maternelle désirant le garder en l'état, collé à elle, ou de l'imago paternelle impuissante à le séparer d'elle pour l'aider à devenir homme.

ORGANISATION PHALLIQUE

Nos patients à l'allure hypervirile relèvent de l'organisation narcissique phallique qui idéalise les fonctions attribuées au pénis : le visible, l'extérieur, les agissements, aux dépens de l'intérieur, de la mentalisation, de la réceptivité et donc de la passivité. L'hypervirilité serait une sorte de formation réactionnelle contre le féminin, le maternel.

Elle se relie au stade phallique infantile : l'enfant découvre la différence des sexes qu'il interprète comme existence d'un seul sexe : le pénis qu'on a ou qu'on n'a pas. Cette partie du corps présente l'avantage d'être toujours à la portée de la main, sous le contrôle du regard. L'objet du plaisir devient ainsi permanent, ce qui confère un plus d'autonomie.

Le sexe distingue et sépare le garçon de la mère. Le garçon est en cela avantagé par cette diversité anatomique, mais, lorsqu'il ressent cette différence comme non assurée, il cherche à surcompenser par des attitudes hyperviriles : il se montre aux antipodes du féminin. Michel Fain (1998), remarque que le terme « viril », pas tout à fait synonyme de « masculin », exclut le « féminin » plus qu'il ne s'y oppose. Il s'agit d'un passage nécessaire pour accéder à l'autonomie, mais la fixation à l'antagonisme phallique-châtré ne permet pas d'aborder la différence des sexes. L'organisation phallique ne renonce pas à la toute-puissance infantile : en prônant l'idéalisation narcissique des fonctions péniennes, elle dénie l'incomplétude inhérente à l'appartenance à un seul sexe.

La plupart de nos jeunes patients de l'Ase ont vécu, enfants, des passages de désarroi au cours desquels, débordés par les excitations internes et-ou externes, aucun adulte ne venait faire fonction de pare-excitation, les plongeant dans une passivité subie, envahis par un sentiment d'impuissance et de désespoir. Cette forme de passivité désorganisatrice est nommée par André Green (1999) « passivation », pour la distinguer du choix pulsionnel de la passivité qui, lui, en tant que but de la pulsion, est toujours lié au plaisir.

Pour eux, toutes formes de passivité réveilleraient l'angoisse de revivre cet état de passivation.

La passivité rend supportable, voire agréable, l'excitation interne ou externe perturbatrice de la sérénité narcissique du Moi. Cette passivité réceptrice pourrait être attribuée au féminin dans les deux sexes : c'est grâce au masochisme érotique féminin, qui érotise l'excitation, que la pulsion est acceptée, et la fantasmatisation possible.

Pour accéder et dépasser la phase phallique, il est nécessaire, comme l'ont souligné de nombreux auteurs (Grünberger [1975] ; Bergeret [2001]), d'introjecter les imagos phalliques-narcissiques parentales. Cela va permettre à l'enfant d'atteindre une intégrité corporelle et psychique et, ainsi, d'affirmer une identité sexuelle. C'est à la phase anale que cette introjection se produit dans une visée intégrative. Lorsque les blessures narcissiques restent prédominantes, les imagos parentales sont alors empreintes de sadisme. L'introjection phallique qui nécessite la réceptivité, notamment du phallus paternel, est rejetée. Il s'ensuit une régression face à l'œdipe et une prédominance de la phase phallique-narcissique dans laquelle c'est le rapport de force qui prédomine avec son cortège d'opposition, d'agressivité, voire de délinquance.

La passivation serait aussi à l'origine du sentiment de honte. Lorsque cette expérience n'a été que trop vécue, le sujet reste sans barrières solides entre lui et le monde extérieur, sans maîtrise de ses excitations, susceptible d'être à découvert, de dévoiler ainsi son inadéquation à l'idéal du moi. Une expression récurrente de ces adolescents : « respect » exprime la quête d'admiration, la sensibilité à l'humiliation. La reconnaissance du groupe est essentielle pour l'estime de soi, particulièrement pour les sujets au narcissisme mal assuré. Le regard social est soutenu par la crainte d'être rejeté par le groupe si on enfreint le code d'honneur des banlieues.

L'identité groupale peut être idéalisée pour renforcer le narcissisme fragile du sujet, ce qui est extérieur au groupe devant être haï. Pour les bandes de garçons des banlieues défavorisées, la cohésion groupale repose sur la haine identitaire du féminin, que les « tournantes » mettent en acte.

→

→ L'HYPERVIRILITÉ COMME RÉSISTANCE À LA CURE

Sigmund Freud (1937) nomme « *roc du féminin* » l'impasse devant laquelle se trouve une analyse : l'homme ne peut pas assumer une position de soumission envers le psychanalyste qui le renvoie à une position féminine ; la femme, quant à elle, reste dans la rancune de la revendication phallique.
Pour nos jeunes, l'obstacle est en deçà : la passivité même est inacceptable, parce que porteuse d'un danger pour l'intégrité narcissique du sujet. Leur fonctionnement psychique est tourné vers l'effort pour éviter la passivité et la dépendance par un comportement actif, voire transgressif.
La règle fondamentale d'une psychothérapie d'inspiration psychanalytique – laisser venir affects et représentations, parler librement avec le moins de contrôle possible – est intolérable. Ils ne peuvent pas renoncer à la maîtrise de leurs contenus psychiques et de la relation à l'autre. Ne serait-ce que la posture assise dans un fauteuil : elle est souvent malaisée en raison de la passivité motrice qu'elle implique ; certains se lèvent, d'autres restent assis sur le bord de façon raide, l'important étant de garder la vigilance et le contrôle. Parler de soi à un adulte revient à exposer sa vulnérabilité, être pénétré, soumis à l'humiliation, voire être anéanti par le regard de l'autre.

UN PÈRE À IDÉALISER

Que la mère induise une excitation psychique et libidinale trop intense, sans doute comme chez Achille, ou que l'enfant subisse des carences de soins comme chez Saïd, Jean et la plupart de ceux que nous rencontrons, il s'ensuit une excitation non liée par le fantasme qui reste dévolue à l'agir comportemental. Si le père ne peut pas jouer un rôle de médiation, l'identification au père indispensable à la masculinité du garçon ne peut pas être opérante.
Même si le besoin de se distancier de la mère archaïque est commun aux deux sexes, et nous savons que nombre d'adolescentes dans nos cités prônent des attitudes phalliques, pour le garçon, l'introjection de l'imago paternelle implique une projection de son narcissisme sur son père qui incarne alors son idéal du moi. L'introjection de l'imago paternelle ne peut se réaliser que si les relations avec ce dernier ont été suffisamment bonnes et constantes, comme nous le dit Jacqueline Chasseguet-Smirgel (2003). Lorsque le père est défaillant, parce que violent avec son fils, absent ou décrié, l'introjection aboutissant à l'identification masculine achoppe.

CONCLUSION

Nous avons voulu montrer, à l'aide de vignettes cliniques concernant des adolescents pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, que leur comportement fait d'une lutte contre le féminin par des démonstrations d'hypervirilité relève de la problématique narcissique-phallique.
Pour Saïd, la défense par le comportement agressif et délinquant prédomine sur les autres défenses du tableau des manifestations de l'organisation phallique narcissique. Jean est surtout dans la maîtrise de ses émotions et de l'autre ; lorsqu'elle lui échappe, il a recours à la violence. Achille privilégie l'activité physique et l'exhibition musculaire.
Ils ont tous souffert de carences de soins parentaux dès la prime enfance. Dans les anamnèses, nous retrouvons des placements, des abandons, des mères défaillantes et des pères exclus ou absents.
Peu assurés de leur identité sexuée, ils privilégient alors les signes distinctifs virils, notamment au niveau du comportement – l'agir, l'agressivité – et du corps – la musculature. Le féminin est source d'angoisse qu'ils tentent de vaincre par des attitudes machistes. Il s'agit de lutter contre toute passivité qui les renverrait à une confusion avec l'imago maternelle toute-puissante et destructrice, que la mère ait été envahissante ou absente. Fixés à la mère prégénitale, ils font tout pour s'en différencier et s'en dissocier radicalement. Une aire transitionnelle n'a pu s'instaurer pour tempérer la violence inhérente à la construction identitaire. De surcroît, les pères, eux aussi défaillants et-ou absents, n'ont pu médiatiser la relation à la mère. L'idéalisation et l'introjection du père n'ont pu être opérantes, laissant l'identification paternelle en souffrance. ▶



Annik Houel
Professeure émérite en psychologie sociale, centre Louise-Labé, université Lyon-1

Le crime passionnel
Virilité et masculinité mascarade

Certains crimes passionnels pourraient se comprendre comme une contrainte à la virilité, laquelle ne serait qu'une « mascarade de la masculinité », à entendre comme un écho à la « mascarade de la féminité ». Pourquoi mascarade et en quoi consistent la masculinité et la féminité ? La réponse serait que chaque sexe s'installe naturellement dans sa propre identité sexuelle. Mais cette réponse soulève une autre question : la virilité serait-elle une vraie ou une pseudo-identité ?

Que l'on se rassure : notre propos n'est pas de soutenir que la masculinité serait une mascarade, comme elle peut l'être dans la virilité, mais que, dans certains cas, comme dans celui d'un crime passionnel, perpétré par un homme, on peut tenter de comprendre son acte à la lumière d'une contrainte à la virilité, dont le père est le bras armé.

Une virilité qui serait une mascarade de la masculinité doit s'entendre en parallèle avec le concept de la « *féminité mascarade* » (Hamon, 1989) élaboré par Joan Riviere, psychanalyste de l'École anglaise des années trente : cette féminité mascarade est une stratégie de défense face à la peur de se trouver en rivalité avec les hommes, de se trouver en place d'usurpatrice, par peur des mesures de rétorsion qui peuvent s'ensuivre. Elle montre que prendre les habits de la féminité – dans des domaines où il serait possible d'envisager qu'il n'y ait plus de différences, c'est-à-dire celui du travail et non de la sexualité ou de la parentalité – est une défense devant la peur de voler le pénis paternel. Elle s'appuie sur le cas d'une jeune femme, brillante oratrice, qui ne pouvait s'empêcher de se rabattre après ses interventions sur une séduction exacerbée envers la gent masculine, par peur de la rivalité avec le père, brillant orateur lui aussi. De quel ordre seraient les mesures de rétorsion pour la masculinité ? S'agirait-il d'une peur de représailles paternelles ou de représailles maternelles ? Le parallèle entre les deux sexes ne peut, bien évidemment, être absolu, mais Joan Riviere elle-même en suggérait néanmoins la possibilité, comme l'a récemment fait remarquer Nancy Chodorow, une psychanalyste féministe américaine : « *Joan Riviere souligne que les solutions sur le plan sexuel et de l'appartenance à un sexe résultent d'un étayage défensif de la résolution de conflits. Pour elle, la féminité subjective chez une femme, comme, vraisemblablement, la masculinité chez un homme, sont en même temps réelles et une mascarade.* » (Chodorow, 2003.)

Mais qu'est-ce que la masculinité ? Comme pour la féminité, c'est la capacité d'intégrer la différence des sexes pour pouvoir s'installer, sans excès, dans sa propre identité sexuelle : autant dire que la masculinité représente une issue, une libération par rapport au poids des modèles de la virilité. La virilité serait-elle alors une pseudo-identité, comme l'affirme la psychodynamique du travail ? C'est le propos de Christophe Dejours qui montre avec « *l'idéologie défensive de métier* » que, dans le cas, par exemple, des ouvriers du bâtiment, « *mépris, ignorance et inconscience face au risque ne sont qu'une parade* » (Dejours, 1993). La parade virile est le propre du « normopathe viril » : « *Le ressort de la virilité défensive est la honte de passer pour une femme. Ce qui est jugé honteux, indigne d'un homme, c'est d'être incapable de maîtriser le courant tendre de ses émotions, c'est de fuir, de s'effondrer devant une situation difficile.* » (Molinier, 2000.) La rigidité est une des caractéristiques de cette virilité défensive, de l'incapacité d'intégrer l'autre sexe, le féminin ; elle serait un système défensif contre l'angoisse de castration chez l'homme d'où, dans le machisme, la terreur d'être assimilé à une femme, puisque le féminin ne peut être →

entendu que comme l'équivalent de « châtré ». Voilà pourquoi, dit Jean Cournut, « *le macho s'identifie à un père viril, actif et volontiers sadique* » (Cournut, 2001). Avant de tester cette hypothèse de la virilité mascarade à l'épreuve de la clinique, précisons un point méthodologique : nous avons (Houel, Mercader, Sobota, 2008), avant l'analyse de cinquante dossiers d'assises de la cour de Lyon – de 1986 à 1991 – travaillé l'approche sociologique à partir d'un ensemble de données (c'est-à-dire 337 crimes), pour obéir à notre souci de psychosociologues, à savoir articuler scène privée et scène publique ou, en d'autres termes, scène subjective, psychique, et scène sociale ; c'est-à-dire prendre en compte la façon dont les rapports sociaux de sexe encadrent, cadrent, incitent, sollicitent même, des comportements individuels tels qu'on peut les voir dans ce passage à l'acte qu'est le crime dit « passionnel ». Voici un exemple de cette « mise en acte », avec ce dialogue entre un expert psychiatre et un de ces criminels :

– « *Expliquez-moi pourquoi vous avez tué de cette façon votre maîtresse ?*

– Je n'ai fait, Docteur, que ce que tout homme a envie de faire... » (Susini, 2004.)

Il est bien évident qu'ici « homme » est à entendre au sens de « masculin », et cette confusion, classique néanmoins, indique bien la difficulté du meurtrier à être un sujet humain avant d'être un sujet masculin. Ajoutons à ce dialogue qui n'a rien d'imaginaire : ce que tout homme a envie de faire ou en tout cas, si ce n'est la possibilité, est du moins incité à faire, ne serait-ce que par le biais de l'indulgence qu'il sait rencontrer en cas de passage à l'acte dont attestent les faibles peines prononcées, ce que Françoise Héritier a formulé de magistrale façon : « *Autant la violence féminine est une transgression, autant la violence masculine est "légitime", une affaire entre hommes.* » (Héritier, 2002.)

LA BANALITÉ DES CHIFFRES

Les chiffres issus de nos données (Mercader, Houel, Sobota, 2003) disent les intrications d'une violence en acte : pas de surprise, donc ; mais, dans les détails, on voit que les criminels de notre corpus sont des « hypernormaux », déjà statistiquement parlant. Le profil socioprofessionnel, par exemple, présente d'importantes ressemblances avec celui de la population générale. Seule mérite d'être remarquée une surreprésentation des auteurs de crimes dits « passionnels » appartenant aux catégories « ouvriers » et « artisans », et c'est d'ailleurs le cas des deux hommes dont nous allons parler.

De façon générale, les hommes recourent au crime dit « passionnel » beaucoup plus souvent que les femmes : l'auteur(e) du crime est un homme dans 78 % des cas et une femme dans 22 % des cas. Ces proportions présentent une remarquable stabilité historique : l'étude des crimes dits « passionnels » conduite par Joëlle Guillais sur une décennie au cours du XIXe siècle relève que la criminalité privée est, dans 82 % des cas, une affaire d'hommes.

Mais, au regard de l'âge, les auteurs de crimes dits « passionnels » se distinguent nettement des autres criminels de la criminalité en général. La population âgée de plus de trente ans représente 77 % de l'effectif de notre corpus contre 43 % de l'effectif pris en compte au titre de la criminalité légale (Cario, 1997). La moitié des crimes se produit dans le cadre de liaisons de plus de dix ans, ce qui confirme la relativité de la notion de passionnel. La passion, en effet, se définit par son caractère fusionnel, et l'incapacité de le dépasser : la problématique de la perte d'objet est présente dans près de trois-quarts des crimes commis par les hommes. L'idée d'abandon, présente dans les mêmes proportions que la jalousie, renvoie à une représentation du couple fondée sur l'indissolubilité du mariage et sur un contrôle des femmes qui s'exerce par-delà la rupture du couple. Au deuxième rang après la perte d'objet, la jalousie est présente dans plus de la moitié des crimes masculins (53 %). Mais on peut dire que la jalousie entre en jeu comme paravent : dans ce genre de cas, l'homme se demande plutôt « pour qui » sa femme est partie que « pourquoi », d'où l'importance du rival. Il semble que les hommes n'entendent pas la rupture, comme si la rupture pour eux ne mettait pas fin à leur sentiment d'appropriation de l'objet, ou comme s'ils avaient plus de mal à accepter la perte de l'objet : le crime peut survenir de nombreux mois après le départ de la femme. Le sentiment de posséder l'autre est donc profondément dissymétrique, ce que nous pouvons considérer comme la conséquence d'une situation de « viriarcat » (situation de domination des hommes sur les femmes). Nombre de crimes sont même effectués alors qu'aucun lien n'était engagé : la pathologie individuelle rencontre alors l'idée, socialement inscrite, qu'une femme, à partir du moment où un homme la désire, lui appartient. Dans un monde structuré par l'appropriation collective des femmes (Guillaumin, 1992), une femme peut ainsi en valoir une autre : « *Je voulais me venger de ma maîtresse en forçant cette inconnue* », déclare Éric B., condamné pour viol aggravé (Houel, Mercader, Sobota, 2003 [1]).

Nous avons également relevé que les hommes tuent davantage de personnes pour des raisons prétendument passionnelles : 23 % des hommes ont tué de deux à sept personnes, parmi lesquelles leur partenaire, leurs enfants, leurs rivaux, la famille de leur partenaire ou rivaux ou encore

des inconnu(e)s. C'est-à-dire que, du côté des hommes en tout cas, et assez paradoxalement, le crime dit « passionnel » ne s'inscrit pas nécessairement dans un « tête-à-tête » amoureux. Un ensemble de personnes sont concernées par la rupture de la liaison et, parfois, peuvent en être tenues pour responsables aux yeux de l'auteur du crime. Un exemple extrême, l'affaire Pascal D. : un jeune homme de vingt-neuf ans, repoussé par la jeune fille qu'il fréquentait depuis plus d'un an et qu'il pensait épouser, décide d'enlever sa belle. La jeune fille habite chez ses parents, et sa famille intervient. Pascal D. tue son ex-amie, ses parents et ses grands-parents, l'un de ses frères, et il blesse l'autre frère qui parvient à s'échapper [2].

Le crime masculin est donc largement autant une affaire de famille qu'une affaire de couple, ce qui doit nous inciter à élargir la problématique de l'appropriation des femmes en la liant à ses dimensions patriarcales (domination des hommes en tant que pères sur les femmes, les enfants et certains membres de leur parentèle). Et c'est ce modèle de patriarcat auquel les hommes peuvent être aussi largement soumis que les femmes, qui permet d'envisager une paternité, que l'on pourrait appeler « mascarade », comme partie prenante de la virilité mascarade.

PATERNITÉ MASCARADE

L'attachement à la figure du père, de père en fils, en est l'un des symptômes.

Dans l'affaire Mathieu, l'attachement très fort au fils est noté par les psychiatres comme un des éléments déclencheurs du passage à l'acte. Il faut dire que l'histoire de la filiation de cet homme est complexe : Mathieu est un homme de quarante-quatre ans, qui a été adopté par un couple alcoolique et violent, qu'il hait. À l'âge de seize ans, il apprend que sa mère biologique était juive, l'avait confié à des religieuses et qu'elle était morte en camp. De son père, il sait seulement qu'il était militaire et italien. Le roman familial est donc très lourd, comme très souvent dans nos cas. Il se marie, a deux filles, puis quitte sa femme pour une jeune femme juive, avec laquelle il a un fils. Mais celle-ci, qui a aussi une fille d'un premier mariage, envisage de partir vivre avec un autre homme. Quand elle annonce à Mathieu qu'elle le quitte, elle lui dit aussi vouloir placer leur fils, âgé de neuf ans et demi. C'est l'idée de perdre son fils (fils comme lui d'une mère juive) et-ou de voir son fils placé, voire adopté comme il l'a été, qui fait exploser Mathieu.

Il a, par ailleurs, très peu de droits sur son enfant, mais n'a jamais cherché à pallier cet état de fait : la mère de l'enfant et lui-même sont divorcés chacun depuis dix ans, mais ils n'ont, semble-t-il, jamais songé à se marier ensemble. Quelles qu'en soient les modalités, on voit donc chez cet homme un attachement très fort à ce fils unique. Globalement, il est connu pour être un homme violent, envers ses conjointes en particulier, se revendiquant d'extrême droite, assidu des bars et de son club de tir… Il tente de tuer son rival, « *par amour et pour l'honneur* », dit-il, ce thème de l'honneur étant récurrent chez ces hommes, comme l'usage des armes d'ailleurs.

Le même fort attachement paternel à un fils se retrouve dans l'histoire de Romain. Cet homme, après son crime, se réfugie



à cent kilomètres chez ses parents, à qui il avait confié son fils pour le week-end. Il veut le voir une dernière fois avant de se rendre à la police. Le rapport qu'il a avec sa fille aînée est, en revanche, plus que difficile, la fille étant du côté de la mère : elle reste habituellement avec cette dernière quand les deux « hommes » de la famille, le père et le fils, rendent visite aux grands-parents. La relation de cette petite-fille à son père est d'ailleurs catastrophique : elle parle de lui en termes de « *vermine à rat* ». Mais il faut dire qu'elle n'a que onze ans quand elle est mise par sa mère en position de complice →

Notes

1. Il s'agissait, dans ce premier ouvrage, de l'étude des représentations sociales véhiculées par la presse quant aux rôles de sexe dans le mariage, les rapports entre les sexes, l'adultère, les violences conjugales, la famille, etc.

2. *Le Progrès* du 7 juin 1989.

de son adultère. Comme dans l'affaire de Mathieu, on trouve les filles du côté de la mère adultère, que ce soit la fille de la compagne de Mathieu ou la propre fille de Romain : la mise en place des clans matrilinéaires et patrilinéaires épousent les lignes du clivage psychique de l'homme.
La tradition patrilinéaire, sur deux générations, est encore plus manifeste dans la famille de Romain. Élevé de façon très traditionnelle par un père sévère et craint, Romain reste très attaché à sa famille, malgré des velléités d'indépendance pendant quelques années. Mais, après une période de froid et d'éloignement géographique, le père est venu le chercher pour qu'il reprenne la petite entreprise paternelle, au moment, d'ailleurs, où le fils de Romain (son petit-fils, donc) naissait. Romain est pris dans une filiation paternelle extrêmement serrée, qu'il ne conteste pas, au contraire : il dit reconnaître « *la valeur des principes transmis* ». Un de ses enseignants garde néanmoins le souvenir d'un enfant malheureux, impulsif et coléreux, ayant très peur de son père. Romain répond ainsi à cette description qui lui est lue : « *J'estime que mes parents ont fait pour moi tout ce qu'ils pouvaient* », et dit de son enfance : « *J'ai été très bridé jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Mon père m'a donné une éducation sévère. C'était un travailleur acharné, c'était aussi un homme probe. Il était très exigeant sur le travail et il attendait de moi que je travaille beaucoup à l'école et à la maison. Il voulait que je sois quelqu'un de bien et il était très pointilleux sur l'honneur. J'étais, pour ma part, un garçon turbulent et il m'est arrivé de recevoir de bonnes raclées.* » Sa sœur (témoin de Jéhovah comme une autre sœur et sa mère) dit de lui : « *Il a hérité de mon père des qualités de gros travailleur. Comme lui, il est ferme, têtu, emporté et entier.* »
Romain reproduit, en effet, scrupuleusement ce modèle de travail : il entre dans la vie active à l'âge de seize ans, travaille un an comme manutentionnaire à Casino, puis décide d'entrer comme apprenti dans l'entreprise d'électricité que son père crée en 1960. Il passe son CAP deux ans plus tard, et reste pendant cinq ans dans l'entreprise familiale (sa sœur cadette y travaille aussi), qu'il quitte après un différend l'opposant à son père concernant sa vie conjugale. Il s'est, en effet, marié assez jeune, à l'âge de vingt et un ans, et s'est installé dans un logement situé à l'étage dans la maison familiale. La jeune épouse se plaint du temps que Romain passe au travail : il travaille jusqu'à soixante-quinze heures par semaine, parfois même la nuit. Par ailleurs, la jeune femme est considérée comme désordonnée et peu économe, en tout cas par sa belle-mère qui surveille les choses de très près : chaussettes jetées trop vite à la poubelle sous prétexte qu'elles sont trouées, etc. La mère de Romain donne des conseils, continue à choyer son unique fils, qui passe souvent la soirée chez ses parents. Des disputes éclatent dans le couple : « *Quand il perdait la tête, il la frappait, dit la mère. Je pense que ma belle-fille n'a pas su le prendre*[3]. »
Est-ce cette emprise paternelle qui peut expliquer que, lors de son quadruple assassinat, il ne peut tirer sur le père du jeune homme qu'il est venu tuer, alors qu'il tue tout le reste de la famille, dont la mère, en s'y reprenant même à deux fois ? S'introduisant, de nuit, dans la maison, il entre d'abord dans la chambre parentale, tire sur la mère mais non sur le père – alors que les deux époux sont couchés côte à côte –, avant d'aller tuer les trois enfants présents, dont le jeune homme dont il est jaloux. L'image du père semble inattaquable, alors que la mère le renvoie peut-être trop à l'image qu'il a de sa propre femme comme mère incestueuse, qui lui a préféré ce jeune homme de quinze ans son cadet. Épouse double de sa propre mère trop fusionnelle et dont il essaye de se dégager, dans un de ces mouvements de haine meurtrière, analysée par Claude Balier (2005), du fils qui essaye de se dégager de la mère dans laquelle il est englué. Aux experts, Romain dira qu'il aurait voulu rencontrer son rival, « *lui foutre une bonne raclée* », mais pas le tuer, et qu'il n'arrive pas à expliquer qu'il ait aussi tué les autres membres de cette famille. « *J'ai honte,* dit-il, *je ne suis plus qu'un assassin par la faute de ce garçon de malheur, dire que j'étais fier de l'avoir laissé partir la première fois.* » Et le ton monte à nouveau, il s'échauffe : « *Je voulais me suicider, j'ai rendu mon père malade du cœur.* »
Il est plus honteux que coupable, c'est toujours la « faute » du rival, la honte est à entendre vis-à-vis du père, le véritable rival ; d'ailleurs, Romain avait déjà mis en acte des menaces contre cette famille : coups de revolver dans le jardin, jets de pierre contre le père, précisément. La honte est à relier à la question de l'honneur : la honte éprouvée par ces hommes

> Est-ce cette emprise paternelle qui peut expliquer qu'il ne peut tirer sur le père du jeune homme qu'il est venu tuer, alors qu'il tue tout le reste de la famille ?

Note

3. Notons l'énorme complaisance envers les violences conjugales, repérable dans beaucoup de cas : il est dit « *sévère correction* » (dans le résumé des faits) pour une triple fracture du nez. Romain lui-même dira : « *Je n'ai jamais frappé quelqu'un : des taloches pas des coups de poing…* » De même, les propres parents de la jeune femme la dissuaderont de demander le divorce, lorsque, au début de son mariage, trois mois après la naissance de leur fille, elle viendra les voir après avoir reçu les premiers coups.

qui tiennent tant à leur honneur est celle du tout petit garçon n'ayant qu'une peur, celle de perdre ce qu'il pense être son unique arme, son pénis, face à la menace de castration par un père écrasant. Françoise Couchard explique que c'est là que s'ancre le narcissisme masculin (Couchard, 1998).
C'est une histoire en tout cas très semblable à celle de Jean-Claude Romand, cet homme qui tue ses parents avant de tuer femme et enfants, écrasé par le narcissisme des parents, disent ses deux experts, qui en font le cas type du criminel narcissique (Toutenu et Settelen, 2003).
On voit combien ces hommes sont avant tout en très grande difficulté par rapport à leurs imagos parentales, primaires, paternelle et maternelle.

PEURS ET TERREURS

Ce respect pour un père patriarche est un masque, il cache en fait la carence paternelle, le défaut de masculinité chez le père (c'est-à-dire cette capacité d'intégrer les deux sexes). Le père patriarche n'est pas une vraie référence paternelle, c'est une pseudo-normalité : ce père est celui de la horde, où l'on tue le rival, représentant du frère dans la horde, et-ou du père précœdipien, alors que les femmes sont à posséder (et, dans ce cas-là, comme dans nos deux cas, on ne les tue pas). Et comme dans les institutions rigides (armée, Église) qui relèvent de ce type de fonctionnement, le fonctionnement sous-jacent est celui d'une homosexualité latente, déniée bien sûr, mais qui permet d'expliquer que ces hommes, plus rares, s'attaquent aux figures masculines : Mathieu, donc, bien sûr Romain, et quelques autres (12 % seulement tuent leur rival, contre 60 % qui tuent « leur » femme...), qui présentent tous les mêmes caractéristiques, signes de leurs difficultés particulières quant à leur position masculine et-ou paternelle : l'usage des armes et de l'alcool, des valeurs très traditionnelles, où l'honneur tient une grande place, le tout sous-tendu par un rapport au père adoré, craint, idéalisé et un rapport au fils tout aussi adoré, idéalisé.
Ce qui n'empêche pas une interprétation de la violence masculine comme défense face à une image de la mère phallique, qui fait peur à des hommes extrêmement infantiles, faibles de ce point de vue. Et on sait combien on peut retrouver cette « faiblesse », toute relative bien sûr, dans les différents types de violence envers les femmes, en particulier dans les violences conjugales. Père craint et mère phallique sont le lit des violences conjugales, et des meurtres, la femme étant mise à cette place de mère phallique (alors que c'est elle qui serait à battre, mais elle est intouchable, parce qu'elle appartient au père, qui est très craint).
Mais elle n'est mise là que parce que le père manque à sa place de père : cette mère phallique évoquée ici ne peut être là qu'en contrepoint d'un manque du côté de l'imago paternelle, sans pour autant parler de forclusion, qui nous renverrait sans doute trop vite du côté de la psychose.
Pensons, en tout cas, en plus de ces hommes violents qu'on vient d'évoquer, aux hommes incestueux qui sont décrits souvent comme des despotes – mais très bons pères ! – surinvestissant des positions patriarcales traditionnelles. Mais ce sont des hommes qui sont de tels pères parce qu'ils n'ont été fils que de leur mère sans pouvoir l'être de leur père.

CONCLUSION

Concluons en nous référant à la deuxième partie du propos de Jean Cournut sur le macho qui s'identifie consciemment à un père viril, dont il dit que « *plus profondément et inconsciemment, le macho s'identifie à une mère archaïque, phallique, ordonnatrice, "gonflée" de partout et redoutable,* [...] *d'où la revendication de l'ancien petit garçon et son nécessaire besoin de se "gonfler", lui aussi pour se prouver qu'il existe* » (Cournut, 2001).
Un dernier exemple, de ce type de tout petit garçon, bien loin de ce que l'on appelle les « criminels pervers » (dont on a donné un exemple au début et qui, en règle générale, revendiquent leur acte et participent à sa mise en scène, cas qui ne relèvent pas de notre corpus) ; un exemple type donc – plutôt de notre autre catégorie de criminel dit « passionnel », ceux qui s'en prennent à leur femme et non au rival – avec cet homme, David, qui tue sa femme de vingt-six coups de couteau, dans le noir, alors qu'elle lui a annoncé qu'elle allait le quitter. Il la tue avec le couteau qu'elle lui a offert et auquel il tient tant qu'il le place toujours sur sa table de nuit : David incarne un type de criminel, qui évoque l'image d'un bébé, totalement abandonné, qui hurle dans le noir, dans le deuxième semestre de sa vie à peu près, mais qui aurait un couteau à la main...
Ce dernier exemple veut montrer combien la masculinité mascarade a des ressorts beaucoup plus archaïques, précœdipiens, que la féminité du même nom, qui, quant à elle, relève d'un registre œdipien plus structuré. La crainte ici en jeu est celle de rétorsions maternelles, celle du bébé terrorisé par l'image de la mère archaïque, celle au ventre omnipotent qui contient le pénis paternel. Les rétorsions craintes sont celles venant fantasmatiquement de la mère et du père, et les défenses mises en œuvre par ces hommes qui sont restés psychiquement des tout petits garçons, mais avec les armes dont l'homme peut socialement disposer ; la force ou ses adjuvants les font entrer, souvent, à leur corps défendant, dans la catégorie des hommes dangereux...



Claudine Haroche
Directeur de recherche au CNRS

La fabrique de la virilité dans la famille

La virilité a été et est encore, dans un grand nombre de sociétés, un élément central de pouvoir ou de domination dans un modèle familial patriarcal, auquel correspond un système étatique tout aussi autoritaire, voire fascisant. De nombreux travaux concernant l'apprentissage de la virilité sont appelés à illustrer, dans ces cas, le rôle déterminant de la famille et des mouvements de jeunesse, des « fraternités », qui exaltent un désir de fusion s'appuyant sur des idéaux virils.

Le système patriarcal, les manières de se conduire, de penser, de concevoir le monde, d'aimer, de sentir, qu'il impose ou induit, tend aujourd'hui à décliner dans un grand nombre de sociétés, en particulier dans ce que l'on appelle les « démocraties avancées ». Dans ces sociétés, les violences faites aux femmes qui sont officiellement condamnées par la société, voire par la loi, se maintiennent toutefois sous des formes implicites, davantage insidieuses [1]. La contemporanéité se voit à présent confrontée non pas au matriarcat, comme l'avait annoncé Alexander Mitscherlich au début des années 1960 dans un ouvrage s'interrogeant sur le devenir de *la société sans père*, mais davantage à des systèmes et des modèles inédits de conduites. Les conceptions du masculin et du féminin se trouvent modifiées en profondeur, redéfinissant alors les rôles des hommes et des femmes, de même que l'idée de famille (Mitscherlich, 1963).
Roger Muchenbled a, quant à lui, observé que la notion de patriarcat possède une infinité de sens « *pour définir l'évidente domination masculine sur les femmes et les enfants, à chaque étage, du tout social de la famille aux institutions les plus larges* » (Muchenbled, 2005).

C'est dans ce cadre complexe – mouvant et imprécis – que nous nous inscrivons pour traiter d'une dimension fondamentale de la famille patriarcale autoritaire : *la virilité*, dans la mesure où elle est susceptible d'éclairer, aujourd'hui encore, les rôles et les comportements masculins et féminins, ou plutôt les traces qui en restent.

LA FORCE DE CARACTÈRE DANS LA VIRILITÉ

La virilité est synonyme de force ou, du moins, elle la suppose : force physique, mais aussi mentale, psychique, on parle de « force de caractère », considérée – et valorisée – comme un trait essentiel du caractère masculin. Celui-ci se traduit par certaines capacités, comme l'autorité et l'aptitude au commandement, nécessaires à l'exercice du pouvoir. Supposant et assurant l'exercice de la domination, la virilité se traduit aussi par certaines dispositions tels le goût, la volonté, le désir d'indépendance, par certaines attitudes, comme la maîtrise de soi, le contrôle de soi, ou encore par certaines expressions, comme le sérieux, la gravité, voire l'impassibilité, la démarche et le geste maîtrisés.
La virilité est un élément central des modèles de pouvoir, de domination, ainsi que des représentations qui y sont à l'œuvre. C'est à cette virilité supposant l'exercice d'une domination mentale, à ses origines, à ses modes de construction et à ses formes d'exercice, à sa persistance, à ses effets, que nous nous attachons ici, livrant des éléments d'analyses historique et anthropologique de la virilité dans la famille patriarcale autoritaire (Reich, 1933 ; Horkheimer, 1936).
Historiquement, la virilité a servi de modèle à l'éducation masculine, enjoignant à certains types de comportement valorisant l'orgueil, la fierté, la quête de prestige, imposant des idéaux d'honneur et des valeurs de courage, d'endurance, inévitablement de dureté vis-à-vis de soi comme à l'endroit d'autrui. La maîtrise et le contrôle de soi, l'obligation de cacher ses sentiments, ses émotions, contraignant à certains maintiens, à la démarche, définissent

patriarcale

l'ego masculin fort dominant l'ego faible des femmes (Bourdieu, 1998 ; Héritier, 2010).
L'homme viril se doit de montrer la force, la puissance, la toute-puissance, redoutant par-dessus tout la faiblesse, la vulnérabilité, refoulant et dissimulant l'impuissance. Dans la virilité s'expriment, en effet, des craintes d'ordres différents : la crainte que les hommes ont d'apparaître comme faibles, efféminés, dévirilisés, impuissants vis-à-vis des autres hommes, les hommes forts, les vrais ; ce qui avait conduit Pierre Bourdieu à écrire que « *le privilège masculin est aussi un piège dans la tension et la contention permanentes* […] *qu'impose à chaque homme le devoir d'affirmer* […] sa *virilité* […] *au nom de l'honneur, sous le regard du groupe viril, craignant de perdre la face, l'admiration du groupe* » (Bourdieu, 2002).
Le corps masculin offre ainsi une contenance sans faille, un corps fermé qui fascine par la dureté ; le chef se dresse face aux corps de femmes vulnérables, débordés par les émotions, les sentiments, la sentimentalité, la fragilité. Les modèles féminins, eux, à l'inverse ont (longtemps) présenté un certain nombre de traits de comportement valorisant la douceur reconnue comme marque suprême, mais également l'obéissance, la soumission, une faiblesse attendrissante, menant à la résignation et s'exprimant dans les larmes. Pendant longtemps ont été dévolues aux femmes la dépendance, une infantilisation et une absence de spécificité. L'interchangeabilité étant leur sort, a été et est encore souvent encouragée en elles une absence de personnalité ; elles sont vouées encore au service des plus forts, à l'emploi et à la protection des faibles, qu'il s'agisse d'enfants ou de personnes âgées.

LA FORMATION DU MOI VIRIL : QUESTION DE FAMILLE, AFFAIRE D'ÉTAT

Au cours des années 1930 et 1940, Wilhelm Reich de même que Max Horkheimer ont soulevé un ensemble de questions décisives qui touchent au rôle de la personnalité et à la famille dans la montée du fascisme et du nazisme, au rôle du moi, à son développement, ainsi qu'à sa formation dans la famille patriarcale autoritaire. La relation mère-fils a, en effet, joué un rôle décisif dans les origines, le développement et la persistance de la virilité dans la famille. Elle a également, bien au-delà, joué un rôle crucial – social et politique – dans les fonctionnements des petits groupes comme dans ceux des masses.
Les questions concernant la personnalité, la famille, se reposent à présent de façon aiguë. Le système familial de nature patriarcale coexiste avec des formes d'union, entre personnes de même sexe : ces unions, qui existaient à l'abri des regards, exigent désormais la reconnaissance de l'appellation « famille », le droit au mariage pour les couples homosexuels. Le développement et le fonctionnement du moi viril conduisent et révèlent l'existence d'un rapport concomitant entre l'amour de la mère vécue dans une relation fusionnelle, l'amour sentimental pour la mère et la mise à l'écart des femmes à l'œuvre dans l'amour des hommes entre eux. Ce qui avait ainsi conduit Pierre Bourdieu à souligner que la féminité allait se réaliser essentiellement dans une fonction : la fonction maternelle, et, au-delà, une fonction plus générale, « *celle d'instituer des relations entre les hommes* ». Échangées par les hommes, acteurs de l'échange, les femmes sont réduites à l'état d'objets et de signes d'échange s'inscrivant, comme le dit également Pierre Bourdieu, « *dans un système d'alliance qui unit les hommes* » (Bourdieu, 1998)[2]. →

Notes

1. On reprend ici un certain nombre d'arguments développés dans une étude anthropologique de la virilité (Corbin, Courtine et Vigarello, 2011).

2. Françoise Héritier avait ainsi parlé d'un « modèle archaïque dominant », entendant par là l'existence de stratégies de déconsidération, de dévalorisation, d'insécurisation, se traduisant dans des comportements visant le statut de la femme enfermée, limitée, reconnue dans son rôle éternel de mère ou dans un rôle éphémère de fille, considérée comme un objet, une marchandise, ayant une valeur d'échange dans les relations entre les hommes.

Les frères égaux vénèrent la mère, ce qui – inconsciemment – leur interdit l'accès à d'autres femmes. La famille patriarcale autoritaire tend à développer des traits spécifiques de comportement psychologique chez les individus : l'habitude et l'aptitude à être gouverné de l'extérieur, la soumission à une discipline forte, et son corollaire, l'absence d'autonomie, le manque de contrôle.

GLORIFICATION DE LA FORCE, SOUMISSION À L'AUTORITÉ

Dans des écrits consacrés à la psychologie de masse du fascisme, Wilhelm Reich (1933) avait souligné que l'État autoritaire trouvait « *un intérêt majeur dans la famille autoritaire* », précisant qu'elle constituait même l'institution contribuant à *sa structure*. Il avait mis au jour la structure caractérielle qu'elle engendrait, découvrant sa finalité : l'éducation, la formation de l'individu « *adapté à l'ordre autoritaire* ». Il décrivait ainsi la raison d'être de son fonctionnement : « *l'enfant doit se plier à l'État autoritaire en miniature qu'est la famille* », (en) accepter les modes de fonctionnement « *pour s'intégrer plus tard dans le cadre social général* ». Rejoignant les analyses de Erich Fromm, il observait également ce qui en résultait : la peur de la liberté. Wilhelm Reich s'était alors interrogé sur les origines, les fondements de « *cette identification*[3] *à l'autorité* » dont l'« *existence même*, soulignait-il, *n'a jamais fait le moindre doute* », poursuivant alors que « *la question est de savoir de quelle manière, en dehors des facteurs économiques agissant directement, des faits émotionnels* » avaient pu jouer un rôle crucial.
Pour toutes ces raisons, il nous semble décisif de nous pencher à nouveau sur cette structure familiale, « *qui nous livre la clef du fondement émotionnel de (cette) structure* » (Reich, 1933). Wilhelm Reich dresse, en effet, un tableau synthétique saisissant du fonctionnement de la famille autoritaire révélant ainsi les liens profonds existant entre lien familial et sentiment nationaliste : il montre alors que le fascisme est une affaire d'État, tout autant qu'une affaire de famille. « *L'État autoritaire est représenté dans la famille par le père*, écrit-il. *La position autoritaire du père reflète son rôle politique et dévoile la relation de la famille avec l'État autoritaire. En effet, à l'intérieur de la famille, le père adopte l'attitude même que son chef hiérarchique affiche dans le processus de production, à son égard. Et il s'empresse de transmettre à ses enfants, et plus spécialement à ses fils, son état de sujétion par rapport à l'autorité établie. C'est de cet ensemble de données que découle l'attitude passive servile du bourgeois à l'égard de toutes les personnalités à allure de chef.* » (Reich, 1933.)
Il poursuit son propos en ajoutant un élément qui nous semble décisif pour élucider la situation familiale : l'idée que le « *lien biologique de l'enfant à la mère et aussi de la mère aux enfants* » se voit transformé, se mue « *en fixation sexuelle indissoluble et en inaptitude à contracter d'autres liens. Le lien de l'enfant à la mère forme le noyau du lien familial. Les représentations de patrie et de nation sont, dans leur noyau subjectif émotionnel, des représentations de la mère et de la famille* ». Ainsi, dans ce type de famille patriarcale autoritaire s'enchevêtrent, pour se confondre étroitement, liens familiaux, sexualité et sentiment amoureux nourri à l'endroit de la mère et de la nation.
À la même époque, reprenant et développant certains des points abordés par Wilhelm Reich, Max Horkheimer va, pour sa part, se pencher sur la question de l'autorité et de la famille, de la puissance détenue par le père, de la force et, en cela, de la virilité. Il va ainsi s'attacher aux origines et aux effets de la dureté : le respect témoigné au père, la relation au chef, ainsi que le rapport à la mère et aux femmes qui en découlent. Il va montrer que « *l'éducation au sein de la famille restreinte est une école remarquable pour le comportement spécifiquement autoritaire dans cette société* » (Horkheimer, 1936). Et c'est là toute la différence avec la situation contemporaine sur laquelle nous reviendrons en conclusion : le groupe élargi que constitue la famille du système tribal connaît non plus seulement le comportement autoritaire, mais une intensification telle qu'elle se transforme en brutalité et en cruauté.
Ce sont les divers mécanismes à l'œuvre dans la formation du caractère autoritaire au sein de la famille qui l'amène à considérer que « *la dépendance, le profond sentiment d'infériorité de la plupart des hommes, la polarisation de toute la vie psychique sur les notions d'ordre et de soumission* [...] *sont conditionnés par la relation de l'enfant à ses parents* [...] *ainsi qu'à ses frères et sœurs* » (Horkheimer, 1936).
Il en vient ainsi à l'arrière-plan, au contexte sous-jacent, à l'hypothèse expliquant le rapport mère-fils comme un rapport de compensation. « *Dans l'éducation maternelle, les enfants subissent immédiatement l'influence d'un esprit soumis à l'ordre dominant* », ajoutant pourtant « *même si, par ailleurs, l'amour pour la mère dominée par leur père est susceptible de leur inoculer le germe d'une tendance caractérielle permanente à l'opposition* ». Il note, enfin, que l'inclination pour la mère est réprimée, mais qu'elle va se manifester « *dans le goût exalté, sentimental, pour tous les symboles des puissances obscures, maternelles et conservatrices* » (Horkheimer, 1936).

Note

3. Cette éducation devait plus tard aboutir à ce que « *la conscience sociale du fonctionnaire* [soit] *déterminée* [...] *par l'attitude face à l'autorité établie et à la nation* », remarquait ainsi Wilhelm Reich. *Cette attitude* [consistant], *pour le fonctionnaire, en une identification absolue avec le pouvoir étatique ; pour l'employé, avec l'entreprise qui l'emploie* » (Reich, 1933).

L'APPRENTISSAGE DE LA VIRILITÉ *:* QUESTION DE FAMILLE, AFFAIRE D'ÉTAT

Sociologues, anthropologues, philosophes, psychanalystes, ont, dès la fin du XIXe siècle, pressenti le caractère décisif de ces questions de dépendance et d'indépendance et, à l'arrière-plan, celles de la puissance et de l'impuissance. Tous leurs travaux se sont montrés sensibles au caractère potentiellement menaçant des relations dans certaines communautés, les formes d'association entre frères, et les fraternités en particulier. Les fonctionnements, les aspirations des mouvements de jeunesse en Allemagne, exaltant de façon continue la virilité, éclairent les rapports des hommes entre eux, tout autant que leurs rapports aux femmes.

Ces questions invitent à réfléchir, au-delà de la personnalité et de l'organisation de la famille patriarcale, à la question de la subjectivité et aux modes de subjectivation dans les groupes. Max Weber fait allusion à ces mouvements de jeunesse, à leur quête de dépassement, de transcendance et de fusion, qui conduisent à l'effacement des distances ; « *le contact d'homme à homme* » (Weber, 1919), la recherche du corps à corps, coexistent avec le culte du chef.

Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux travaux se consacrent aux mouvements de jeunesse, et certains plus particulièrement aux fraternités « *qui aspiraient à développer le contact fusionnel* » (Lacqueur, 1962). Le dépassement de soi s'y manifeste dans un engagement passionné et confus, une exaltation, un désir de fusion s'appuyant explicitement sur *des idéaux virils.*

Peter Gay, quant à lui, analyse longuement la valorisation du courage, de la force, de l'énergie qui, au XIXe siècle, allait aboutir à un véritable culte de la force, de la virilité ; il souligne encore que, « *loin d'être une invention de l'époque moderne, il attestait de la rémanence des idéaux aristocratiques et de ceux de la Grèce antique* » (Gay, 1993). Il remarque que « *les hommes se sentaient obligés de faire preuve* [...] *depuis l'âge de l'adolescence, de qualités viriles, de hardiesse, de force physique et d'endurance à l'effort et à la souffrance* », ils aspiraient à devenir des hommes durs et forts. Le prestige constituait le sens, le but ultime de leur existence. Ces jeunes gens, « *continuellement en situation d'épreuve redoutaient l'échec, autrement dit l'impuissance,* poursuit-il, [et] *se voyaient contraints de montrer la force, jamais la faiblesse, face à des rivaux ou des adversaires éventuels* » (Gay, 1993).

Les fraternités permettent d'illustrer les liens de *dépendance* et de soumission des hommes entre eux, éclairant indirectement en profondeur les rapports entre hommes et femmes. Ces associations incitant aux liens fusionnels entre frères, au relâchement pulsionnel dans le corps à corps, pouvaient, dans le même temps, développer intensification de la violence et concurrence implacable. La virilité, renforçant ici la hiérarchie et la distance entre hommes, apparaîtra, ailleurs, comme fusionnelle dans les fraternités. Ces mouvements encouragent et valorisent la soumission, voire l'amour du chef, et, dans le même temps, les liens fusionnels entre égaux, entre frères.

LA RELATION MÈRE-FILS, UNE SÉPARATION INACHEVÉE

C'est sur la façon et les raisons dont ce modèle fonctionne et perdure, ce dont il s'accompagne et ce qui le soutient, que nous nous penchons ici, car la force, l'endurance, la virilité dans la formation du moi, dépendent, pour une part, de la nature du rapport mère-fils et de la conception familiale dans laquelle il s'inscrit. Le rapport mère-fils va jouer un rôle émotionnel décisif dans la construction du moi du fils : cette relation va déboucher sur un processus de séparation inachevée à la mère et va avoir des conséquences majeures sur la vie émotionnelle ultérieure du fils, et en particulier son rapport aux femmes.

Nous faisons ici l'hypothèse que les fils compenseraient quelque peu la dévalorisation et *la dépendance* dans laquelle les mères se sont trouvées vis-à-vis d'époux et de pères qui, les ayant assujetties, n'ont cessé de les dévaloriser. Ainsi tenue pour élément, outil, instrument du capital symbolique de l'homme, la femme ne saurait, en qualité d'épouse, de compagne, bénéficier d'un attachement affectif de longue durée ni de la moindre reconnaissance intellectuelle de la part de son époux « *les femmes sont* [en effet] *niées en tant que sujets de l'échange et de l'alliance qui s'instaurent à travers elles,* [réduites] *à l'état d'objets ou, mieux d'instruments symboliques de la politique masculine : étant vouées à circuler comme des signes* [...] *à instituer ainsi des relations entre les hommes...* » (Bourdieu, 1998.)

L'étude de la relation du fils à la mère offre l'intérêt de nous ramener au fondement du politique, à la famille d'abord (Aristote), à la tradition du patriarcat ensuite et, enfin, à la tradition du patriarcat autoritaire plus tard (Reich, 1933). Wilhelm Reich a souligné que « *c'est la situation familiale* » qui permet de saisir, de comprendre, de déchiffrer « *le fondement émotionnel de la structure caractérielle* ». Cette relation mère-fils au cœur de la constitution du moi éclaire en profondeur la personnalité fasciste. Elle conduit à la formation d'un « *moi carapace* » (Theweleit, 1977), un moi dur, fermé, rigide : vénérant, mythifiant, sanctifiant les mères, les fils n'ont souvent pu se séparer que partiellement de leur mère. Le moi carapace s'oppose au moi freudien qui se forme au cours d'un processus de séparation achevée entre la mère et le fils. Les deux processus de constitution du moi aboutissent à des types de personnalité, de caractères différents en →

profondeur du point de vue des rapports entre hommes et femmes, éclairant en particulier la question de la domination masculine.
En devenant mari et père à son tour, le fils, continuant à vénérer sa mère[4], reproduira alors le modèle en dominant, en asservissant à son tour sa femme.

DISCERNER ET ADMETTRE L'IMPUISSANCE : LE RAPPORT À LA LIMITE

À la fin du XIXe siècle, la question de la puissance, de la volonté de puissance, est au cœur d'un certain nombre d'écrits. Ou, pour le dire d'une autre façon, l'impuissance fait l'objet d'une préoccupation, d'un souci, d'une inquiétude, mais aussi, dans le même temps, d'un refoulement continu. Ainsi Sigmund Freud avait-il commencé dans « L'Esquisse » à prendre la défense de l'impuissance (Freud, 1895) ; pour lui, sans l'expérience de l'impuissance, « *l'expérience de satisfaction serait impossible* » : et il convient d'ajouter de même que le rapport à l'autre, l'altérité serait impossible (Phillips, 2009).
Il y a eu, il y a toujours, un apprentissage de la virilité, de la force, de l'endurance : l'idée de limiter la puissance, d'accepter l'impuissance, la vulnérabilité, d'en reconnaître l'importance pour faire ainsi une place à l'autre est-elle pensable ?
À la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle, il faut peut-être appréhender la virilité politiquement, de façon plus large. La virilité dans la famille patriarcale autoritaire est-elle comparable aux formes contemporaines de la virilité dans le système tribal de certaines aires géographiques ? L'éducation, l'encouragement à la virilité dans la famille patriarcale autoritaire nucléaire perdurent-ils dans la famille tribale concernant le rapport aux hommes, ses conséquences sur le rapport aux femmes ?
Hannah Arendt avait travaillé sur les origines du totalitarisme, en particulier sur l'impérialisme, étudiant la colonisation, le racisme, où l'autre est considéré comme un être inférieur, voire comme un sous-homme (Arendt, 1951 ; 1963). Elle s'était alors longuement arrêtée sur la cruauté indubitablement liée aux valeurs de la famille autoritaire, valorisant la puissance et la force, formant à l'endurance et à la dureté. Or, alors que la cruauté nazie supposait un moi rigide, dur, agressif et conformiste, nous sommes aujourd'hui confrontés à un autre type de moi : un moi fragmenté et narcissique qui peut, à l'instar de la cruauté nazie, laisser se développer des formes de puissance illimitée susceptible de cruauté délibérée ou involontaire, inconsciente : celles-ci tiennent au manque d'imagination, de pensée, de possibilité de réflexion, de formes de médiation dans l'accélération et l'illimitation contemporaines (Haroche, 2010).
La virilité a-t-elle décliné ? disparu ? S'est-elle affaiblie ou renforcée ? En d'autres termes, existe-t-elle toujours, mais de façon atténuée ? moins valorisée ? Est-elle davantage partagée entre les hommes et les femmes ?
La virilité n'est plus toujours l'apanage des hommes : au-delà des mères de machos existent des femmes, des filles viriles, machistes. Le contexte n'est pas le même, ce n'est plus l'État autoritaire, dans un grand nombre de sociétés, de cultures. En effet, il s'agit des valeurs, des mécanismes du système tribal où l'on observe l'intensification de la domination exacerbée sur les femmes.
Accentué, décuplé, intensifié dans la période contemporaine, le mouvement a bouleversé la société, le monde, le rapport à l'autre et à soi et, en conséquence, l'individu lui-même : l'altérité suppose, en effet, une limite, une frontière entre moi et non-moi.
Nous voudrions conclure sur l'expression « impuissance apprise » qui nous rappelle, néanmoins, que si elle peut être apprise, elle peut aussi être désapprise. Aujourd'hui décuplée dans l'individualisme contemporain, la virilité, avec les valeurs de puissance, d'autosuffisance et d'arrogance, s'est intensifiée. Le moi viril, tout-puissant, illimité, est-il vraiment toujours le seul apanage du masculin ?

Note

4. Dans un débat avec Claude Tapia sur la crise contemporaine de la sexualité, Dominique Folscheid, soulignant la nécessité de « *prendre en compte la formation du psychisme dans le rapport de l'enfant à ses parents, et tout particulièrement à sa mère* », évoque *Le Journal de deuil* de Roland Barthes, ajoutant « *on ne peut avoir d'autre femme dans sa vie que sa mère* » (Folscheid, 2009).

Les métamorphoses de la masculinité



Christine Castelain Meunier
Sociologue au Cnrs, à l'Ehess, au Cadis
Enseignante à l'École de psychologues praticiens

Quels sont les moments clés de l'évolution des rapports hommes-femmes au cours de la seconde moitié du XXe siècle et du début du XXIe siècle ? De nombreuses enquêtes en montrent la fluidification. Ces résultats pourraient témoigner des transformations culturelles, psychologiques, intergénérationnelles, qui se sont opérées, ainsi que des responsabilités juridiques concernant l'éducation ou les finances dans le couple ou la famille. Le contenu traditionnel de la notion de virilité est remis en question.

Nous efforçant d'aller dans le sens indiqué par Craig Calhoun (2007) qui estime qu'« *il existe dans le monde d'aujourd'hui un besoin impérieux de promouvoir une perspective historique* », afin « *de saisir la nature et la signification de ce qui se passe* », nous attirons l'attention sur le fait que ce n'est ni la « *fin du masculin* » (Rosin, 2013) ni « l'avènement » du féminin. Il s'agit plutôt de la « sortie » de la monoculture masculine et de son « dépassement » par la polyculture, dans le sens des métamorphoses de la masculinité. Avec pour corollaire « l'humanisation » du masculin, mais aussi le masculin défensif, par effet réactif et retour de balancier. Par ailleurs, l'avancée vers la parité, avec « la dissolution » de la domination, ne signifie pas pour autant l'effacement de la différence.

LE MASCULIN : UN THÈME LONGTEMPS TABOU

C'est avec grand plaisir que j'écris cet article. Car, lorsque j'ai commencé à travailler sur le masculin, en 1988, c'était un thème absolument tabou, et il était difficile de l'évoquer, tant certaines femmes le percevaient comme antiféministe, alors même que notre curiosité se situait à l'inverse de leur soupçon. En effet, il s'agissait avant tout de mieux comprendre la dialectique des rapports hommes / femmes, à partir des transformations des conditions féminine et masculine. Il m'importait alors d'étudier les interactions dans le sens du respect de soi et de l'estime d'autrui, par delà la domination et les stéréotypes, interrogeant ainsi les freins et les facteurs favorables aux changements. Mais, de fait, la question du masculin était demeurée longtemps taboue, puisque l'homme incarnait l'emblème de la domination. Or, des fractures culturelles étaient apparues entre les générations masculines, autour de la conception des rapports à soi, des relations homme / femme, de la sexualité, de la paternité, des rapports entre le privé et le public, etc., autant de thématiques que nous aborderons au fil de ces pages.

L'HUMANISATION DU MASCULIN

Les recherches anglo-saxonnes (Connell, 1995) ont été les premières à s'intéresser à la problématique du masculin, montrant que les modèles fondés sur les différences hiérarchisées entre le masculin et le féminin étaient remis en cause. Par choix, et-ou sous l'effet des femmes, l'abandon par les hommes d'une partie de leur rôle « dominant », qui pouvait empêcher leur subjectivité de s'exprimer, commençait à s'insinuer, corroborant l'existence d'un vaste mouvement culturel, qui transparaissait d'autant plus fortement lorsque l'on comparait la génération des hommes précédant le féminisme (préféministe) avec la première génération issue du féminisme (féministe), puis avec la seconde génération du féminisme (postféministe). D'autant plus que l'économie ne sollicitait plus tant l'homme dans sa force physique avec le développement des technologies modernes, mais plutôt dans « *l'influx neuronal* » (Castelain Meunier, 1988), moins inégalement réparti entre le masculin et le féminin. Dans le même temps, l'homme contemporain peut avoir accès à lui-même, à sa subjectivité, là où l'institution, les rôles et les uniformes →

→ pouvaient l'en déposséder. Pour désigner les jeunes générations masculines, les modèles d'autrefois ne font plus autant sens. Ceux-là mêmes qui renvoyaient aux patriarcats rural et industriel. Dans la société traditionnelle ancrée dans le patriarcat rural, l'homme incarnait la force physique, la capacité de dominer la nature et de cultiver la terre. Il était aussi référé au sacré et à la culture par opposition au profane. La figure du père était celle de la toute-puissance.
Avec le patriarcat industriel, l'homme est défini par référence à la production, à la sphère publique. Il est le chef de famille qui détient l'autorité et qui subvient aux besoins économiques de la famille. Il domine alors la sphère de la reproduction et celle de l'entretien des besoins dévolue à la femme.
Les changements par rapport à ces époques révolues provoquent, en revanche, des résistances d'autant plus importantes que les hommes éprouvent des difficultés à s'affirmer, à s'auto-estimer, à respecter l'autre dans sa singularité. Émergent alors des vestiges de patriarcat avec la violence que leur décomposition engendre dans la volonté de s'y référer. Par ailleurs, des inégalités perdurent entre les hommes et les femmes et redoublent d'autant plus qu'elles sont combattues dans les textes qui prônent l'égalité, mais pas vraiment dans la réalité. Pour Pierre Bourdieu (1998), la domination masculine reste solidement ancrée. À l'opposé, on parle volontiers de « désenchantement », de « *blues* », de « crise », de « décadence » pour rendre compte des transformations du masculin (Zemmour, 2006). André Rauch (2004), Daniel Welzer Lang (2004), Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (2011) montrent que, de la société traditionnelle à la société contemporaine, en passant par la société industrielle, les représentations de la virilité se transforment. Sachant qu'avec les effets du féminisme, les revendications gays, la promotion de nouvelles figures, la virilité ne cesse d'être questionnée. Critiquée, refoulée, dissimulée, les auteurs en viennent à se demander si la virilité reste encore un élément reconnu, valorisé, ayant droit de cité. Nous préférons parler de « *déplacements* », mais aussi d'une « *mutation* » (Castelain Meunier, 2002) issue de l'opportunité d'une prise de distance par rapport à des modèles ancestraux, à partir des redéfinitions des places et des rôles effectuées autour de l'individu, de la production, de la reproduction, de la famille… Cette prise de distance nouvelle entraîne un mouvement libérateur des stigmates et des tabous qui accompagnaient chacun des deux sexes. En même temps, elle remet en cause les pouvoirs, les privilèges qui en découlaient. Et si l'on évoque le plus souvent la perte de pouvoir du côté des hommes, les femmes ne sont pas moins concernées.



Car si, dans un premier temps, les femmes ont eu à conquérir des droits civiques et sociaux pour s'affirmer en tant que sujet social, des batailles se sont vite engagées aussi autour de l'enfant. Elles concernent alors le partage du pouvoir entre la femme et l'homme, et la résistance opposée par la femme pour ne pas perdre les monopoles émotionnel, sensoriel, biologique, affectif et symbolique sur l'enfant. Les bouleversements dans le domaine de la reproduction, les procréations médicalement assistées (PMA), les possibilités liées à *l'utérus artificiel* (Atlan, 2005), posent de nouvelles questions. Il s'agit, aujourd'hui, de les envisager dans le sens d'une profonde émancipation par rapport aux modèles culturels qui distinguaient le masculin et le féminin sous l'angle de la reproduction, y compris avec les réformes dans les domaines de la filiation, de l'adoption et des liens entre personnes du même sexe. Les transformations du masculin ne constituent pas un phénomène temporaire, marginal, secondaire, mais révèlent un mouvement de fond, décelable pour la paternité, en France, depuis la Révolution française (Delumeau et Roche, 1990). Nous avions pris acte, en 1988, de l'émergence de nouveaux comportements masculins et nous avons tenté de les analyser, alors que naissaient, dès les années 1975, des groupes de défense de la paternité et, plus généralement, des groupes de réflexion [1] sur la masculinité, concernant la violence, la contraception [2],



la sexualité, l'expression et le contrôle des émotions… Existaient ainsi deux grands types de réaction masculine : celle antiféministe, qui concernait la défense des droits et des rôles sociopolitiques des hommes dans le sens du maintien des prérogatives masculines, et la tendance inverse visant à affranchir les hommes de leurs rôles sociaux traditionnels. Nous avons étudié ces groupes après avoir achevé une recherche collective, avec Alain Touraine[3], sur le mouvement des femmes, qui conduisait à analyser la capacité du mouvement de dépasser les contradictions entre la lutte pour l'égalité et la lutte pour l'identité. La société contemporaine étant alors animée, en 1970, par le début de la reconnaissance des droits civiques et sociaux féminins à la suite du mouvement social des femmes.

1970 : année cathartique pour le masculin

Il s'agissait alors, en 1970, d'un véritable tournant historique, dans la mesure où s'affirmait la reconnaissance collective de la femme comme sujet social et non plus exclusivement comme épouse et mère. C'était la sortie des patriarcats rural et industriel. La phallocratie commençait à perdre sa légitimité. Les revendications en matière d'égalité professionnelle et la maîtrise de la fécondité conféraient, de ce fait, un nouveau statut aux femmes. Elles pouvaient, elles aussi, être reconnues comme acteurs subvenant aux besoins de la famille. Le cadre juridique de la paternité se transformait. La puissance paternelle était remplacée, en 1970, par l'autorité parentale, puis, en 1993, par la coparentalité. Sachant qu'entre-temps, en 1975, le divorce par consentement mutuel était devenu possible. Progressivement s'instaurait une égalisation des responsabilités entre l'homme et la femme dans l'exercice de la parentalité. La femme, qui pouvait envisager de construire sa carrière, de choisir le moment de faire un enfant et d'en décider le nombre, n'était plus tenue de garantir la filiation par un comportement vertueux imposé (virginité avant le mariage, fidélité pendant le mariage, afin de s'assurer que l'enfant qu'elle attendait était bien de son mari), d'autant que la preuve sérologique de paternité était devenue possible (depuis 1955). La femme n'était plus chargée d'œuvrer à la construction et-ou au maintien de la carrière masculine (Blunden, 1982). Par ailleurs, la vie sexuelle, conjugale, pouvait précéder la vie parentale. Avoir une bonne sexualité allait devenir une nouvelle norme, ainsi que le choix possible du partenaire au nom du sentiment et de l'amour. De plus, l'objectif de la famille s'était déplacé de l'intérêt « pour le père » vers l'intérêt « de l'enfant », d'autant que l'enfant allait devenir un des rares liens durables. Et avec le développement des droits de l'enfant, l'enfant devenait sujet de droit. Dans le même temps, l'univers de la naissance et de la petite enfance entrait dans la culture de la paternité. La répartition des places et des rôles autour de l'enfant constituait, de ce fait, un enjeu de négociation entre l'homme et la femme, avec le découplage possible entre le sexe et le rôle. Puis, ce sera, plus tard avec la procréation médicalement assistée, le découplage possible entre la sexualité, la procréation, mais aussi, avec l'évolution du droit de la famille, le découplage possible entre la filiation et l'alliance. Des nouvelles revendications ont alors commencé à apparaître telle que l'homoparentalité pour se transformer en droit au mariage homosexuel et à la reconnaissance de l'homoparentalité, en 2013. Se trouvaient ainsi posées, à partir des années 1970 et après, les transformations de la condition féminine, de la famille et, par effet retour, du masculin. Engendrant ainsi du « masculin en changement », dans le sens des « *métamorphoses du masculin* » (Castelain Meunier, 2005), mais aussi du « masculin →

Notes

1. Éditant la revue *Types*.

2. Groupe ARDECOM.

3. Alain Touraine, Christiane Gillon, Nilufer Gole, Daniel Jaquin, Christine Meunier, 1984, « Le mouvement des femmes », Rapport pour la CEE, Paris, CADIS, EHESS.

défensif », opposé à l'avancée du droit des femmes perçue comme une menace à l'affirmation masculine.

DE LA PATERNITÉ INSTITUTIONNELLE À LA PATERNITÉ RELATIONNELLE

Comme nous l'avons vu, les groupes de défense de la paternité commençaient à occuper le devant de la scène, certains rendant alors le féminisme responsable de la diminution de « la puissance paternelle ». Tandis que les femmes se plaignaient de l'irresponsabilité et de l'indifférence des hommes à leur égard et à celui des enfants.

Nous avons alors réalisé plus d'une centaine d'entretiens semi-directifs auprès de pères et de mères dont les trajectoires de vie étaient très diverses et appartenaient à différentes catégories sociales, et nous avons éprouvé le besoin de nous tourner vers la psychanalyse et l'histoire qui étaient jusqu'alors les deux principales disciplines à s'être intéressées à la paternité.

Avec le fait que l'on est passé de la paternité institutionnelle à la paternité relationnelle (Castelain Meunier, 2002) qui peine à être reconnue comme telle, la conscience paternelle contemporaine se développe avec l'acquisition de nouvelles expériences, pratiques, savoir-faire, compétences, responsabilités, au sein de la sphère privée, comme le montrent les différents témoignages que nous avons recueillis. Cela concerne le choix et le moment de faire un enfant, l'accompagnement attentif de la grossesse, la présence aux échographies, à l'accouchement, les soins dispensés au tout-petit et à la satisfaction de ses besoins… mais aussi la capacité de « comprendre » la petite enfance, l'enfance, l'attention à accorder à l'adolescence, à savoir « coacher »…

L'éducation est sous-tendue par la répartition des places, la transformation des rôles, des interactions, des échanges, et par l'importance de l'enfant appréhendé comme une petite personne, la complicité, mais aussi la recherche d'autonomie avec l'enfant par rapport à la mère de l'enfant (définie comme sujet social ayant des droits civiques et sociaux).

La référence à l'histoire a permis de prendre conscience des changements survenus à la suite de la diminution de la puissance paternelle, et ce, dès la Révolution française, et notamment du fait que le père a perdu le pouvoir de privilégier ou de discriminer ses enfants en matière d'héritage en fonction de l'âge et du sexe, tout autant que ses pouvoirs en matière d'autorité sur ses enfants majeurs.

La disparition, dès 1789, de « *l'âge d'or* » des pères (ainsi appelé par l'historien Jean Delumeau), qui se confirme dans la société contemporaine, conduit à casser l'amalgame qui associe la diminution du pouvoir des pères à l'émancipation des femmes, sans en exclure les effets divers qui peuvent en résulter. Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse selon laquelle la diminution du pouvoir des pères à l'échelle de l'histoire aurait progressivement permis, notamment aux jeunes garçons, mais aussi aux jeunes filles, de s'émanciper d'une tutelle omnipotente. Cette mise en perspective permet de casser des stéréotypes, de relativiser et de mieux comprendre la nouvelle complexité des places et des rôles parentaux, sachant que le développement de la conscience paternelle accompagne la transformation de la paternité en rapport avec l'affirmation de la subjectivité (sans exclure le désengagement paternel). La conscience paternelle tient alors son rôle, là où, dans le passé, c'était l'institution qui le tenait.

Les hommes innovent dans l'univers de la paternité et peuvent être en butte aux sarcasmes des plus âgés.

En 2000, dans le cadre de la conférence annuelle de la famille visant à renforcer la place et le rôle du père dans la société contemporaine, quelques-unes de nos propositions ont débouché sur des initiatives et des actions qui se sont traduites, en France, en 2002, notamment par la création du livret de paternité envoyé par les Caf au cinquième mois de grossesse, mais aussi par l'allongement du congé de paternité (de trois jours à quatorze jours). Il s'agit bien là d'un des plus grands changements du masculin à l'échelle de l'histoire, qui donne lieu à des controverses intéressantes que nous rappellerons ici brièvement, dans la mesure où ces débats montrent à quel point on sort de la monoculture masculine et que l'on tend vers la pluralité culturelle qui accompagne « la mobilité » des identités (Castelain Meunier, 2011). Les hommes innovent dans l'univers de la paternité et peuvent être en butte aux sarcasmes des plus âgés, qui ne peuvent se résoudre à des remises en question et qui prêtent aux modèles de leur enfance une dimension universelle. Ainsi, parmi les hommes issus de la première génération du féminisme, on trouve des hommes défensifs, témoignant de l'incapacité de prendre du recul par rapport au machisme, mais aussi des hommes en changement, qui ont bousculé leurs repères et ont innové, parfois, en échouant, en tâtonnant. Ils n'en ont pas moins joué un rôle de passeur pour les nouvelles générations, en tant qu'acteurs de la transition, contrairement à tout ce qui a pu être dit. C'est vrai aussi pour leur capacité de se situer par rapport à des femmes en changement.

Paternité plurielle

La paternité est en débat. L'importance du père est valorisée dans la construction psychique et spirituelle de l'enfant, autour de l'idée que les troubles de la démission du père « *se transmettent d'une génération à l'autre* » (Dumas, 2009). Néanmoins est pointée du doigt la « faillite de la fonction paternelle » qui statuerait sur les atteintes aux fonctions symboliques. Le père serait une construction historique fidèle aux formes traditionnelles de la domination masculine qui assure au père « le monopole de la fonction symbolique », laquelle est en crise depuis 1980. Un réexamen critique de la conception du rôle du père met en jeu le pouvoir entre les sexes (Tort, 2007). On cherche « *le vrai rôle du père* » (Le Camus, 2005), en bousculant les représentations à partir des implications concrètes du père, du choix possible entre plusieurs modèles de paternité et de l'opportunité de définir son rôle et sa fonction par le « oui » du père, plutôt que par le fameux « non » du père qui renvoie à l'exercice de la loi. Il est aussi question de réfléchir aux manières de mieux faire une place au père, d'« *aider les hommes aussi* » (Dulac, 2005). Mais la place du père, qui peut être appréhendée comme substitut de la mère, est dénoncée avec le père devenant une « *mère bis* » (Naori, 2008). Quoi qu'il en soit, la paternité se situe au cœur des tensions entre la continuité et le changement. Françoise Hurstel évoque, quant à elle, « *la déchirure paternelle* » (1996). L'accent est mis sur le changement des places parentales qui se négocient en rapport avec les transformations des conditions masculine et féminine, aux prises avec des tensions, des contradictions, des paradoxes, des ambivalences, des stéréotypes (Castelain Meunier, 2005). On s'interroge sur l'éducation au cœur des nouvelles parentalités, des recompositions, y compris de l'homoparentalité masculine. Mettant en garde contre le fait qu'il ne s'agit pas de confier seulement l'enfant à la mère, sachant qu'il est important de valoriser le rôle des autres parents, « des coparents » et de déléguer l'autorité parentale (Verdier, 2010). Qui plus est, on s'interroge sur les négociations en amont du désir d'enfant, avec le partage des responsabilités en matière de contraception (Desjeux, 2010) et sur le désir d'enfant des gays (Gratton, 2008). La question du partage des temps parentaux occupe le devant de la scène avec la charte parentale à laquelle adhèrent des entreprises qui souhaitent permettre aux pères un meilleur ajustement, entre les temps professionnels et les temps familiaux. La porosité des frontières entre la sphère privée et la sphère professionnelle se confirme autour de l'idée que « *le travailleur est aussi un père* » (Castelain Meunier, 2008). En même temps, les prises de congés parentaux par les pères, qui demeurent encore marginales, font l'objet de nouvelles analyses (Merla, 2007), tout autant que les arbitrages et les compromis auxquels se livrent des couples appartenant aux classes moyennes ayant déjà deux jeunes enfants dans le choix ou le refus du troisième enfant.

En 2013, les pressions en faveur du partage plus équitable de la garde de l'enfant entre le père et la mère se traduisent, notamment, encore et toujours, par des coups de force comme ce fut le cas de l'homme « perché » pendant plusieurs jours en haut d'une grue à Nantes, afin de réclamer la garde de son fils.

LES RELATIONS INTIMES

La valorisation de la subjectivité, l'expression de la sensibilité, des émotions, dans les rapports à soi, entre homme et femme, entre hommes, mais aussi la diffusion de la culture gay, contribuent à modifier le rapport de l'homme à son corps (entretien, esthétisme, hédonisme). Dans le même temps, la pornographie, les jeux vidéo, accompagnent la sexualité masculine. Le recours possible au Viagra peut libérer du stress et des angoisses liés à la crainte de la panne sexuelle. On commence à pouvoir reconnaître la vulnérabilité masculine. La dialectique des rapports homme / femme se transforme, comme en témoignent les recherches que nous avons effectuées auprès d'hommes et de femmes interviewés séparément sur leur vie conjugale [4]. À leur tour, les attentes des hommes des jeunes générations traduisent leur volonté de tout combiner avec la même partenaire, là où, trente années auparavant, les femmes voulaient tout avec le même homme, alors même que les hommes pouvaient s'autoriser à cliver (épouse, maîtresse, prostituée). Les hommes peuvent être sollicités, à leur tour, par les femmes qui peuvent leur exprimer leur désir et leurs attentes de plaisir, y compris comme un donneur d'orgasme.

Les préliminaires sexuels s'inscrivent dans la conception d'une bonne sexualité sans s'opposer désormais systématiquement à l'affirmation de la virilité. Les nouvelles générations masculines veulent tout, elles aussi, dans la relation : l'émotion, la tendresse et l'affection, l'amour, le désir, le plaisir, l'érotisme, la sensualité, l'enfant… du sens et du lien… quitte à s'exposer au risque de la rupture. Les jeunes hommes sont soucieux de respecter les attentes et les →

Note

4. En plusieurs temps, mais avec le même guide d'entretien auprès de quatre-vingt-dix couples appartenant aux classes moyennes, en France, au Chili, dans le cadre d'un accord de recherche Egide, avec Ximena Valdès, en Algérie, dans le cadre d'un accord Ecti avec Fatima Drid. Nous ne rendons compte ici, par besoin de concision, que des résultats concernant la France.

→ désirs de leur partenaire. Ils ne se mettent pas en scène à travers leurs exploits sexuels, mais s'interrogent plutôt sur la manière de s'améliorer, d'être plus en phase. Leur manière de communiquer, aussi, s'est assouplie. Leurs rapports au corps, au vêtement, témoignent de nouvelles fluidités, alors que l'identité plastique occupe une place nouvelle et joue de nouvelles fonctions.

Nous avons analysé quatre-vingt-deux mails, adressés à une revue masculine par des hommes généralement âgés entre 17 et 30 ans qui commentent et s'interrogent sur leur sexualité. Le langage est sexuel, technique, mais la référence à la copine est omniprésente. Il s'agit bien de lien, de liaison, dont ils mentionnent en général la durée. Et s'il s'agit de satisfaire ses propres désirs personnels, c'est aussi ceux de la partenaire qui comptent et qui sont évoqués, éventuellement sous la forme de refus, de réticences, mais aussi de plaisirs, de satisfactions, d'attentes. La responsabilité qui a trait au plaisir de la copine compte, et cela fait apparaître un nouvel aspect de la vie sexuelle des jeunes qui est rarement évoqué. Il s'agit de la responsabilité dans le partage du plaisir, traversée par le souci du bien-être de la jeune femme avec laquelle ils sont en couple. Tout se passe comme si un nouvel impératif était apparu à l'issue de la libération sexuelle et comme s'il faisait désormais partie des nouvelles injonctions accompagnant la vie des jeunes hommes. Cela fait partie des nouveaux comportements. Ils écrivent pour parler d'eux et de leur compagne, ou d'eux et de leurs désirs, de leurs ajustements ou du décalage avec leur compagne. On est loin des tabous, de ceux qui étaient empreints de cette morale qui rendait la masturbation interdite et dangereuse. Les questions concernent le plaisir dans le couple. S'interroger sur la sexualité, sur le partage du plaisir, conduit à s'interroger sur soi, sur l'autre. Des demandes de conseils, afin d'améliorer ses propres connaissances, mais, surtout, afin de résoudre des problèmes concrets et de venir à bout de difficultés relationnelles, témoignent généralement du décalage avec leur copine. Améliorer la relation à deux. Comprendre l'autre. L'importance du souci de l'autre, du plaisir de l'autre. Il s'agit d'une population active sexuellement et de jeunes hommes et de jeunes femmes qui constituent l'un pour l'autre des partenaires réguliers. L'autre est ainsi désigné par des qualificatifs qui traduisent l'attachement, l'amour, la tendresse. C'est intéressant de le signaler, car on aurait pu s'attendre à des propos de consommateurs du sexe. Les mails ont constitué un matériau d'étude particulièrement précieux, car ils présentent la particularité d'être sans emphase. L'expression est directe, les questions sont précises. La pudeur et la retenue n'existent pas, comme cela peut être le cas lors d'un face-à-face avec un enquêteur dont on ignore la morale sexuelle et la vie sexuelle, de même que le sentiment d'être jugé qui peut déboucher sur le besoin de recourir à des artifices et sur une présentation assez éloignée de la réalité.

SUBJECTIVITÉ, RAPPORT À SOI, RAPPORT AU CORPS

Il est clair que si la domination masculine perdure, la virilité se transforme en rapport avec la conjoncture et le mouvement des femmes. Dans la mesure où la force physique ne constitue plus un capital productif, dans une société à haute capacité technologique et de communication, cela peut devenir une valeur ajoutée, d'autant plus significative qu'elle peut constituer un symbole incontesté de virilité, une distinction positive sur le marché de la séduction, une différence visible, immédiatement repérable, alors même que les modes de vie ont tendance à s'uniformiser entre les hommes et les femmes. La musculation se développe d'autant plus que le mythe des héros, tels Hercule ou Batman, constitue des figures de plus en plus désincarnées dans une société hyperurbanisée. Le rapport que l'homme entretient avec son corps devient un moyen de signifier qu'il est masculin et de lever des ambiguïtés qui naissent du fait que ses comportements et ses rôles ne sont plus très différents de ceux des femmes. L'homme réhabilite son corps ; il l'entretient également, notamment par la musculation. Mais la maîtrise du corps ne se justifie plus par les besoins d'un rôle : aller à l'armée, travailler la terre... L'objectif, c'est d'être soi. L'objectif, c'est moins le rôle, que la polyculture, la mobilité des identités, la complexité. Cette tendance, même si elle semble superficielle, hédoniste, consumériste, n'est pas opposée à l'émergence d'une culture intimiste masculine. L'homme peut s'autoriser à parler de lui-même, des difficultés qu'il rencontre dans sa vie sentimentale et dans sa vie privée. Avant, cela n'avait pas d'importance, puisque les rôles étaient définis ; on ne se posait pas de questions. C'est en ce sens que la figure du métrosexuel est intéressante.

La figure du métrosexuel

Cette nouvelle tendance masculine de la fin du XX[e] siècle et du début du XXI[e] siècle désigne un urbain « branché » qui s'approprie « une part de féminité » sans douter de sa virilité. Ce terme provient de la contraction entre « métropolitain » (qui habite une métropole) et « sexuel » (qui est attirant sexuellement). Il s'agit d'un néologisme qui aurait été inventé en 1994 par Mark Simpson, journaliste au journal *The Independant*. Ce terme désigne des hommes

urbains soucieux de leur apparence, de leur mode de vie et qui leur consacrent du temps et de l'argent, en choisissant les produits de consommation les mieux adaptés à leur recherche d'esthétisme et de qualité de vie. C'est une manière de montrer son amour propre en prenant soin de soi. C'est l'expression d'un art de vivre, soucieux de modernité et des belles choses. La sexualité n'est pas spécifiquement connotée. Qu'il s'agisse d'hétérosexualité ou d'homosexualité. On pourrait évoquer une nouvelle version des aristocrates poudrés du XVII[e] siècle, en recherche de distinction auprès du roi, par leurs manières et leur élégance, ou encore du dandysme apparu à la fin du XVIII[e] siècle. Sachant que le dandysme correspondait alors à une attitude philosophique, une manière d'être, d'invention de soi, préoccupée d'élégance et de distinction, une recherche de l'esprit fondée sur la liberté, la révolte individuelle.

Le métrosexuel incarne et consacre la convergence entre la société de consommation et du marketing, l'incidence du mouvement des femmes, de la diffusion de la culture gay dans le rapport à soi et à l'entretien du corps, du souci de l'apparence, de la société de communication et de l'image qui confère de l'importance au look, du développement de l'individualisme et de la recherche d'affirmation de la subjectivité et de la différence par « l'identité plastique » dans un contexte moins inégalitaire entre hommes et femmes, de la libération des mœurs et de l'impératif de la bonne sexualité.

Le métrosexuel a suivi la révolution féministe et celle des mœurs qui ont permis à la femme de devenir sujet de droits et de « maîtriser » sa sexualité. La séduction s'établit plus par rapport à la présentation de soi, à l'affirmation de sa subjectivité, que par rapport à un rôle social construit, à la conquête, accompagnant la virilité traditionnelle, les comportements machistes et les démonstrations de force. La référence au plaisir partagé en découle, fondée sur une conception plus autonome du plaisir de la femme et le fait que l'homme, soucieux de son plaisir, est aussi soucieux du plaisir de la partenaire, affirmant elle aussi ses choix et ses préférences.

Tout cela construit un homme complexe, difficile à cerner, un nouvel homme qui ne se laisse cependant pas réduire à de multiples étiquettes souvent un peu kitsch et caricaturales, comme a tendance à le faire la publicité.

CONCLUSION

La nouvelle complexité masculine n'est donc pas dépourvue de poésie et se dirige vers quelque chose qui n'est pas encore établi pour tendre vers un bonheur, y compris domestique (Castelain Meunier, 2013), qui se veut d'autant plus contagieux qu'il table sur l'échange. Chacun vit dans l'illusion qu'il fait sa part en harmonie avec les désirs de l'autre. Vaste gageure dont l'issue heureuse est contredite par des attentes contradictoires, comme en témoigne une recherche que nous avons réalisée auprès de quatre cents personnes (deux cents hommes et deux cents femmes) (Castelain Meunier, 2013). D'un côté, les hommes s'interrogent sur la façon de se comporter en ayant le sentiment qu'ils ne savent plus « comment être » avec les femmes. De l'autre, les femmes reprochent aux hommes d'être « violents et infidèles », tout en les voulant « forts » pour « s'appuyer » sur eux. Des attentes contradictoires peu favorables à l'entente, propices au conflit et en porte-à-faux avec la définition que les uns et les autres donnent du bonheur. En effet, une enquête qualitative que nous avons réalisée auprès de cent dix jeunes, âgés de 20 à 25 ans, sur le bonheur, fait apparaître qu'ils incluent en priorité la notion de partage avec autrui. Ainsi disent-ils que « *le bonheur n'est accessible que si on le partage* » (Castelain Meunier et Meunier, 2011).

Le métrosexuel a suivi la révolution féministe et celle des mœurs qui ont permis à la femme de devenir sujet de droits et de « maîtriser » sa sexualité.

Et si les jeunes hommes devaient être qualifiés aujourd'hui, il s'agirait alors de mettre l'accent sur la « complexité » qui les caractérise.

En effet, ils vivent une telle métamorphose dans leur rapport au masculin que l'on peut parler de « fracture socioculturelle » dans les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes, fracture qui peut nettement fragiliser ceux qui disposent de peu de ressources.

Gilles Rondeau, professeur à l'université de Montréal, a d'ailleurs proposé, dans un rapport qui a été demandé par le ministère de la Santé au Canada sur les problèmes des hommes (2004 [5]), de prendre en compte cette nouvelle réalité afin de pouvoir répondre à leurs besoins. C'est une démarche novatrice qui choque à plus d'un titre, car cela va à l'encontre des idées reçues sur l'homme fort. Mais il existe véritablement des « souffrances masculines » qu'il s'agit d'identifier et de prendre en considération dans ce contexte de déstabilisation engendré par l'ensemble des bouleversements qui ont affecté ces dernières décennies. ◗

Note

5. Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, dont Gilles Rondeau est le président : Rapport « *Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins* », ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Bibliographie

Arendt A., 1951, ***Les Origines du totalitarisme. Le système totalitaire,*** Paris, Le Seuil, 1972.

Arendt A., 1963, ***Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal,*** Paris, Gallimard, 1991.

Aristote, ***Le Politique,*** Paris, Vrin, 1995.

Atlan H., 2005, ***L'Utérus artificiel,*** Paris, Le Seuil.

Balier C. (sous la direction de), 2005, ***La Violence en abyme. Essai de psychocriminologie,*** Paris, PUF.

Balmary M., 1993, ***La Divine origine. Dieu n'a pas créé l'homme,*** Paris, Grasset.

Beauvoir S. de, 1949, ***Le Deuxième Sexe,*** Paris, Gallimard, 2003.

Bergeret J., Houser M., 2001, ***La Sexualité infantile et ses mythes,*** Paris, Dunod.

Blunden K., 1982, ***Le Travail et la vertu,*** Paris, Payot.

Bourdieu P., 1998, ***La Domination masculine,*** Paris, Le Seuil, 2002.

Bruckner P. et Finkielkraut A., 1977, ***Le Nouveau Désordre amoureux,*** Paris, Le Seuil.

Calhoun C., 2007, **« Science sociale historique et changement social en temps réel : Situations d'urgence, États nations et limites de l'ordre cosmopolite »,** *in* Wieviorka M. (sous la direction de), *Les Sciences sociales en mutation,* Paris, Éditions Sciences humaines.

Cario R., 1997, ***Les Femmes résistent au crime,*** Paris, L'Harmattan.

Castelain Meunier C., 1988, ***Les Hommes aujourd'hui. Virilité et identité,*** Paris, Belfond Acrople.

Castelain Meunier C., 1997, ***La Paternité,*** « Que sais-je ? », Paris, PUF.

Castelain Meunier C., 1998, ***Pères, mères, enfants,*** Paris, Flammarion.

Castelain Meunier C., 2002, ***La Place des hommes et les métamorphoses de la famille,*** Paris, PUF, 2004.

Castelain Meunier C., 2005, ***Les Métamorphoses du masculin,*** Paris, PUF.

Castelain Meunier C., 2007, **« Genre et mutations »,** *in* Wieviorka M. (sous la direction de), *Les Sciences sociales en mutation,* Paris, Éditions Sciences humaines.

Castelain Meunier C., 2008, **« Le travailleur est aussi un père »,** *Ouest France,* le 18 octobre 2008.

Castelain Meunier C., 2010, **« Éducation, paternité plurielle et empathie »,** *in Diversité, 163* : 124-131.

Castelain Meunier C., Meunier F., 2011, ***De quoi est fait mon pull ? Pas à pas vers l'écocitoyenneté,*** Arles, Actes Sud.

Castelain Meunier C., à paraître, ***Le Ménage : la fée, la sorcière et l'homme nouveau,*** Paris, Stock.

Cespedès V., 2013, ***L'Homme expliqué aux femmes,*** Paris, J'ai Lu.

Chasseguet-Smirgel J., 2003, ***Le Corps comme miroir du monde,*** Paris, PUF.

Chodorow N., 2003, **« Les homosexualités comme formations de compromis »,** *Revue française de psychanalyse, 67 (1)* : 41-64.

Ciavaldini A., 1999, **« Passivation des affects dans la pratique analytique avec le délinquant sexuel »,** *in* « Enjeux de la passivité », *Revue française de psychanalyse, 63 (5)* : 1775-1783.

Connell R. W., 1987, ***Gender & Power : Society, the Person and Sexual Politics,*** London, Polity.

Connell R. W., 1995, ***Masculinities,*** Berkeley, University of California Press.

Corbin A., Courtine J.-J. et Vigarello G. (sous la direction de), 2011, ***Histoire de la virilité. Tomes 1 à 3,*** Paris, Le Seuil.

Couchard F., 1998, **« Le masculin sous menace : une question d'honneur »,** *in* « Le masculin », *Revue française de psychanalyse, 52 (2)* : 553-565.

Cournut J., 2001, ***Pourquoi les hommes ont peur des femmes,*** Paris, PUF, 2001.

Dejours C., 1993, ***Travail, usure mentale. De la psychopathologie à la psychodynamique du travail,*** Paris, Bayard.

Delumeau J. et Roche D. (sous la direction de), 1990, ***Histoire des pères et de la paternité,*** Paris, Larousse.

Desjeux C., 2010, ***Pratiques, représentations et attentes contraceptives des hommes,*** Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.

Deslauriers J.-M., Tremblay G. *et al.*, 2011, ***Regards sur les hommes et les masculinités,*** Québec, Presses universitaires de Laval.

Despentes V., 1999, ***Baise-moi,*** Paris, Grasset.

Dulac G., 2005, ***Aider les hommes aussi,*** Québec, VIL Éditeur.

Dumas D., 2009, ***Sans père et sans parole,*** Paris, Hachette.

Duret P., 1999, ***Les Jeunes et l'identité masculine,*** Paris, PUF.

Fain M., 1990, **« Virilité et anti-hystérie. Les rouleurs de mécaniques »,** *in Revue française de psychanalyse, 54 (5)* : 1283-1291.

Fain M., 1998, **« Quelques réflexions sur la masculinité et le monothéisme »,** *in* « Le masculin », *Revue française de psychanalyse, 62 (2)* : 425-428.

Fassin E., 2006, **« Préface »,** *in* Butler J., *Trouble dans le genre,* Paris, La Découverte.

Fassin E. et Margron V., 2011, ***Homme, femme, quelle différence ?,*** Paris, Salvator.

Femen (collectif), 2013, ***Femen,*** Paris, Calmann-Lévy.

Folscheid D., 2002, ***Sexe mécanique. La crise contemporaine de la sexualité,*** Paris, La Table Ronde.

Folscheid D., 2009, **« La crise contemporaine de la sexualité »,** *Le Journal des psychologues, 267* : 69-75.

Freud S., 1887-1904, ***Lettres à Wilhelm Fliess 1887-1904,*** Paris, PUF, 2007.

Freud S., 1895, **« Esquisse d'une psychologie scientifique »,** *La Naissance de la psychanalyse,* Paris, PUF, 1956.

Freud S., 1895, ***Études sur l'hystérie,*** Paris, PUF, 2002.

Freud S., 1900, ***L'Interprétation du rêve,*** Paris, PUF, 2012.

Freud S., 1905, ***Trois Essais sur la théorie de la sexualité,*** Paris, PUF, 2010.

Freud S., 1912, **« Sur le plus général des rabaissements de la vie amoureuse »,** *in La Vie sexuelle,* Paris, PUF, 2002.

Freud S., 1937, **« Analyse avec fin et analyse sans fin »,** *in Résultats, Idées, Problèmes,* Paris, PUF, 1998.

Gay P., 1993, ***La Culture de la haine. Hypocrisies et fantasmes de la bourgeoisie de Victoria à Freud,*** Paris, Plon, 1997.

Godelier M., 2009, ***La Production des Grands Hommes,*** Paris, Flammarion.

Goffman E., 1977, ***L'Arrangement des sexes,*** Paris, La Dispute, 2002.

Gratton E., 2008, ***L'Homoparentalité au masculin,*** Paris, PUF.

Green A., 1999, **« Passivité et passivation ; jouissance et détresse »,** *in* « Enjeux de la passivité », *Revue française de psychanalyse, 63 (5)* : 1587-1600.

Green A., 2003, **« *Énigmes de la culpabilité,* mystères de la honte »,** *in* « Honte et culpabilité », *Revue française de psychanalyse, 67 (5)* : 1639-1653.

Grünberger B., 1975, ***Le Narcissisme,*** Paris, Payot.

Guillaumin C., 1992, ***Sexe, race et pratique du pouvoir,*** Paris, Côtés-Femmes.

Haroche C., 2010, **« L'individu dans l'illimitation des sociétés contemporaines »,** *in* Ruelle A. (sous la direction de), *L'Émergence de l'individu entre formes substantielles et droits essentiels,* Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis.

Hamon M.-C., 1989, ***Féminité mascarade. Études psychanalytiques,*** Paris, Le Seuil.

Héritier F., 1994, ***Les Deux Sœurs et leur mère,*** Paris, Odile Jacob.

Héritier F., 2002, ***Masculin / féminin II. Dissoudre la hiérarchie,*** Paris, Odile Jacob.

Héritier F., 2010, ***Hommes, Femmes : la construction de la différence,*** Paris, Le Pommier.

Horkheimer M., 1936, **« Autorité et famille »,** *Théorie traditionnelle et théorie critique,* Paris, Gallimard, 1996.

Houel A., Mercader P., Sobota H., 2003, ***Crime passionnel, crime ordinaire,*** Paris, PUF.

Houel A., Mercader P., Sobota H., 2008, ***Psychosociologie du crime passionnel,*** Paris, PUF.

Hurstel F., 1996, ***La Déchirure paternelle,*** Paris, PUF.

Jones E., 1932, **« Le stade phallique »,** *Théorie et pratique de la psychanalyse,* Paris, Payot, 1969.

Juranville A., 2004, **« L'écriture de soi dans la littérature féminine contemporaine »,** *in* « Résistances au sujet – Résistances du sujet », *Transhumances, 5* : 335-350.

Kimmel M., 1994, **« Masculinity as Homophobia, Fear, Shame and Silence in the Construction of Gender Identity »,** *in* Brod H., Kaufman M. (sous la direction de), *Theorizing masculinity, Tousand Oaks,* Sage.

Lacan J., 1969-1970, ***L'Envers de la psychanalyse. Séminaire XVII,*** Paris, Le Seuil, 1991.

Lacqueur W., 1962, ***Young Germany. A History of the German Youth Movement,*** New Jersey, Transaction Books, 1984.

Le Camus J., 2005, *Le Vrai Rôle du père,* Paris, Odile Jacob.

Lévi-Strauss C., 1955, *Tristes Tropiques,* Paris, Plon.

Mercader P., Houel A., Sobota H., 2004, « L'asymétrie des comportements amoureux : violences et passions dans le crime dit "passionnel" », *Sociétés contemporaines, 55* : 91-113.

Merla L., 2007, « Pères au foyer : une expérience hors norme », *in Recherches et prévisions, 90* : 17-27.

Mitscherlich A., 1963, *Vers la société sans père,* Paris, Gallimard, 1969.

Molinier P., 2000, « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, genre et sociétés, 3* : 25-44.

Muchenbled R., 2005, *L'Orgasme et l'Occident. Une histoire du plaisir du XVI*e *siècle à nos jours,* Paris, Le Seuil.

Naori A., 2008, *Une Place pour le père,* Paris, Points.

Nietzsche F., 1878, *Humain, trop humain. Un livre pour esprits libres,* Paris, Laffont, 1993.

Nietzsche F., 1886, *Par-delà le bien et le mal,* Paris, Laffont, 1993.

Phillips A., 2009, « L'impuissance de Freud », *Penser / Rêver, 15* : 11-39.

Rabelais F., 1546, *Le Tiers Livre,* Paris, Gallimard, 1995.

Rauch A., 2000, *Le Premier Sexe : mutations et crise de l'identité masculine,* Paris, Hachette Littérature.

Rauch A., 2004, *L'Identité masculine à l'ombre des femmes. De la grande guerre à la Gay Pride,* Paris, Hachette Littératures.

Reich W., 1933, *La Psychologie de masse du fascisme,* Paris, Payot, 1998.

Rosenberg B., 1991, *Masochisme mortifère et masochisme gardien de la vie,* « Monographies de la Revue française de psychanalyse », Paris, PUF.

Rosin H., 2013, *The End of Men. Voici venu le temps des femmes,* Paris, Autrement.

Savard N. et Zaouche-Gaudron C., 2010, « État des lieux des recherches sur les enfants exposés à la violence conjugale », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 58* : 513-522.

Schaeffer J., 2005, « Quelle différence des sexes ? », *in* André J. (sous la direction de), *Les Sexes indifférents,* Paris, PUF.

Schneider Mi., 2007, *La Confusion des sexes,* Paris, Flammarion.

Schneider Mo., 2000, *Généalogie du masculin,* Paris, Aubier ; Flammarion, 2006.

Schneider Mo., 2004, *Le Paradigme féminin,* Paris, Aubier ; Flammarion, 2006.

Schneider Mo., 2011, *La Détresse aux sources de l'éthique,* Paris, Le Seuil.

Susini M.-L., 2004, *L'Auteur du crime pervers,* Paris, Fayard.

Szwec G., 1998, *Les Galériens volontaires,* Paris, PUF.

Tapia C., 2012, « Modernité, postmodernité, hypermodernité », *Connexions, 97* : 15-25.

Theweleit K., 1977, *Male Fantasies,* Minneapolis, University of Minesota Press, 1987.

Tocqueville A. de, 1832, *De la démocratie en Amérique,* Paris, Flammarion, 1981.

Tort M., 2007, *La Fin du dogme paternel,* Paris, Flammarion.

Touraine A., 2006, *Le Monde des femmes,* Paris, Fayard.

Toutenu D., Settelen D., 2003, *L'Affaire Romand : le narcissisme criminel. Approche psychologique,* Paris, L'Harmattan.

Tremblais-Dupré T., 1993, « La Sexualité adolescente et ses troubles », *in Les Troubles de la sexualité,* « Monographie de la revue française de psychanalyse », Paris, PUF.

Verdier E., Firdion J.-M., 2003, *Homosexualité et suicide,* Paris, H&O.

Verdier E., 2010, *Laissez-moi tous mes enfants,* Paris, H&O.

Vincent J.-D., 1999, *Biologie des passions,* Paris, Odile Jacob.

Weber M., 1919, *Le Savant et le Politique,* Paris, Plon, 1959.

Welzer Lang D., 2004, *Les Hommes aussi changent,* Paris, Payot.

Welzer-Lang D. et Zaouche-Gaudron C., 2011, *Masculinités : état des lieux,* Ramonville-Saint-Agne, Érès.

Westphal C., 1870, « Die conträre Sexualempfindung », *Archiv für Psychiatrie und Nervenkrankeiten, 2* : 73.

Wieviorka M., 2007, *Les Sciences sociales en mutation,* Paris, Éditions Sciences humaines.

Winnicott D. W., 1969, *De la pédiatrie à la psychanalyse,* Paris, Payot, 1989.

Zemmour E., 2006, *Le Premier sexe,* Paris, Denoël.

FORMATION INTENSIVE EN CRIMINOLOGIE

L'École de Psychologues Praticiens s'associe à
l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

Pour professionnels et étudiants (possédant une licence ou l'équivalent) en intervention criminologique : psychologues, psychiatres, policiers, gendarmes, analystes en sécurité, journalistes, juges, magistrats, travailleurs sociaux et autres issus de milieux connexes.

4 semaines de cours ; 160 heures de formation
du 17 juin au 12 juillet 2013, à Paris

Principaux thèmes :
- Crime organisé et réseaux criminels
- Cybercriminalité
- Délinquance sexuelle
- Délinquance et facteurs criminogènes

Modalités pédagogiques :
Cours théoriques, présentation de vignettes cliniques, analyse d'entrevues réalisées avec des criminels, études de cas.

Coût de la formation : 2 200 €

Nombre d'inscriptions limité
Cours dispensés par des professeurs de l'Université de Montréal.
Attestation de formation remise par l'École de criminologie de l'Université de Montréal.

Pour inscription :
École de Psychologues Praticiens – Département de formation continue
Gisèle Dumazateau

Téléphone : **+33 (0)1 53 63 81 55**
Fax : **+33 (0)1 53 63 81 65**
Mail : **formation@psycho-prat.fr**

www.psycho-prat.fr

psycho prat'

Faculté des arts et des sciences
École de criminologie



De l'expertise à la clinique
Rencontre avec Roland Coutanceau



Patrick Conrath
Psychologue
Rédacteur en chef du *Journal des psychologues*

Les préoccupations politique et médiatique concernant l'insécurité n'ont cessé de croître. La mise en avant de la notion de dangerosité et sa judiciarisation se révèlent à travers de nombreux textes de loi promulgués au cours de ces dernières années. Aussi l'expert, psychiatre ou psychologue, est souvent sommé de déterminer qui est dangereux et qui ne l'est pas, qui va le devenir ou pas, et aussi qui est malade et qui est responsable de ses actes. Au croisement du travail clinique et de la pratique expertale, Roland Coutanceau, dans cet entretien, nous invite à différencier le champ des troubles de la personnalité de celui de la psychose, tout en précisant les modalités d'accompagnement possible pour les patients dits « dangereux ».



Roland Coutanceau est psychiatre-criminologue, expert près la cour d'appel de Versailles, agréé par la Cour de cassation, président de la Ligue française de santé mentale. Ex-membre, en France, de la Commission d'analyse et de suivi de la récidive (de 2005 à 2007), il est l'auteur de plusieurs essais, dont :
• *Amour et violence, le défi de l'intimité*, publié en 2011, chez Odile Jacob.
• *Violence et famille*, publié en 2011, avec la collaboration de Joanna Smith, aux éditions Dunod.
• *Trauma et résilience. Victimes et auteurs*, qu'il a dirigé en 2012 pour les éditions Dunod.

Patrick Conrath : **Il serait intéressant d'évoquer, tout d'abord, les rapports actuels entre la justice, le champ de l'expertise, bien entendu, mais aussi l'évolution de la psychologie, de la psychiatrie au regard des attentes contemporaines de la société. Ce qui a conduit à la promulgation d'une série de lois en peu de temps : loi de 2007 sur les peines planchers de 2008, sur la rétention de sûreté et, enfin, la loi de 2011 concernant les soins dits « sans consentement ».**

Roland Coutanceau : Effectivement, quand on observe les questions que pose la société à un psychiatre ou à un psychologue dans le champ de l'expertise, on peut déjà constater à quel point le contenu de l'expertise s'est modifié en vingt ans. Historiquement, et c'est tout à fait intéressant, dans les années 1980, le psychiatre se contentait de dire s'il y avait des troubles mentaux ou pas, et le

psychologue décrivait la personnalité d'un sujet, se désintéressant totalement du passage à l'acte.

Puis, je dirais que, dans un deuxième mouvement, on a vu, dans le champ de l'expertise, le législateur et le juge s'intéresser à la compréhension du passage à l'acte. Or, celui-ci n'est pas simplement un symptôme qui traduit le fonctionnement psychique d'une personnalité. Si on prend l'exemple de la psychopathie, le trouble de la personnalité le plus connu, l'impulsivité ou l'instabilité semblent être des symptômes qui découlent de la structure de la personnalité. Or, on s'aperçoit que le passage à l'acte est la résultante de plusieurs facteurs, la personnalité de l'auteur n'étant pas le seul facteur déterminant. Il y a la personnalité et il y a l'état clinique. Quelqu'un peut être déprimé ou simplement en état d'ivresse. Ensuite, il y a ce qu'on appelle, en criminologie, une « situation » qui va favoriser la violence, par exemple les situations de groupe ou lorsqu'une provocation est adressée à l'auteur du crime par la future victime.

Ce qui m'a marqué, en psychiatrie et en psychologie classiques, c'est que le passage à l'acte n'est pas le symptôme d'une personnalité, c'est la résultante d'une plurifactorialité. Et quand le psychiatre ou le psychologue se hasardent dans le champ de l'analyse du passage à l'acte, il a souvent tendance, à tort, à faire du passage à l'acte la résultante d'une structure de personnalité.

En fait, d'autres facteurs, des situations, des provocations, par exemple, jouent un rôle extrêmement important dans l'analyse des transgressions, qu'il s'agisse des atteintes aux personnes, des atteintes sexuelles ou même, parfois, des atteintes aux biens, comme les vols.

La société a commencé à demander aux psychiatres et aux psychologues d'expliquer les passages à l'acte… Ce qui ne correspond pas à notre formation classique, nous sommes des spécialistes de l'homme, de la personnalité. Voici donc une première dérive, diraient certains, une première évolution.

Au cours de ma formation classique de psychiatre des hôpitaux, où l'on traitait les malades mentaux, puis lors de mon exercice en tant que psychanalyste durant quinze ans, où je traitais des personnalités névrotiques, je me suis aperçu que la plupart des gens pour lesquels la société allait poser la question du risque, de la dangerosité, étaient ceux qui avaient des troubles de la personnalité, ni psychotique, ni névrotique, ni structure perverse, ni, bien sûr, personnalité normale. C'est le thème d'ailleurs de notre futur colloque *. C'est donc le troisième champ, avec les mots classiques du psychiatre et du psychologue : la psychopathie, le caractère paranoïaque, les *borderline*, les problématiques perverses…

Une deuxième question a alors été posée aux psychiatres et aux psychologues : est-ce que ça se traite ? Est-ce qu'on peut traiter un trouble de la personnalité ? Classiquement, on a l'impression qu'on sait traiter les maladies mentales, avec des aléas, bien sûr. On a l'impression qu'on maîtrise les structures névrotiques, mais on s'aperçoit que ce n'est pas si simple que cela. Ces deux questions sur l'analyse du passage à l'acte et sur le traitement des troubles de la personnalité n'étaient pas posées historiquement.

Pour l'expert, psychiatre comme psychologue, il y a, ce que j'appelle les « deux patates chaudes ». La première est du côté des victimes, des plaignants ; c'est la crédibilité de leur témoignage. On a vu qu'on a eu tort de demander aux psychiatres et aux psychologues d'analyser un témoignage. On a vu que cela a explosé dans l'affaire d'Outreau. Le psychiatre et le psychologue peuvent-ils s'aventurer à relever des éléments intéressants du point de vue psychologique sur l'authenticité du témoignage ? En termes psy, y a-t-il une psychologie du mensonge ? Y a-t-il une théorisation du mensonge ? Il en va de la crédibilité d'un témoignage. La seconde patate chaude est, aujourd'hui encore, au cœur des débats et fait polémique : c'est la dangerosité criminologique. À partir de l'analyse d'un sujet sur un acte donné, est-il pertinent, est-il possible, est-il scientifique, est-il éthique… de se hasarder, là encore, à essayer d'apprécier cette fameuse dangerosité criminologique ?

Il faut bien voir que la préoccupation que la société a des comportements transgressifs a décentré peu à peu les métiers de base du psychiatre et du psychologue, qui consistaient, pour le premier, à décrire des maladies mentales et, pour le second, à décrire des personnalités, dire au fond qui était cet homme. Et quand on nous demande si on traite les troubles de caractère de quelqu'un qui n'est ni névrotique ni malade mental… on est déjà dans ce que j'appelle le « troisième champ des troubles de la personnalité ». Pouvons-nous faire l'hypothèse que, dans un passage à l'acte, la personnalité n'est qu'un facteur ? Il y a des facteurs de personnalité, des facteurs cliniques, mais il y a aussi des facteurs de situation, des facteurs d'un moment de la trajectoire existentielle. Il y a des facteurs de ce qu'on appelle, en criminologie, les « situations à risques ». Par exemple, beaucoup d'hommes peuvent être tentés de dériver vers un attouchement sexuel quand ils sont seul avec une femme. Puis il y a l'élément déclencheur : quel est le comportement de l'autre ? Le passage à l'acte est donc plurifactoriel. Et aussi, le psychologue est-il fondé à donner une théorie de l'authenticité d'un témoignage ou d'un mensonge ? Y a-t-il une théorie de la psychologie du mensonge ? Sûrement, mais elle est peu enseignée. Y a-t-il aussi une théorie du risque de récidive ? Peut-être, mais, en même temps, par quels chemins peut-on traiter le sujet en restant scientifique ? Ce →

Note

* Le colloque psy et crimino se tiendra à Paris les 4 et 5 juillet 2013, et portera sur le thème : « Troubles de la personnalité : évaluation et prise en charge ». Voir www.psylegale.com.

→ que je veux dire, c'est que, au fond, qu'on le veuille ou non, la société, par les questions qu'elle nous pose, nous a décentrés de notre champ classique. Nous sommes donc dans une logique de prise de risques intellectuelle à travers les thématiques qu'on nous oblige à traiter : peut-on traiter ou pas quelqu'un qui a un trouble de la personnalité ? Peut-on donner, en décrivant l'homme, une hypothèse du fonctionnement du passage à l'acte ? Peut-on valider le témoignage de quelqu'un qui se plaint ? Peut-on donner un pronostic à partir d'une expertise d'un homme qu'on a évalué et qui a reconnu certains faits qui lui sont reprochés ? C'est là qu'il y a décentrage de l'identité professionnelle du psychiatre et du psychologue.

À ce décentrage, même dans le champ de cette niche des experts où sont une minorité de psychiatres et de psychologues, il existe trois types de réponse. Des collègues, que j'appelle « classiques », et je les respecte, disent : « *Non, ce n'est pas notre métier. On ne va pas se laisser décentrer. On va vous répondre sur les maladies mentales ou sur l'homme, mais, pour le passage à l'acte, ne comptez pas sur nous. Traiter des gens qui ne sont répertoriés ni psychotiques ni névrotiques, on ne sait pas trop ce que la science dit et,* a fortiori, *on ne va donner ni une analyse du témoignage ni un pronostic sur le risque de récidive.* »

P. C. : En même temps, le passage à l'acte est beaucoup théorisé dans les disciplines : psychiatrie, psychologie, psychanalyse. On pourrait s'attendre à ce que l'expert puisse apporter une signification à celui-ci.

R. C. : Là aussi, il faut distinguer – je le dis très librement – ce que, dans la clinique classique, on va appeler « *acting out* », ou même « échappement au contrôle », et ce qu'est, pour un psychiatre ou un psychologue qui vont s'intéresser au champ de la criminologie, un passage à l'acte médico-légal. Il y a, de mon point de vue, des éléments dans la théorie classique, la psychopathologie classique, sur la mise en acte ou le passage à l'acte, l'*acting out*, mais cela ne correspond pas exactement au passage à l'acte transgressif médico-légal. C'est-à-dire qu'il y a des éléments dans notre psychopathologie classique, qui nous sont utiles, mais – c'est en tout cas la restitution de mon expérience de terrain – on a besoin d'autres éléments d'ordre criminologique : les situations à risques, l'analyse relationnelle des défis et des provocations, qui peuvent exister dans une situation entre deux protagonistes.

La clinique classique – c'est ma thèse, à tort ou à raison – n'est pas foncièrement utile pour étudier le passage à l'acte médico-légal que je théorise en proposant un regard plurifactoriel :

• Quelle est la structure de personnalité ?
• Est-ce qu'il y a un état clinique particulier : dépression, idées de suicide, appoints exotoxiques… ?
• À quel moment ce passage à l'acte survient-il dans la trajectoire existentielle ? Est-ce qu'il y a des fragilisations momentanées dans la stabilité : rupture affective, rupture professionnelle, manque d'argent, problème de logement… ? Y a-t-il une situation à risques ?
• Y a-t-il un élément déclencheur qu'on observe souvent dans les passages à l'acte où la future victime a un comportement qui, parfois, est interprété par l'agresseur comme une provocation ? Prenons un exemple tout bête pour montrer que la provocation n'est pas toujours réelle, mais qu'elle est dans la subjectivité de celui qui agresse. Un violeur va dire : « *Elle portait une minijupe au ras de la culotte, c'était pour me provoquer.* »

Il y a un ensemble d'éléments qui, selon moi, sous-tendent le passage à l'acte. Et cet événement, qui est l'acte, pour le dire de façon à peine provocatrice, je n'étais pas bien préparé à l'évaluer avec les seules données de mon apprentissage de psychiatre, même si j'avais fait une formation analytique et que je m'intéressais à la psychopathologie. Il y a une psychologie de l'analyse de l'acte qui n'est pas contenue dans la psychopathologie classique. Et, pour répondre à ces attentes de la société, il faut muscler notre théorisation d'apports que j'ai choisi d'appeler la « psy-légale » ou la « psy-criminologie ». Pour montrer que, dans leur identité classique, le psychiatre et le psychologue vont rester sur l'identité ou la description d'une personnalité.

Je constate, encore aujourd'hui, qu'à la faculté, les troubles de la personnalité sont les moins clairement enseignés. Un psychiatre universitaire a pu dire : « *Mais c'est aléatoire de traiter les troubles de la personnalité, les troubles du caractère, puisqu'on n'a pas d'études validées qui montrent qu'une quelconque thérapie pourrait enclencher un travail pour le psychopathe, le* borderline, *le pervers, le caractère paranoïaque.* »

P. C. : Il y a eu aussi la prévalence accordée à la notion de structure par rapport à celle d'organisation.

R. C. : Effectivement, est-ce qu'on raisonne avec une indication pertinente et confortable de repères structurels (structure névrotique, pervers, psychotique), ou est-ce qu'on constate, comme dans mon histoire clinique de terrain, qu'on rencontre des personnes qui sont des mosaïques ? Quelqu'un peut être schizophrène et psychopathe, schizophrène et à caractère paranoïaque…

On a une psychopathologie structurelle – le pervers, le psychotique, le névrotique, le *borderline* –, et puis, il y a une clinique plus riche, plus variée, plus hétérogène, plus anarchique, finalement, où des personnalités sont des mosaïques d'éléments structurels.

On voit donc bien que le défi est le développement de ce troisième champ, qui concerne les personnes qui sont ni les psychotiques, ni les névrotiques, ni les normaux, bien sûr. Il faut qu'on améliore notre capacité d'évaluer ces

personnalités. C'est le premier élément théorique. L'autre élément théorique, c'est qu'il faut qu'on améliore nos stratégies thérapeutiques pour les prendre en charge. Est-ce qu'une psychothérapie individuelle est suffisante pour prendre en charge les troubles de la personnalité ? Est-ce qu'il y a une pertinence des techniques de groupe ? Est-ce qu'il faut avoir des traitements thérapeutiques d'appoint ? Est-ce que, finalement, il faut utiliser la systémique, c'est-à-dire traiter les patients par l'intermédiaire de leur entourage ? Pensons à un adolescent instable. Pensons à quelqu'un qui a commis une agression sexuelle : est-ce que c'est finalement intéressant que l'on puisse aussi voir sa compagne rester avec lui malgré son agression et son incarcération ?

On voit que, dans le traitement en psy légale, les différentes techniques – thérapie individuelle, groupe de paroles, approche systémique, appoint de traitement médicamenteux – sont souvent toutes nécessaires pour participer, là aussi, à une complémentarité dans la prise en charge des troubles de la personnalité de patients difficiles.

Et si, effectivement, mon expérience historique est plus celle des actes médico-légaux, on voit qu'aujourd'hui, dans le registre de ce qu'on appelle les « troubles de la personnalité », il y a des gens qui ne commettent pas des actes médico-légaux, mais qui sont, par exemple, des personnalités difficiles dans les familles, dans les institutions, dans l'entreprise. Ces personnalités qui ne sont ni psychotiques, ni névrotiques, ni évidemment totalement harmoniques, ne vont donc pas produire d'actes entraînant une plainte ou une action judiciaire, mais vont faire en sorte, dans les groupes où ils évoluent, de compliquer la vie relationnelle avec les autres et poser toujours les mêmes problèmes : comment les comprendre ? comment comprendre les actes qu'ils produisent ? comment comprendre les complications qu'ils produisent ? et comment les traiter ?

Quand je m'intéresse aux troubles de la personnalité, il ne s'agit pas forcément des troubles de la personnalité entraînant des actes médico-légaux, mais des troubles de la personnalité qui ont pour conséquence une perturbation de la relation intersubjective.

Puis vient la deuxième question, celle de la thérapeutique au sens large. Comment mettre en place un travail ? Par quel biais diminuer l'intensité d'un harceleur, la rigidité d'un paranoïaque, la manipulation d'un pervers, l'impulsivité avec l'intolérance, la frustration et la difficulté de respecter les lois communes de quelqu'un qui a une tonalité psychopathique ?

Ce que j'appelle le « troisième champ de la psychopathologie » est peut-être celui qui a été le moins enseigné au cours des études universitaires.



En tout cas, si on a des éléments dans la psychopathologie théorique pour avoir des clés (les personnalités pathologiques existent de tout temps, vous avez tout à fait raison), on n'en a sûrement pas sur la prise en charge. La prise en charge des personnalités difficiles, c'est vraiment quelque chose qu'on va découvrir sur le terrain, dans la vie sociale, dans la vie familiale, ou dans la vie des sujets venant en consultations spécialisées pour les obligations de soins.

Je pense que cela nécessite une théorisation complémentaire, aussi bien dans l'évaluation que dans la prise en charge. Et elle n'est pas dans le classicisme du travail du psychiatre et du psychologue.

P. C. : Peut-on faire le rapprochement avec l'efflorescence de certains diagnostics contemporains, comme celui du pervers narcissique ? Le regard de la société a-t-il facilité l'apparition de nouvelles pathologies ? Cela n'entraîne-t-il pas une complexification du rôle de l'expert ?

R. C. : Je pense que le pervers narcissique est un très bon exemple pour aborder les pathologies nouvelles.

Avant, on avait les troubles mentaux d'un côté, les troubles anxio-dépressifs d'un autre, et puis le champ névrotique. C'était la pratique du psychothérapeute, du psychiatre ou du psychologue en clientèle de ville.

Quand j'étais jeune psychiatre, j'avais ma pratique analytique avec des gens qui relevaient du registre de la névrose, j'avais la pratique de psychiatre des hôpitaux avec des dépressions, des alcooliques, des toxicomanes, des →

psychotiques... Je dirais donc qu'il y a « pathologie nouvelle » au sens où elles sont une manière, peut-être pas de découvrir, mais de redécouvrir ou de zoomer sur ces fameux troubles de la personnalité.

Restons un instant sur le concept de pervers narcissique. C'est un peu comme à l'époque où j'étais plus jeune, il y avait le problème de la structure perverse. C'est-à-dire, qu'au fond, la psychopathologie ne s'est pas désintéressée tout à fait des personnalités difficiles et des troubles de la personnalité. Simplement, le problème, c'est que, lorsque l'on théorise, on risque d'être un peu réductionniste dans la description. Par exemple, quand on lit certains collègues qui théorisent le pervers narcissique, on pense : « *Oh la la, un homme qui a une pathologie du narcissisme, qui fonctionne avec la relation d'emprise, qui nie l'altérité de l'autre, qui est manipulateur, qui est intelligent, qui tisse sa toile...* » Il y a une espèce d'idéalisation théorique. Je ne prétends pas que cela n'existe pas... Mais déjà les deux mots : traiter quelqu'un de « narcissique », c'est déjà une description ! Traiter quelqu'un de « pervers », bon ! Mais assembler les deux termes, en langage familier, il est habillé pour l'hiver ! On se dit qu'il ne peut pas changer, c'est irréductible. Et qu'il n'est même pas utile de mettre en place des processus de traitement. Ce concept est donc un peu absolu. J'appelle cela l'« idéalisation conceptuelle ».

Prenons l'exemple d'un domaine que j'ai étudié plus particulièrement, celui de la violence conjugale. Si l'on applique ce concept, on aurait tendance à penser qu'un grand nombre d'individus sont des pervers narcissiques. Sur le terrain, on s'aperçoit qu'il va y avoir trois groupes, que j'avais situés dans mon travail sur la prise en charge du conjoint violent :

• Des sujets qui sont immatures, tout simplement, et qui seront violents par immaturité. Ils sont frustrés quand l'autre ne répond pas de la façon qu'ils voudraient. Donc, au fond, il y a une violence qui relève davantage d'une logique immaturo-névrotique, proche de la tonalité névrotique.

• Ensuite, dans un deuxième groupe, ce sont plutôt des sujets égocentrés qui font peu de cas de l'autre ; on pourrait dire, là aussi, qu'il y a chez eux un développement insuffisant de la réalité de l'altérité, un peu comme des enfants qui sont restés très immatures, centrés sur eux-mêmes, et qui n'ont pas fait ce travail psychique d'essayer d'entrer dans l'identification à l'autre. Ce sont des personnalités autant immatures qu'égocentrées.

• Enfin un troisième groupe, où certains vont retrouver un peu le pervers narcissique et où l'on va avoir également des mégalos, paranos... C'est ce que j'appelle les « problématiques expansives de l'ego », dans lesquelles on peut retrouver le paranoïaque, le mégalomane et, éventuellement, si on veut, le pervers narcissique.

Maintenant, dans la société, quand quelqu'un pose un problème dans une famille ou dans une institution, on demande : « Que dit le psy ? »

Donc, pour résumer ma pensée, pathologies nouvelles : oui et non. Non, dans la mesure où on les a quand même déjà un peu décrites. Oui, au sens où, maintenant, la société demande aux psychiatres et aux psychologues d'évaluer ces personnalités et de les traiter. Ce qui n'était pas le cas avant, on avait assez affaire avec les psychotiques d'un côté et les névrotiques de l'autre. Et, en même temps, souvent, on va produire des repérages théoriques, toujours intéressants, mais un peu trop ciselés, systématisés.

Avant, quand quelqu'un n'était ni névrotique ni psychotique, il était pervers ; maintenant, il est pervers narcissique. Il a une problématique de l'ego. Mais on s'aperçoit qu'il faut effectivement retrouver plus de variétés à l'intérieur de ces troubles de la personnalité et dire que, finalement, quelqu'un qui est plus immature qu'égocentré ne pose pas la même difficulté thérapeutique que quelqu'un qui est autant immature qu'égocentré, et ne pose pas le même problème que quelqu'un qui est franchement parano, ou franchement mégalo, ou franchement pervers narcissique et manipulateur.

Avec ces pratiques nouvelles de l'évaluation et de la prise en charge des troubles de la personnalité, le psy a besoin de ciseler son « scalpel chirurgical d'évaluation », en essayant aussi d'avoir une théorisation qui résulte de l'écoute pragmatique de ces sujets qu'il ne voyait pas avant, parce qu'on ne lui demandait pas de les voir.

Maintenant, dans la société, quand quelqu'un pose un problème dans une famille ou dans une institution, on demande : « *Que dit le psy ?* » Par ailleurs, il y a aussi la pratique de l'obligation de soins. La société se tourne également vers le psy en disant : « *Est-ce qu'on peut faire quelque chose pour prendre en charge ce pervers narcissique, ce psychopathe, etc. ?* » Il y a dans toutes les sociétés démocratiques un développement de l'obligation et de l'injonction de soins. C'est-à-dire que cette prise en charge des gens sous main de justice est aujourd'hui présente, qu'on le veuille ou non. En tout cas, les psychiatres et les psychologues sont sollicités pour le faire. Alors qu'il y a dix, quinze, vingt ou trente ans, ni le psychiatre ni le psychologue n'étaient concernés par le fait de prendre en charge, dans une obligation de soins, ces personnalités.

On voit donc bien qu'il y a une réalité sociale qui interpelle le psychiatre ou le psychologue dans sa fonction d'évaluateur de personnalités difficiles présentant des troubles de la personnalité, pour mieux les comprendre du point de vue de la société. Et, bien sûr, ce qui est encore

plus difficile parce que encore moins enseigné : est-ce qu'on peut prendre en charge ces sujets, sans ou avec obligation de soins ? Voilà des pratiques qui ont émergé, en France comme dans d'autres pays démocratiques, depuis dix, quinze ou vingt ans au maximum, et qui n'étaient pas de la pratique, ni classique ni même minoritaire, du psychiatre ou du psychologue il y a plus de vingt ans.

P. C. : D'un point de vue pratique, peut-on différencier les soins sans consentement, l'obligation de soins, l'injonction de soins ?

R. C. : Je crois qu'il y a une chose très simple que l'on peut baliser. Dans la législation, il y a d'abord le concept d'« obligation de soins ». Dans cette formulation, cela signifie que le sujet doit se soigner, mais il a le choix de la thérapeutique. Il peut recourir à la médecine générale, à n'importe quelle prescription, à n'importe quelle forme de psychothérapie.
Pour l'injonction de soins, le législateur a voulu s'assurer davantage – à tort ou à raison – que la pratique de prise en charge proposée au sujet soit conforme à la méthode la plus pertinente que les sciences humaines du moment considèrent comme adaptée à la problématique dont il souffre. Un médecin coordonnateur nommé par le juge d'application des peines va s'assurer que le psychologue traitant ou le médecin traitant (dans le cas, par exemple, de quelqu'un qui a été violent envers ses enfants ou qui a commis une violence sexuelle) utilise comme technique une forme de prise en charge qui est conforme à ce qui se pratique habituellement sur le plan thérapeutique.
C'est un accompagnement plus structuré, plus vigilant, plus orienté vers une manière d'exercer la thérapeutique, qui est plus cadrée. Le législateur a voulu s'assurer qu'au fond la thérapeutique n'est pas un leurre… tout cela en termes juridiques.

P. C. : Que pensez-vous de la pertinence de l'intervention de l'expert dans le risque de récidive ?

R. C. : Pour être très honnête, j'ai une position minoritaire sur ce sujet. Voici comment je baliserai le terrain : est-ce que la dangerosité criminologique, le risque de récidive, sont intellectuellement un sujet intéressant ? Oui.
Je fais une courte parenthèse. Par exemple, en clinique classique, la plupart des psychotiques ne sont pas violents ou ne posent pas de problèmes médico-légaux. Une minorité de psychotiques peuvent poser des problèmes de violence. Est-il important, pour une équipe, de les repérer ? Oui. En général, ces sujets ont déjà été hospitalisés pour des problèmes de violence, ont été parfois condamnés par les tribunaux, sont non seulement schizophrènes, mais ont des troubles de la personnalité (psychopathe, caractère paranoïaque ou pervers). Ils ont des problèmes d'addiction, sont non compliants aux soins et, souvent, dans des ruptures de soins avec les équipes thérapeutiques…
Revenons à notre sujet pour des gens qui ne sont pas psychotiques. Intellectuellement, c'est un sujet intéressant, mais pour le dire de manière triviale un peu « casse-gueule ».
Pour arriver à la position pragmatique qui est la mienne – et qui est discutable évidemment –, essayons de voir quels sont les écueils.

- On peut dire au mieux : le risque de récidive ne va être, en termes scientifiques, qu'une vérité probabiliste. Personne ne va dire : « *Celui-là va frapper deux fois, celui-là ne frappera plus.* » Donc, conceptuellement, dans le meilleur des cas, même si on aboutit à une théorisation, elle sera au mieux probabiliste. Il faut le savoir, il ne s'agit pas de prédire l'avenir.
- Existe-t-il un risque éthique ? Bien sûr ! Cela sera de stigmatiser ceux qui présentent un fort risque de récidive. On peut donc craindre qu'à essayer de prédire le risque – fût-il probabiliste –, on en vienne à stigmatiser, en disant, par exemple : « *Cette personne présente un risque important de récidive.* » Le politique va répondre : « *Celui-là, on va le garder en prison* ad vitam eternam. » Il pourrait donc y avoir un mésusage de la théorie probabiliste dans la pratique. Des collègues ou des gens disent : « *Attention ! Cela peut être casse-gueule.* » C'est un risque éthique qu'il ne faut pas négliger.

Ces deux éléments étant posés, que peut-on dire, aujourd'hui, dans le concret du travail, qui est, par exemple, le mien en tant que psychiatre et criminologue ? Je vois deux discours intéressants qui peuvent être des repères. D'abord, pouvons-nous, en tant que psy, décrire l'évaluation d'une personnalité ? Oui. C'est la partie qui nous appartient. Le sujet est-il un peu moins parano, un peu moins psychopathe, maîtrise-t-il mieux son impulsivité, a-t-il mûri ?
Est-ce que le psy peut évaluer l'évolution ? Là encore, c'est difficile, mais nous sommes dans notre champ. C'est quand même intéressant d'évaluer notre travail. Est-ce que la structure de personnalité a changé ? Là, on est dans une évaluation que je dirais « qualitative de l'évolution de la personnalité », qui nous pose un problème intéressant, mais qui est dans la logique de l'évaluation des thérapies. Puis il y a un deuxième outil : les fameuses échelles actuarielles. Pour la plupart, ce ne sont pas des échelles cliniques ; elles résultent simplement de l'analyse statistique. Par exemple, dans un domaine que je connais bien, qui est la violence sexuelle, elles évaluent statistiquement qu'après avoir été condamné une première fois, il y a un facteur de risques à être condamné une deuxième fois. La criminologie vérifie le proverbe latin « *errare humanum est sed perseverare diabolicum* », ce qui n'est pas vraiment une surprise. Cela veut dire que la plupart des gens se le tiennent pour dit, dès lors qu'ils sont interpellés une première →

fois. Agresser quelqu'un d'inconnu est également un facteur de risques. Agresser des enfants sexuellement en dehors de la famille est plus à risque de récidive qu'une agression incestueuse. Cette analyse est celle de statisticiens qui étudient certaines caractéristiques dans l'histoire d'un individu et pointent des items qui ne sont pas d'ordre clinique.

Pour le clinicien, l'agression d'une victime inconnue est-elle différente de l'agression d'une victime connue ? Non. On va y voir une psychopathologie de la relation. Or, les statisticiens montrent que l'agression d'une victime inconnue est statistiquement plus à risques de récidive que l'agression d'une victime connue. Cela m'a fait réfléchir. Je me suis dit : « *Celui qui agresse une victime inconnue, il organise un peu quelque part son anonymat, il essaie d'agresser quelqu'un qui ne peut pas le reconnaître, parce qu'elle ne l'a jamais vu auparavant,* a fortiori *s'il porte un masque pour ne pas être vu.* » On remarque donc que les statisticiens de la criminologie nous apportent des éléments de réflexion complémentaires pour évaluer, grâce à leurs études, certains facteurs qui ne sont pas des facteurs cliniques (et qui sont des facteurs de risque).

Qu'est-ce que j'en dis, en tant que clinicien ? Que le politique et les juges en fassent ce qu'ils en veulent. Ce n'est pas forcément d'emblée à un psychiatre ou à un psychologue de gloser sur ces critères qui ne sont pas des critères cliniques. Ce sont des critères de réalité. Par exemple, il y a l'âge : le fait d'être jeune est considéré comme un facteur de risques plus important que le fait d'avoir plus de cinquante ans. S'agissant de l'agression sexuelle, tout le monde le comprend un peu. Quand j'étais jeune psychiatre, on disait que les psychopathes s'émoussaient un peu à la quarantaine. Bon, ce n'est pas non plus une révélation fantastique !

Voilà donc les deux éléments dont on dispose pour discuter : évaluer cliniquement l'évolution de l'homme est notre travail de psychiatre ou de psychologue ; et, par ailleurs, les facteurs statistiques qui ne sont finalement pas des éléments cliniques.

Est-ce que le psychiatre, ou le psychologue, est fondé à raisonner sur des facteurs qui ne sont pas de son registre ? Par exemple, l'agression d'une victime inconnue, la condamnation pour des formes d'agressions différentes… cela va intéresser ceux d'entre nous qui se définissent comme psychiatre et criminologue, comme psychologue et criminologue. Mais cela ne va pas intéresser le psychiatre classique que je suis à la base. Cela m'intéresse quand je porte mon autre casquette de criminologue.

> *En travail d'équipe, va-t-on être plus vigilant avec des gens dont on pense qu'ils ont des facteurs de risques ?*

Je vais donner un exemple de ma propre expérience avec les délinquants sexuels. Statistiquement, les gens qui agressent les enfants sexuellement en dehors de la famille, ceux que l'on dit « pédophiles », sont plus récidivants que les incestueux. Tous les spécialistes s'accordent sur ce point. Est-ce que c'est intéressant ? Oui, c'est intéressant pour l'accompagnement de ces sujets une fois qu'ils reviennent dans la société. Parmi les pédophiles, les pédophiles homosexuels qui agressent un petit garçon sont – et de loin – beaucoup plus récidivants que les pédophiles qui agressent une petite fille. Est-ce qu'il faut voir là un caractère discriminant ou stigmatisant ? Non. La réalité clinique est toute simple. C'est que, statistiquement, parmi les agresseurs d'enfants, ceux qui sont exclusivement ou préférentiellement pédophiles sont plus importants du côté de la pédophilie homosexuelle que de la pédophilie hétérosexuelle.

Les éléments statistiques me font donc réfléchir. Et il y a des professionnels de la justice qui peuvent relever ces éléments actuariels résultant de la statistique. Le psychiatre et le psychologue n'ont pas forcément besoin de s'en mêler. Ils peuvent se contenter de la question suivante – et cela nous intéresse comme défi – : est-ce que je peux évaluer l'efficience de ma thérapie ? C'est intéressant, même si c'est difficile. Mais ça, c'est dans notre champ.

Pour résumer ma position concernant ce sujet difficile qu'est la dangerosité criminologique, je dirais qu'il y a deux positions extrêmes qui ne me conviennent pas :

- On pense qu'il y a des outils qui seraient prétendument scientifiques, qui prédiraient la récidive. C'est scientiste. Je ne suis pas d'accord.
- La seconde position que je récuse est celle qui consiste à dire : « *Comme c'est une "patate chaude", n'y touchons pas, cela risquerait de nous exploser à la figure.* » C'est-à-dire, au fond, « ne faisons rien ».

Ce sont deux positions extrêmes, et j'ai une position médiane. J'essaie de baliser intellectuellement, pour moi-même, en tant que praticien, la dangerosité criminologique et je dis : « *Voilà ! Est-ce que ces outils pondérés, qui sont au mieux des vérités probabilistes, peuvent inspirer ma pratique ? Par exemple, dans ma consultation spécialisée, avec mon équipe, va-t-on être plus vigilant avec des gens dont on pense qu'ils ont des facteurs de risques ?* » Eh bien, c'est intéressant, et pas seulement pour la société, aussi pour eux mêmes. Parce que je peux les mettre en garde contre des problématiques internes qui pourraient se reproduire, car il n'y a rien de plus masochiste que de retourner en prison.

Donc, au fond, je regarde comment les outils des échelles actuarielles peuvent inspirer ma pratique et j'essaie effectivement de ciseler des éléments de réalité clinique qui me font réfléchir dans ma pratique de terrain. Ni plus, ni moins.

Enfin, soulignons que la combinaison de l'évaluation clinique de l'évolution d'une personnalité et le repérage des échelles actuarielles sont complémentaires pour apprécier l'évolution.

Gériatrie : quel sujet derrière la dépendance ?

En 2012 paraissait la deuxième édition du livre de Pierre Charazac, *Psychothérapie du patient âgé et de sa famille*[1]. En vingt-cinq ans, la question de la place du tiers, celle du psychologue, du médecin auprès de la personne en fin de vie et de ses proches, a évolué et l'auteur la situe au cœur de son ouvrage. Dans cet entretien, il précise ce qui constitue la spécificité de cette relation quand la dépendance se signale dans tous les aspects du soin, et se demande si l'institution en permet une approche juste et réellement suffisante.



Pierre Charazac
Psychiatre
Psychanalyste
(SPP)



Henri-Pierre Bass
Psychologue clinicien
Membre
du CR du *Journal des psychologues*



Henri-Pierre Bass : Pourquoi avez-vous réédité cet ouvrage ?

Pierre Charazac : J'ai répondu à une demande de mon éditrice, Madame Virginie Catoni. Depuis sa parution en 1997, *Psychothérapie du patient âgé et de sa famille* était simplement retiré parce que je pensais que ce serait un travail trop lourd de le réécrire. En réalité, cela me fut facile, car j'avais une idée précise de ce qui devait être repris. Comme je l'explique dans l'avant-propos, j'avais besoin de développer davantage les situations que l'on rencontre en milieu hospitalier et les problématiques familiales qui les déclenchent, dans l'ensemble bien différentes de celles que je voyais en milieu ambulatoire lorsque je préparais ce livre. Ce qui m'a aussi frappé en m'y replongeant quinze ans plus tard, c'est la manière dont la notion de dépendance domine en quelque sorte aujourd'hui l'ensemble du champ des soins gériatriques. Pour des raisons évidentes, elle est passée au premier plan du discours médico-social sur la vieillesse, et la psychologie l'a introduite dans ce qui constitue actuellement la triade de la psychologie du sujet âgé : la perte, la détérioration et la dépendance. Ces trois mots reviennent en permanence dans le discours clinique, alors que notre démarche consiste à aller plutôt à la rencontre de la singularité d'un sujet ou d'une situation, en dépassant les clichés et les généralités. Le problème est que la dépendance entre dans une causalité linéaire, du type de la physique et d'une certaine logique médicale, qui déforme à son tour notre représentation de la famille ou de l'institution gériatrique. Or, il existe une autre conception de l'état et de la relation de dépendance que la clinique ne situe pas dans l'aide au déficit cognitif, mais plutôt dans les délires passionnels de jalousie ou de persécution, c'est-à-dire dans le registre encore mal étudié des phénomènes psychotiques tardifs qui n'ont pas grand-chose à voir avec les authentiques psychoses. C'est en travaillant sur la notion de narcissisme que j'en suis arrivé à cette conclusion, en me demandant pourquoi la dépendance était absente de l'article historique de Claude Balier intitulé « Pour une théorie narcissique de la vieillesse »[2] et en prolongeant la conception freudienne de l'idéalisation de l'objet, en particulier dans l'état amoureux. Le surinvestissement de la personne dite « aidante », qui gère le quotidien de la dépendance, est la clé de tout un registre de la psychopathologie. On peut lire ainsi dans article du *Point* qu'à la magistrate qui lui demandait : « *Que fait M. X pour vous ?* », Liliane Bettencourt[3] a répondu : « *Tout* », avant de s'exclamer : « *Comment voulez-vous que je le sache ? Il est là où il faut.* »

H-P. B. : Cette idéalisation s'accompagne-t-elle de mouvements régressifs intenses ?

P. C. : Elle renvoie en effet aux tout premiers modes d'investissement et à l'identification primaire mégalomaniaque. C'est le surinvestissement de l'objet →

Notes

1. Charazac P., 1997, *Psychothérapie du patient âgé et de sa famille*, Paris, Dunod, 2012.

2. Balier C., 1979, « Pour une théorie narcissique du vieillissement », *L'Information psychiatrique*, *55 : 635-645*.

3. Ce que Liliane Bettencourt a dit à la juge, *Le Point*, 21 juillet 2011, p. 57.

→ et son corrélat, l'imitation, qui sont le commun dénominateur de l'état amoureux et de l'état de dépendance, avec des conséquences pathologiques qui peuvent aller jusqu'à la maltraitance. Mais, pour cette deuxième édition, j'ai aussi entièrement récrit le chapitre consacré aux dynamiques psychiques de la vieillesse, en ne craignant pas de l'intituler « La psychanalyse du vieillissement » ! Dans la première édition, je rassemblais ce qu'il était convenu d'en penser il y a une vingtaine d'années. Nos connaissances ont, entre temps, progressé, comme en témoigne l'ouvrage collectif que Benoît Verdon vient d'éditer, intitulé *Cliniques du sujet âgé*[4]. Si l'on ne veut pas se contenter de répéter ce qu'a écrit Sigmund Freud, mais tenter de prolonger sa pensée, il y a dans la psychologie de l'âge et surtout du grand-âge, encore suffisamment de questions sans réponses pour satisfaire les chercheurs exigeants.

H.-P. B. : Vous insistez dans votre ouvrage sur le traumatisme familial de la démence.

P. C. : Je n'ai pas sensiblement revu son analyse clinique, mais je suis revenu sur ma première conception du travail avec les familles dont un membre est atteint de ce syndrome. En lisant, dans l'ouvrage que je viens de citer, le chapitre sur les familles écrit par Jean-Marc Talpin[5], il m'a sauté aux yeux que ce sont les représentations-buts qui gouvernent en permanence le travail avec les familles, à partir du moment où il se déroule dans un cadre institutionnel quelconque, fût-il celui d'une équipe se rendant à domicile. Il ne suffit pas de prendre la précaution de dire que nous ne pratiquons pas des thérapies familiales pour nous affranchir de la question : qu'est-ce qui confère au travail avec une famille la qualité de travail analytique ? Être soi-même psychanalyste n'est pas, en soi, une réponse. Cela ne suffit pas pour nous sentir libre vis-à-vis des responsabilités qui nous sont déléguées ou que nous prenons concernant le projet de soin et d'hébergement d'une personne. Je préfère dire que, la plupart du temps, le clinicien pratique deux types d'intervention : l'entretien d'investigation dont les gériatres, comme les pédiatres, connaissent bien la nécessité pour poser un diagnostic, et l'entretien de soutien qui se place davantage du côté de la guidance familiale. En gériatrie, cette notion de guidance reste difficile à définir – bien que les pédiatres et les psychanalystes comme Serge Lebovici l'aient largement développée en France dans les années soixante – à mon avis du fait que les acteurs médico-sociaux donnent à leurs objectifs une priorité sur la réflexion concernant la mission de chacun.

H.-P. B. : Vous proposez au clinicien des modèles familiaux ?

P. C. : Il faut faire attention à cette notion de modèle. Pour moi, ce sont moins des modèles de famille que des types de situation et d'écoute où le praticien retrouve des éléments qui lui sont familiers, telles les manifestations maniaques dépressives ou les angoisses de type psychotique. Mais l'idée de modèle est en soi inadéquate à l'état de crise dans laquelle se trouvent souvent les familles ou les couples.

H.-P. B. : Comment le travail familial se fait-il dans la crise ?

P. C. : Cela suppose non seulement une totale liberté d'écoute, mais aussi de ne pas être dans la réponse, ce qui est difficile face à une famille dans l'angoisse. Je dois dire qu'en tant que praticien hospitalier, les rares fois où j'ai pu me cantonner dans cette « bienveillance passive » furent toujours les circonstances qui m'ont permis de m'extraire de mes fonctions pour travailler en cothérapeute avec une psychologue, garante en quelque sorte de cette écoute détachée des buts de la famille et des objectifs du service.

H.-P. B. : Une manière d'établir la juste distance pour ne pas être pris dans l'adhésivité familiale ?

P. C. : C'est une adhésivité défensive quand la famille en crise éprouve un besoin spécifique d'annuler notre différence avec elle. Je reviens au type de travail que je pratique en institution, puisque je passe deux demi-journées hebdomadaires en EHPAD. Il me revient une interview de Michel Fain parue dans la *Revue de médecine psychosomatique*[6] où il disait que, lorsqu'on voit un enfant se tenir devant une fenêtre ouverte, on ne commence pas par se demander comment il est arrivé là, mais on se précipite pour le rattraper avant qu'il ne bascule dans le vide. En tant qu'analyste travaillant en institution avec des résidents, des soignants et des familles, je dois renoncer à mon cadre. Je ne peux pas m'empêcher d'entendre certaines choses, mais je n'aurais pas une écoute analytique si je ne pouvais pas empêcher non plus que mon attitude et mes paroles se laissent aussi guider par les contingences du soin, telles les difficultés d'une admission ou les circonstances d'une entrée en fin de vie.

H.-P. B. : Je voulais souligner le risque d'hyperactivité dans ces cadres institutionnels, qui ne permet pas la création d'un espace pour la pensée et l'acceptation de la perte.

P. C. : Elle reflète la manière dont une équipe se positionne vis-à-vis de la dépendance et de la régression, y réagissant par la stimulation ou le « cadrage » ou les tolérant à la manière dont une mère comprend et accepte qu'un de ses enfants ait momentanément envie d'être malade pour se faire davantage dorloter. C'est toute la question de savoir comment traiter la régression accompagnant la dépendance, entre gratification et frustration.

H.-P. B. : Je vous posais cette question parce qu'il me semble que, dans le cadre de cet ouvrage, on ne peut pas faire l'impasse du travail de l'institution sur elle-même, à tous les niveaux et notamment organisationnels, tout en se permettant d'avoir un espace pour penser. En gériatrie, la blessure narcissique, la non-guérison engendrent des systèmes de défense par excès.

P. C. : C'est un phénomène que mon collègue Alain Josserand[7] a observé s'agissant des signaux de fin de vie en institution, la manière dont ils sont lancés par le résident : chute, agitation soudaine, cris, exhibitionnisme, sont traités à un niveau purement symptomatique et médical. Et comme le signal n'est pas entendu, il redouble et déborde les soignants dont l'impuissance débouche inéluctablement sur la violence.

H.-P. B. : Cela fonctionnerait selon le modèle des emboîtements. Notre écoute doit nous permettre d'entendre autre chose que le symptôme, la famille doit accepter la séparation et l'institution a elle-même besoin d'une guidance.

P. C. : Les soignants ont peur d'entendre les résidents, plus exactement leur transfert. Or, ce que les résidents leur demandent, ce ne sont pas des tours de force, mais simplement de savoir leur signifier qu'ils sont présents et qu'ils resteront là : « *Lorsque je sentirai que c'est fini, est-ce que vous me tiendrez la main ?* » Cela n'est pas toujours dit ainsi, mais c'est le sens ultime du transfert : « *Est-ce que vous serez là quand viendra mon heure ?* »

H.-P. B. : Est-ce que cela n'ouvre pas un problème anthropologique ? Nous sommes dans une société où cet aspect de l'humain est parfois barré, empêché par les violences, et l'on en retrouve les répercussions jusque dans les soins.



« Si vous voulez savoir ce qu'est le transfert, il faut aller dans un service de gériatrie. » **(Roland Kuhn.)**

P. C. : Il faut croire que régresser nous fait peur et cela risque d'inquiéter encore plus nos enfants parce qu'on ne leur aura pas appris que la régression fait partie de la nature humaine. On leur apprend au contraire à surinvestir le développement, l'autonomie et la précocité. Je viens d'en voir une belle illustration clinique dans l'établissement où j'exerce. Il s'était établi durant plusieurs semaines une relation de persécution entre une résidente et un membre de l'équipe soignante, qui avait tous les caractères de la passion amoureuse déçue avec, en arrière-plan, une relation narcissique mère-fille parfaitement résumée dans cette formule de la résidente à sa fille : « *Je n'ai que toi et toi tu n'as que moi.* » Nul n'entrait plus dans sa chambre pour éviter de relancer ses plaintes. Eh bien, pour résumer, la réflexion que nous avons eue en équipe sur la signification défensive de cette passion et le travail mené en parallèle avec la résidente et sa fille ont conduit à une meilleure évaluation des besoins de cette personne. Quand il lui a été proposé une aide hebdomadaire à la toilette, tout le monde redoutait sa réaction. En fait, elle m'a dit combien cela la soulageait d'être prise en charge comme les autres, depuis le temps qu'elle trouvait qu'elle n'avait rien de plus ici par rapport à chez elle ! →

Notes

4. Sous la dir. de Verdon B., 2012, *Cliniques du sujet âgé. Pratiques psychologiques*, Paris, Armand Colin.

5. Talpin J.-M., 2012, « Le psychologue dans l'institution », *in Cliniques du sujet âgé*, sous la dir. de B. Verdon, Paris, Armand Colin.

6. Interview de Michel Fain par C. Smadja et G. Szwec, 1999, *Revue française de psychosomatique, 16 : 185-193.*

7. Josserand S.-A., 1998, « Le vieillard, ses soignants, l'institution gériatrique et la mort. Du signal au message verbal de mort à venir ou le travail de trépas entre la dépression et le déni », *L'Information psychiatrique, 74 (8) : 771-784.*

H.-P. B. : Pensez-vous que cela soit spécifique à la clinique des personnes âgées ? C'est la question du tiers qui est posée.

P. C. : La question devient alors : qu'est-ce qui confère cette position de tiers dans la relation soignante, qu'on soit en EHPAD, à l'hôpital ou au domicile ?

H.-P. B. : Le tiers peut être porté par le cadre institutionnel, sans quoi la séparation serait impossible.

P. C. : L'expérience montre que le cadre, si explicite et contraignant soit-il, ne suffit pas. Dans ce type d'établissement, le rôle de tiers revient plutôt au psychologue, mais je reconnais que ce n'est pas facile, eu égard à la jeunesse habituelle des cadres administratifs, des soignants et des cliniciens eux-mêmes. Les temps partiels en EHPAD ou en équipe de soins à domicile restent l'apanage du début de carrière, alors qu'il faudrait, au contraire, des cliniciens chevronnés pour maîtriser les risques de dérive induits par les uns et les autres. Le psychologue a affaire à des familles dans l'incapacité d'assumer la séparation et, dans le même temps, l'équipe lui demande de valider des choix qui ne sont pas de sa compétence, comme de décider d'un lever en fauteuil ou d'un transfert à l'hôpital. Il joue bien sûr un grand rôle dans l'entretien de pré-admission, dans la mesure où, s'il n'est pas suffisamment approfondi, le conflit autour de la séparation risque d'éclater quelques mois plus tard comme une bombe à retardement. Cela se complique encore si l'admission est décidée sous couvert de la bonne relation entre la famille et le psychologue du centre de guidance, sans qu'il y ait eu de rencontre véritable avec l'équipe institutionnelle. Imaginez qu'un psychologue suivant un enfant pour une phobie scolaire se voit demander de gérer l'admission de cet enfant dans un établissement. De la jeunesse ou de la maturité du clinicien dépend aussi son aptitude à travailler avec différents interlocuteurs sans les laisser déplacer les bornes de son cadre. Je suis convaincu que dans les années à venir, grâce à la formation acquise par les formateurs eux-mêmes, ces choses-là se mettront en place pour le bénéfice des résidents et de leurs proches.

H.-P. B. : N'y aurait-il pas des organisateurs inconscients de l'institution gériatrique ?

P. C. : Roland Kuhn me disait un jour : « *Si vous voulez savoir ce qu'est le transfert, il faut aller dans un service de gériatrie.* » Il parlait de la manière dont les patients sautent littéralement sur les soignants quand ils arrivent pour prendre leur service. La régression de l'état de dépendance est l'un des principaux organisateurs du transfert, avec les défenses qu'il mobilise chez les soignants puisque la plupart n'ont aucun moyen de le reconnaître et de le nommer, et s'en tirent avec des formules telles que : « *On n'a pas le temps.* »

H.-P. B. : Faut-il que les institutions soient suffisamment bonnes pour repérer cette dimension ?

P. C. : Oui, écouter et nommer cet hyper investissement, c'est automatiquement s'interroger sur la façon dont on y répond et accomplit son métier de soignant. Or, les démarches actuellement en vogue dans les établissements tendent plutôt à donner des recettes, c'est-à-dire qu'elles vont tout de suite au résultat en faisant l'économie de cette remise en cause.

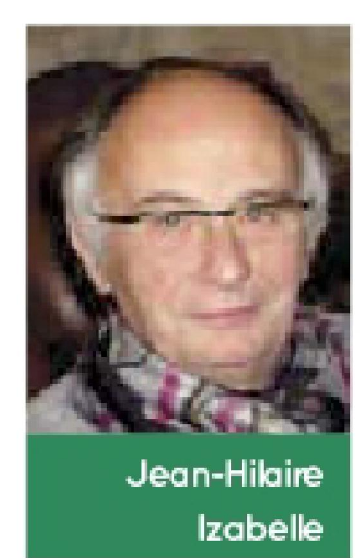
H.-P. B. : Cela serait une lutte contre la reconnaissance de nos fragilités ?

P. C. : Oui, si vous entendez par fragilité le fait pour un soignant de supporter de n'être pas à la hauteur de son idéal, mais d'être quand même suffisamment soignant. C'est de cela que l'institution aurait besoin pour aller dans le sens de l'écoute de l'autre et de soi.

H.-P. B. : Peut-être est-elle freinée par le *socius* qui n'est pas dans cette démarche pour l'instant ?

P. C. : Tout ce qui empêche de regarder cet écart entre l'idéal inaccompli et la réalité de ce qu'on fait ou de ce qu'on vit renforce le faux-self du soignant. Je veux bien estimer que cela aide à supporter les protocoles et les évaluations, comme le faux-self de tout un chacun lui permet de s'adapter au monde qu'il partage avec les autres. Mais il faudrait de temps en temps rappeler aux supporters de « l'humanitude » que l'homme ne naît pas bon, mais le devient. La famille n'est pas naturellement bonne et la solidarité entre les générations n'est pas quelque chose d'inné. C'est une valeur qui se conquiert sur la haine et la méchanceté. Je dis volontiers qu'il n'y a pas de raison pour que la gérontophobie s'arrête à la porte des EHPAD, et je ne vois pas très bien comment des soignants peuvent dire « *qu'ils adorent travailler auprès des personnes âgées* ». La gériatrie n'est pas affaire de bons sentiments.

Le *curriculum vitae* : une mise à l'épreuve de l'estime de soi



Jean-Hilaire Izabelle
Psychosociologue
Psychothérapeute

Le *curriculum vitae* s'est imposé au cours des trois dernières décennies comme le document incontournable de tout candidat à l'emploi. Certains se prêtent plus facilement que d'autres à l'exercice. Pour ces derniers, l'estime de soi se trouve bien souvent mise à l'épreuve de l'employabilité ; ce qui constitue une difficulté majeure. Dans quelle mesure, et sous quelles conditions, un atelier d'aide à la rédaction du *cv* et de la lettre de motivation peut-il permettre l'émergence de la parole et devenir un lieu de reconstruction d'une trame de vie ?

Les divers conseils dispensés auprès du public, sous forme de règles formelles à respecter, tentent de répondre à l'interrogation du plus grand nombre : comment rédiger son *curriculum vitae** (*cv*) et sa lettre de motivation ? Comment obtenir et réussir un entretien ? Les guides et manuels, les recommandations pratiques recueillies en ligne ou encore les ateliers et stages spécifiques de recherche d'emploi s'accordent sur des modèles de *cv* de type « prêt-à-porter ».

Pour autant, l'on constate que le document finalisé n'est, en général, guère attractif – quand les plans de contenu et d'expression ne desservent pas radicalement le candidat.

LES PARADOXES D'UN DISCOURS QUI ENGAGE

Un *cv* est un atout lorsqu'il dresse un portrait consistant et cohérent de son auteur. À l'inverse, négligé, décousu, approximatif, inconséquent ou sans relief, il s'acquitte de la mission contraire et constitue un handicap sérieux pour l'obtention de l'emploi, car il est censé témoigner de manière synthétique d'un parcours de vie. Il doit donc se poser comme un véritable instrument de communication, dont la pertinence se mesurera à l'aune de son efficacité.

Le contenu implicite de la démarche est simple : « *Je veux ce travail, retenez ma candidature.* » Pour autant, il se confronte à l'impérative nécessité de composer et de se contraindre, enfin de s'accommoder et de se fondre dans une mise en scène. Partant, cette condition pragmatique impose l'apparition de formes et de fonctions argumentatives, démonstratives, socialisant l'objet de la demande sous l'apparence d'un point de vue porté sur soi, donné plus ou moins comme neutralisé. La construction du discours modélisé qui s'ensuit, destiné à convaincre, est un assemblage d'éléments biographiques composites relevant, au final, de son simple arbitraire.

Fondamentalement, le *cv* est l'expression signifiante d'une demande, d'une quête (trouver du travail, en changer...), dont la satisfaction échappe en grande partie à la maîtrise de l'individu concerné. Ce désir se confronte à une nécessité sociale et à des règles ; à savoir, faire avec diverses stratégies communicationnelles qui se voudront persuasives.

En cela, le discours du *cv* est paradoxal, car il vise à déclencher chez l'autre un comportement désirant et à libérer cette parole nominative « votre candidature est retenue ! », qui transformera le candidat en sujet.

En outre, il ne peut se dispenser de la démonstration susceptible d'entraîner chez l'autre l'adhésion. Dans un idéal ultime – que partagent le discours politique (« *Votez pour moi* ») et celui de la publicité (« *Achetez-moi* ») –, il recèlerait, dans le contenu de son message et le pouvoir de son incommunicable énoncé, la capacité de réfuter par lui-même et en lui-même toute réfutation, comme le font les croyances.

Si le rôle du *cv* est de projeter un reflet de soi orienté vers l'autre, sa fonction miroir renvoie simultanément à son auteur une image de lui-même bâtie à partir des identifiants qu'il mentionne, qu'il contient. Aussi, l'idée que la personne se fait d'elle-même se confronte avec l'image que réfléchit l'écrit. Ce qui n'est pas simple. La collusion est réalisable lorsque la superposition peut être assumée : le miroir constitue le double d'une réalité globalement appropriable. Dans le cas contraire, le modèle conçu dépasse les capacités d'intégration de l'individu et crée un espace de dissociation psychologique (« *Ce que je pense n'est pas ce que je dis* » ; « *Ce que je suis n'est pas ce que je dis être ou avoir été* »), de l'ordre du « double je », très pénalisant sur le plan de →

Note

* Du latin *curriculum*, « course, parcours », et *vitae*, « vie », donc littéralement « déroulement de la vie » (traduction Cnrtl).

→ la mobilisation nécessaire lors de la recherche d'un emploi. Une question d'importance à considérer et à traiter au moment où s'élabore un *cv*...

PRENDRE LA PAROLE

L'approche réservée au *cv* et à la lettre de motivation a pour finalité le recrutement, atteint, pour les plus heureux, au terme d'un ou de plusieurs entretiens, dernière étape d'un itinéraire jalonné de doutes et d'incertitudes.
Parmi eux, beaucoup ont un parcours professionnel fait de formations et-ou d'expériences composant *a priori* un faisceau d'atouts véritables. Pour autant, vulnérables, inhibés par l'enjeu et les circonstances, ils buttent, parfois de manière récurrente, sur ce dernier obstacle qui peut s'avérer, pour eux, insurmontable et constituer, dès lors, un frein redoutable à l'insertion.
Nombre de professionnels en capacité d'apporter une aide utile à la réalisation du *cv* et de la lettre de motivation – conseillers Pôle emploi, agents municipaux spécialisés (cellule emploi), formateurs en techniques de recherche d'emploi ou encore travailleurs sociaux – constatent fréquemment la vulnérabilité des demandeurs d'emploi lorsqu'ils parviennent à l'étape de l'entretien d'embauche.
Ils diagnostiquent un « manque de confiance en soi » – que nous lirons « manque de *conscience* en soi », face auquel ils désespèrent souvent de trouver une parade en l'absence de raisons bien identifiables. Et, pourtant, malgré les mises en échec répétées, la détermination individuelle à trouver du travail, bien qu'entamée, parvient souvent à se maintenir dans la durée...
L'accompagnement social et psychologique de personnes en situation de précarité nous a amené à concevoir un projet d'action, à partir de ces constats et de ces attendus, ainsi problématisé :
• Comment assurer une congruence entre le discours positif porté par un texte (le *cv*) et l'image de lui-même que possède le locuteur désigné ?
• Comment faciliter la parole et la prise de parole à des personnes « en mal de je », dont c'est précisément là le problème ?
• Comment faire en sorte que l'individu tétanisé et maladroit acquière une base de confiance stable, utilisable devant l'autorité d'un tiers ?
Accepter d'être soi-même (les composantes personnelle et sociale identitaires) et à la fois différent des autres, se désigner comme l'auteur de ses paroles et de ses actes aux différentes périodes de sa vie, sont un enjeu qui, au cœur de la recherche d'emploi, interroge le mode de faire en matière d'aide à l'élaboration d'un *cv*...
Sur ce plan, le travail effectué lors de la composition de ces écrits élargit la problématique centrale de la recherche d'emploi à celle de la revitalisation d'une estime de soi connotée à une identité sociale positive.
Ces considérations sont fondues dans un projet, mis en place dès 2001, qui part d'une idée-force : dimensionner le cadre de l'aide sociale que réclame la recherche d'emploi, figure d'exclusion, à un espace contigu de traitement des interactions dynamiques individuelles, en cause dans l'inconfort psychologique d'une personne engagée dans la spirale de la précarisation.
Cet atelier s'adresse en priorité aux demandeurs d'emploi ou aux personnes désirant s'inscrire dans une démarche d'insertion ou une conduite active menant à un changement professionnel (prospection en vue d'un autre travail, préparation à un projet d'évolution de carrière, réponse à une offre d'emploi ou candidature spontanée, présentation à une formation qualifiante...).

LE *CV* : UN REGARD VERS LE PASSÉ

Le programme d'action propose la rédaction du *cv*, d'une lettre de motivation et un entraînement à la situation d'entretien d'embauche. Il constitue une occurrence singulière, favorable à l'ouverture d'une voie « acceptable » par l'individu, celle autorisant un retour canalisé vers son passé...
Les sentiments, les représentations, l'expérience de vie et les projets d'avenir forment un tout, dont l'expression favorise la réduction des dissonances identitaires. La visite simultanée de ces composantes personnelles et sociales, mises au jour à partir de tâches réputées plus ou moins objectives, est en général aisément consentie par l'individu. Pourtant, en chemin, la puissance dynamique de ces exercices fait émerger des désirs et conflits intérieurs... qui viennent se convertir, *de facto*, au profit de ces tâches rationnelles.
Au-delà du recensement convenu des faits relevant de la trajectoire professionnelle ou de l'itinéraire de formation – sous certaines conditions d'écoute, d'aide à la formulation et de traitement interrogeant la capacité de se penser soi-même –, « le temps du *cv* » peut devenir un temps d'apprentissage et de recentrement propre à engendrer de l'estime de soi, venant combler transversalement certains manques et lésions narcissiques.
Pour l'accompagnant, ce ne sont pas tant l'origine et les causes profondes des problèmes décelés qui importent, mais l'activation de toutes les ressources permettant d'y apporter une amorce de réponse, par la restauration d'un espace de créativité et le remaniement de certains effets de croyance inscrits dans l'individu.

PRINCIPES ET MODALITÉS

Le travail à caractère promotionnel que nous réalisons est à vocation personnalisante et valorisante. Il vise à mettre en évidence l'individuel, le singulier ; la diversité de l'être d'une personne dans un cadre social et des conditions conventionnelles, dont la finalité première annoncée et acceptée reste simple : développer en première intention les capacités personnelles d'obtenir un entretien d'embauche et de parvenir à l'employabilité.

Le contrat de « travail » que nous proposons se décline en trois étapes distinctes :

• La reprise du *cv* correspond à un temps d'appropriation des différentes séquences de travail et de formation, souvent perçues par la personne comme disparates et sans lien – participant, de ce fait, à la construction d'une image morcelée – qu'il s'agit de recomposer, puis de restituer, et, enfin, *d'articuler* comme éléments d'un tout identitaire indissociablement lié.

• La rédaction de la lettre de motivation représente le temps d'affirmation à partir de la vision ainsi recomposée ; sous la forme d'atouts professionnels et personnels, déjà recensés, qu'il convient de croiser entre eux, puis de synthétiser et de formaliser.

• La simulation d'entretiens d'embauche incarne le temps des preuves, celui au cours duquel s'institue le discours assertif du sujet, construit à partir du travail sur la parole réalisé lors des deux phases précédentes.

Les séances permettent un face-à-face entre la personne en recherche d'emploi et l'intervenant social dans un lieu à l'abri de l'intrusion d'un tiers ou de nuisances externes parasites.

Une fois les présentations civiles succinctement effectuées, l'intervenant propose les grandes lignes formant le cadre contractuel de la collaboration à venir.

Le temps imparti pour réaliser les trois tâches est indiqué comme ne pouvant dépasser neuf heures, réparties sur trois séances. L'indication précise de l'amplitude horaire fixée à l'avance participe à l'authentification de la nature des tâches à réaliser et des objectifs à atteindre.

Parallèlement, la durée limitée pour accomplir une tâche renvoie au monde du travail et à ses exigences. Au-delà, elle vient rappeler que nous ne sommes pas dans le cadre et les conditions d'une psychothérapie – bien que les recherches menées sur le passé de la personne et leurs mises en perspective en aient certains effets...

Par la suite, le rythme et le calendrier des séances de travail sont fixés en fonction des disponibilités de chacun. Le principe de confidentialité absolue quant aux propos tenus au cours de ces rencontres est annoncé et garanti.

Les premiers moments du cycle sont déterminants pour la poursuite de l'accompagnement. Les capacités de l'intervenant de recevoir le langage non verbal (gestes, voix, regards) aideront au captage et au décryptage du vécu. Le positionnement empathique – indicatif d'une acceptation inconditionnelle de l'autre, d'une disposition à sa rencontre – constitue, là comme ailleurs, le médium d'une confiance qui viendra se renforcer au fil du temps.

RÈGLES, NORMES ET CONTRAINTE SOCIALE

Le travail sur le *cv* et la lettre de motivation s'effectue, le plus souvent, à partir d'anciennes ou de récentes moutures que la personne a élaborées. Ce sont ces exemplaires qui servent de base de visite biographique et font parallèlement l'objet d'une refonte. Chaque modification est systématiquement effectuée sur le support papier et au crayon. La mise en forme dactylographiée se travaillant ultérieurement.

La complète maîtrise, par l'intervenant, des règles conventionnelles de présentation d'un *cv* est indispensable. En effet, elles seront l'occasion d'indiquer et de démontrer la nécessité individuelle d'accepter l'arbitrage de certaines conventions sociales, telles qu'elles sont appliquées. L'explicitation des codes et les volontaires digressions sur les usages sociaux en vigueur dans l'élaboration d'un *cv* donne fréquemment l'opportunité d'un élargissement de ces considérations au niveau des différences sociales et culturelles, relevées par la personne ou l'intervenant.

À ces règles, l'intervenant en ajoute d'autres relevant plus précisément de la symbolique visuelle... Elles sont présentées comme un ensemble de signes ou signaux qui vont concourir à la fluidité du *cv* et à son homogénéité, et ainsi à l'identification positive du demandeur d'emploi (le locuteur) par son futur lecteur (la personne ayant en charge le recrutement dans l'entreprise), dont la présence virtuelle, « figure de la loi », est sporadiquement convoquée en référence.

> *Nous partons de l'idée qu'il est possible de trouver une unité de sens aux diverses activités professionnelles.*

Citons, par exemple, les éléments typographiques, dont certains peuvent nuire à la perméabilité nécessaire du texte et constituer un obstacle au regard du lecteur (les lignes horizontales et le soulignement, l'usage abusif des icônes ou du caractère gras, etc.). La mise en ordre de ces éléments à faire valoir s'effectue à l'issue d'un tri réalisé au moyen d'une balance décisionnelle : est-ce indispensable, incertain ou superflu ?...

L'emploi du singulier ou du pluriel peut également faire l'objet d'un questionnement : on explique alors que les chapitres « expérience professionnelle » et « formation » sont retenus au singulier, au motif que différentes expériences n'en constituent pas moins une seule au final, etc.

La méthodologie retenue met l'accent sur les codes symboliques et sociaux, inhérents à ce type de document, relevant de la contrainte sociale qui, loin de constituer une entrave à la manifestation par la personne de *sa différence*, peuvent être manifestement utilisés au service d'une mise en valeur des caractères propres à son unicité.

Elle tend encore à faciliter la prise de conscience de son statut de sujet, à partir de tout signe visible, lisible, susceptible d'en établir la marque. Cette mise en forme attentive et son acceptation représentent un atout supplémentaire non négligeable, au moment où l'employeur effectue le tri des *cv*.

L'IDÉE HOLISTIQUE

Nous partons de l'idée qu'il est possible de trouver une unité de sens aux diverses activités professionnelles, en apparence balkanisées, dont les liens étroits, symboliques ou réels →

– très souvent déniés –, deviennent l'objet d'une recherche de signifiance que nous menons ensemble.
Problématisés, ils mènent à une version valorisante admissible, et finalement admise, d'un ordre « logique » de succession.
Là, des éléments biographiques relevant de la vie privée – qu'ils soient livrés dans l'intention ou sous forme de « paroles échappées du texte » – étayent la remémoration en venant croiser des données factuelles du chemin professionnel ou du cursus de formation, jugées, *a priori*, par nombre d'hommes et de femmes en quête d'insertion, comme erratiques et sans lien.
Cet éclairage conduit en interaction contribue à restituer une trame événementielle recomposant une histoire de vie, dont la lecture globalisante fait émerger un sens à partir de modalités discursives hétérogènes qui s'imbriquent, se renforcent et se mutualisent, pour finalement, être saisies...
Reposant sur un bouquet de croyances et d'affirmations, des contradictions contenues et des réactions imprévisibles du locuteur surgissent pour tenter de justifier et de protéger les apparences, celles qu'il veut donner à voir.
En s'accordant d'aller au-delà de sa démarche initiale, en apprenant à parler progressivement des azimuts de ses difficultés, sans tenter de tricher ou de manipuler, la personne prend conscience de certaines de ses responsabilités dans les circonstances extérieures ayant jalonné son parcours de vie...
Le signifiant ainsi formé issu de cette perlaboration – résultat d'une construction opérée à l'intérieur du système coproduit – met bien sûr en jeu les mécanismes de défense du locuteur et radicalement en cause la neutralité de l'intervenant !
Le questionnement de l'intervenant introduit la confusion et suscite le doute et l'incertitude, afin de laisser place à d'autres assises, d'autres règles d'appréhension, favorables à la construction d'une vision globale, d'un passé discursif réinterprété, rendu moins douloureux, mais pas moins « réel » que celui initialement livré...

L'INTERACTIVITÉ COMME MOYEN-RESSOURCE

Ce mode d'intervention de type systémique bouscule nombre de principes souvent sacralisés : l'attitude que développe ici l'intervenant l'inscrit parallèlement dans l'exploitation de son vécu transférentiel. Il reste actif, il n'est pas neutre en prenant part au système dans lequel il s'efforce de ne pas juger ou de mettre des mots qui ne soient « audibles ».
Il utilise ses émotions, son imaginaire, ses interrogations, ses ressentis, sa centrale de valeurs et sa philosophie de la vie. Il recourt à divers supports langagiers pour parvenir à un recadrage du vécu, à une organisation du monde, à partir d'une histoire de vie revisitée, validée par le locuteur (visible et lisible dans le *cv*, dans la lettre de motivation, puis lors des simulations d'entretien d'embauche).
Le mode heuristique de type interactif rend l'intervention irréductible à un nombre fini d'attitudes logiques. Elle n'est guère systématisable et formalisable. Le résultat prime sur le fonctionnement de l'outil et sur la matrice théorique qui en constitue le point d'appui.
Une conscience aiguë de ses limites personnelles est indispensable à l'intervenant. Il se doit d'avoir réalisé un travail sérieux sur son système inconscient et développé de fortes qualités présentielles et techniques – à partir de formations thérapeutiques, si possible diversifiées, et d'un vécu clinique important.
Ce mode de faire produit des résultats positifs. Tout d'abord, au niveau des bases de ces exercices d'apprentissage qui convoquent fortement l'intellect : « *Je ne me croyais pas capable d'aller chercher tout ça !* »... S'exprime encore la satisfaction de posséder des traces écrites de « *quelque chose dans lequel je me retrouve* », mêlée à la fierté de s'être accroché à une tâche dense et difficile et d'en être « *venu à bout* ».
Un mieux-être patent – progressivement lisible au fil du cheminement – est maintenant donné à entendre par la personne, exprimé de manière souvent très forte autour du thème du « *soulagement* ». C'est alors que la prise ou reprise de confiance en soi est notable et peut s'installer de façon durable.
Au sortir de « *cette aventure* » (*sic*), la conversion de ces bénéfices se révèle utilisable, « employable », sur le marché du travail : la quasi-totalité des hommes et des femmes que nous avons reçus ont trouvé une réponse positive, directe ou indirecte, à leur demande initiale centrée sur le travail ou le changement d'orientation.
Au-delà, comme nous l'indiquent l'expérience et les témoignages des personnes concernées, cette opération de recadrage profite plus spécifiquement à la sphère privée de la personne concernée, dans ses rapports avec son entourage, dividendes versés au titre d'un juste retour sur cet investissement personnel exigeant...

Clinique et « bonnes pratiques » de l'ANESM



Jean-Yves Broudic
Psychanalyste

Désormais, des évaluations externes sont réalisées par des organismes extérieurs aux institutions sociales et médico-sociales dans le but avancé de les aider à établir leur organisation. Celles-ci reposent sur des « Recommandations de bonnes pratiques professionnelles » énoncées par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ANESM). Jean-Yves Broudic analyse ici deux de ces recommandations et s'interroge sur le parti pris accordé au comportementalisme au détriment de la psychologie clinique et de la psychanalyse.

Par suite de la loi 2002-2, le code de l'Action sociale et des familles prévoit, dans son article L 312-8 que les établissements et services sociaux et médico-sociaux « *procèdent à des évaluations de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent, au regard notamment de procédures, de références et de recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées ou, en cas de carence, élaborées, selon les catégories d'établissements ou de services, par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux* ».
Cette évaluation doit se faire au regard des nouvelles dispositions prévues par la loi de 2002 pour les 35 000 structures et les 1,5 million de résidents, personnes âgées comprises, concernant notamment : les droits des usagers, les modalités de prise en charge, les autorisations de fonctionnement des structures, etc. Près de dix ans après sa promulgation, cette loi a eu pour effet la mise en place des outils relatifs à l'exercice des droits des usagers : droit à l'intimité, à la vie privée, à la confidentialité des informations de l'usager, à l'accès à son dossier, à une prise en charge individualisée, à l'expression et à la représentation collectives, à l'information.

L'ÉVALUATION INTERNE N'EST PAS L'ÉVALUATION CLINIQUE

La loi s'est traduite aussi par l'engagement de l'évaluation interne dans la plupart des établissements et services, réalisée selon des méthodes diverses, avec la participation plus ou moins grande des professionnels et avec des effets qui sont loin d'être négatifs [1].
En effet, l'échange collectif sur tous les aspects du fonctionnement d'une institution (au travers de réunions régulières sur plus d'un an) donne l'occasion d'interroger des modes d'organisation et des pratiques au regard du nouveau cadre juridique, d'examiner des enjeux, limites ou paradoxes des interventions, de parler des publics et de leurs problématiques, d'esquisser des évolutions des modes de coopération entre professionnels, de réfléchir à des axes du projet d'établissement… Sauf exception, il en est toujours résulté des changements importants. La plupart du temps, au bout de quelques réunions, ne durent pas les réticences initiales de certains professionnels dont des psychologues cliniciens, puisqu'ils savent qu'un fonctionnement institutionnel pas trop mauvais est favorable à une pratique éducative ou un travail clinique sérieux.
Un discours général de critique de l'évaluation [2], qui met sur le même plan évaluation clinique et évaluation institutionnelle, paraît donc bien loin des réalités de terrain. Il passe sous silence l'existence de dysfonctionnements institutionnels, les effets de domination qui existent dans toute structure collective, les logiques routinières et les risques de maltraitance. Il ignore que la réflexion collective sur les pratiques, à l'occasion de l'évaluation interne, peut être source de renouvellement. Il faut rappeler que l'évolution du cadre législatif et juridique correspond également à une demande sociale : les usagers des établissements et services, leurs familles, les parents des enfants reçus en institution, sont aujourd'hui →

Notes

1. Ce propos s'appuie sur une expérience de onze années d'accompagnement de structures diverses dans la conduite de leur évaluation interne, en tant que formateur au CREAI de Bretagne.

2. Tel que celui de J.-A. Miller et de J.-C. Milner, 2004, dans *Voulez-vous être évalués ?*, Paris, Grasset.

légitimement en demande d'informations régulières sur ce qui se passe dans l'établissement à qui ils font confiance. Bien des dispositions de la loi 2002-2 présentent un intérêt dans cette perspective.

LE COMPORTEMENTALISME, RÉFÉRENCE EXPLICITE DE PLUSIEURS DOCUMENTS DE L'ANESM

Pour engager les démarches d'évaluation interne, les équipes ne disposaient dans les années 2002-2007 que de leurs propres références. Mais elles disposent aujourd'hui d'une série de documents produits par l'ANESM : les « Recommandations de bonnes pratiques professionnelles »[3]. Des analyses critiques de cette production ont déjà été formulées ainsi que des méthodes qui ont présidé à leur élaboration[4]. Certains auteurs ont souligné que l'on y parlait une novlangue administrative constituée d'intitulés qui enfoncent des portes ouvertes, tels que :

- encourager des essais ;
- dégager des objectifs issus du dialogue ;
- recueillir les seules informations nécessaires ;
- utiliser des supports facilitant l'expression de personnes ;
- coordonner le projet et garantir la mise en œuvre ;
- construire des partenariats ;
- créer les conditions de sécurisation des postures des professionnels ;
- proposer des temps de prise en charge collective ;
- être attentif à l'intégration de nouvelles connaissances ;
- évaluer la gravité de la situation ;
- évaluer les facteurs facilitateurs.

Prises au hasard dans trois recommandations, ces têtes de chapitre ou de paragraphes sont des formulations totalement transposables d'un document à l'autre, d'où l'effet de déroutement et d'ennui qui découle souvent de leur lecture. On y trouve aussi des orientations et des axes de travail que chacun ne peut qu'approuver, par exemple quand il est précisé que les professionnels doivent demander leur avis à chaque usager, doivent se réunir pour parler des questions les plus difficiles, doivent être attentifs à ne pas être maltraitants, etc.

Mais, sous couvert de propositions générales de bon sens, on y voit la promotion du comportementalisme comme référence essentielle des pratiques professionnelles avec, pour corollaire, la quasi-évacuation de toute mention à la psychologie clinique et à la psychanalyse ainsi que de l'expérience clinique, comme le montre l'analyse détaillée de deux recommandations de l'ANESM.

LA VIOLENCE N'AURAIT RIEN À VOIR AVEC DES CONFLITS PSYCHIQUES

Le document « Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponse » (juillet 2008) commence par l'affirmation suivante : « *Par adolescent, on englobera ici la population des adolescents, mineurs et jeunes majeurs* » (p. 5), comme si la vie d'un garçon ou d'une fille de treize ans avait quelque chose à voir avec celle d'un ou d'une jeune de dix-huit ou dix-neuf ans, que ce soit sur le plan du remaniement pulsionnel, du rapport aux parents, du vécu des relations amoureuses et de la sexualité ou du rapport à l'autorité.

Il se poursuit par l'affirmation d'un parti pris empirique : « *Le choix a été fait de ne pas donner de définition de la violence, pour privilégier une approche dynamique dans la pratique quotidienne. La violence est appréhendée sous l'angle du vécu, du ressenti, avec un travail sur les représentations partagées de la violence.*

Trois types de violences liées entre elles par des effets de synergie et d'interactions sont pris en compte : celle des usagers entre eux, des usagers à l'égard de professionnels et de l'institution envers les usagers. Il s'agit donc des situations de violence produites par des adolescents ainsi que des violences produites par l'institution. La clé d'entrée est le passage à l'acte mais le rapport entre les "micro-violences" et le passage à l'acte a également été pris en compte. Les atteintes volontaires à soi-même (automutilation, tentative de suicide…) n'entrent pas dans le champ. » (P. 6.)

Pourquoi les tentatives de suicide et les automutilations, qui sont des formes extrêmes de violence, sont-elles exclues du champ de cette réflexion ? Sur ce point, l'ANESM ne craint pas la contradiction puisque, quelques pages plus loin, on peut lire : « *Il est important de porter attention aux violences non visibles, introverties, aux violences du jeune dirigées contre lui-même, ainsi qu'aux micro-violences.* » (P. 11.)

Pour aider les professionnels à penser la violence qu'ils rencontrent, l'ANESM leur propose des évidences générales telles que : « *Organiser la prise en charge en petites unités* » ; « *porter attention à la qualité des repas et de l'hébergement* » (p. 15) ; « *définir en commun des objectifs précis engageant l'adolescent* » (p. 17) ; « *faciliter l'expression directe des parents* » (p. 18) ; « *proposer des activités… relatives aux nouvelles technologies* » (p. 25), etc.

Notes

3. Ces documents sont tous accessibles sur le site de l'ANESM : www.anesm.sante.gouv.fr, ving-huit recommandations ont été publiées de 2008 à 2012. D'autres sont en cours d'élaboration.

4. *Cf.* en particulier le dossier : « Recommandations, référentiels et procédures de bonnes pratiques. Des balises pour penser l'intervention sociale et médico-sociale » : *Les Cahiers de l'Actif, 398-401*, 2009, la Grande Motte articles, site www.actif-online.com

Et parmi les propositions de la recommandation pour « *identifier, observer, analyser la violence* », on relève :

• **Le recours au bon sens apparent –** « *Il y a risque de passage à l'acte quand on ne peut pas dire les choses ou être entendu, ou bien alors lorsqu'une situation résonne avec un traumatisme antérieur.* » (P. 6.) Dans l'ignorance de quelques éléments de base de psychopathologie, et sans aucune référence à la notion de conflits psychiques, ce document affirme que la violence serait liée à un traumatisme (mais ne définit guère cette notion, pas plus que celle de passage à l'acte) et à du non-dit, ignorant que, dans les problématiques psychotiques, l'invite à parler peut engendrer des phénomènes de décompensation et de violence. Elle fait l'impasse aussi sur l'apport de la psychanalyse au travers de la notion de transfert, qui implique que la parole n'aura une certaine efficacité que dans un cadre thérapeutique qui engage la subjectivité du professionnel.

• **La mise en place de tableaux de bord –** « *L'observation et l'analyse des incidents et évènements critiques au sein de l'établissement par un groupe de travail participent à la prévention. Elles sont utilement documentées par la production de tableaux de bord et de bilans réguliers.* » (P. 11.)

• **La mise en place de protocoles –** « *Différents types de protocoles peuvent être élaborés : ceux ayant pour but de porter les actes de violence à la connaissance de l'équipe de direction, les protocoles de gestion de crise, les protocoles de sortie de crise. Ces protocoles définissent les conduites à tenir, individuellement ou collectivement, face à une situation de violence.* » (P. 12.)

N'affleure pas chez les auteurs de ces lignes l'idée que l'application de protocoles peut aussi engendrer de la violence, soit parce qu'elle conduit à penser les rapports usagers-professionnels sous le prisme d'un rapport de forces, soit parce que le respect de règles protocolaires nécessiterait un usage de la force.

• **Les modifications comportementales –**
La recommandation officielle ne cache pas ses choix d'orientations théoriques : « *Les références théoriques psychodynamiques constituent des outils au service des professionnels pour comprendre et analyser les situations d'émergence et de résolution des violences ainsi que leur prévention. Les approches psychodynamiques sont également présentes pour assurer les soins psychiques aux usagers. Les références théoriques et pratiques cognitivo-comportementales et cognitivo-développementales privilégient des projets d'action adaptés à chaque adolescent. Elles visent à faire évoluer la situation en travaillant sur les comportements et en s'appuyant sur les fonctions cognitives et émotionnelles de la personne.* » (P. 22.)
« *Entraîner individuellement les adolescents à la résolution de problème. Il s'agit de faire prendre conscience à l'adolescent de ses "pensées limitantes" et des pensées automatiques liées à la situation concrète* » (p. 22), même si on écrit plus loin : « *Proposer si nécessaire un accompagnement psychothérapeutique : l'accompagnement comprend des soins psychothérapeutiques si besoin. Ils sont alors dispensés régulièrement au sein ou à l'extérieur de l'établissement. Ils soutiennent l'adolescent dans l'élaboration psychique à propos de sa situation et de son histoire.* » (P. 24.)



Ni la psychologie clinique ni la psychanalyse ne sont nommées, elles sont englobées sous les vagues termes de théories psychodynamiques et de psychothérapie ! Cette dernière est indiquée en trois lignes comme une proposition possible au jeune qui veut réfléchir à son histoire, mais les références aux TCC sont développées sur deux pages (pp. 22-24).

Or, la violence a pour origine l'angoisse du sujet dans son rapport à l'Autre, sa confrontation au réel sexuel, à de l'impossible à penser, à subjectiver, à symboliser, créant des conflits psychiques conscients et inconscients. Elle se lit différemment selon l'hypothèse de structure du sujet : psychose, autisme, névrose, perversion. Elle s'actualise →

→ dans des circonstances particulières, notamment quand des dispositifs institutionnels mettent une personne en position d'objet et non de sujet. Mais l'orientation de ce document de l'ANESM, c'est de ne surtout pas aller chercher de ce côté-là, du côté de l'inconscient et des conflits psychiques, du complexe d'Œdipe, des aléas de la construction de l'identité sexuelle, du rapport à l'autre sexe, de l'angoisse liée à la mort, de l'inscription particulière du sujet dans une histoire familiale et dans une filiation. C'est en ce sens que l'on peut dire que ce texte de l'ANESM évacue la clinique.

L'AUTISME : UNE SUITE DE « COMPORTEMENTS-PROBLÈMES » ?

On retrouve la même orientation dans la production de l'ANESM relative aux interventions pour des publics concernés par l'autisme [5]. Dans la partie consacrée à l'accès aux soins, le thérapeutique n'est envisagé que sous l'angle médical et médicamenteux… : « *Il est recommandé d'établir un contrat thérapeutique avec la personne et-ou sa famille en les informant des limites, risques et bénéfices potentiels des thérapies médicamenteuses. Le prescripteur s'assurera du consentement libre et éclairé de la personne et-ou de sa famille. Il lui revient d'évaluer la juste mesure dans le traitement, en évitant aussi bien l'excès ou au contraire le défaut de thérapie.* » (P. 29.)

L'approche comportementaliste s'y affiche à nouveau expressément sur deux pages dans un chapitre intitulé : « Faire face aux comportements-problèmes. » « *Est considéré comme "comportement-problème", tout ce qui constitue une gêne notable, intense, répétée, durable ou qui présente un danger pour la personne avec autisme ou autres TED, ainsi que pour son environnement et qui compromet ses apprentissages, son adaptation et son intégration sociales. Les insomnies rebelles à tout traitement, les troubles sévères du comportement alimentaire, les agressions envers soi-même ou envers autrui ou entraînant la destruction des locaux, en sont quelques exemples […]*
Il est recommandé d'associer autant que possible la personne aux orientations prises, visant à diminuer ces comportements, en cherchant à déterminer quels sont ceux ayant un caractère envahissant et gênant pour elle. Il est à considérer que certains comportements, certaines stéréotypies, peuvent avoir une fonction importante pour la personne, ne permettant pas d'envisager leur disparition totale sans que la personne n'ait à sa disposition d'autres moyens pour répondre à cette fonction. Outre l'amélioration de la qualité de la vie pour la personne, la diminution des "comportements-problèmes" peut avoir d'autres finalités, également importantes : éviter les ruptures d'accompagnement, favoriser une meilleure acceptation sociale de la personne, améliorer la qualité de vie familiale, éviter la contagion aux autres usagers […]
Il est recommandé de susciter l'apprentissage de comportements socialement acceptables et de modifier éventuellement les caractéristiques de l'environnement, en particulier son organisation spatiale et temporelle […]
Les crises sont des pics d'intensité des "comportements-problèmes" nécessitant des réponses rapides de l'environnement, alors que les "comportements-problèmes" peuvent s'inscrire dans une certaine chronicité. » (P. 32- 33.)

Dans la partie consacrée à l'accès aux soins, le thérapeutique n'est envisagé que sous l'angle médical et médicamenteux…

Nulle part, on y lit que l'agir de telle personne peut être en rapport avec un mode de construction psychique particulier, être un symptôme et avoir un sens inconscient qu'il s'agit de décrypter ou de construire. Et, dans cette recommandation comme dans d'autres [6], il y a des mots tabous : psychanalyse, inconscient, pulsions sexuelles, pulsion de mort, conflits psychiques, symptômes, transfert, angoisse, réel, symbolique, imaginaire… C'est-à-dire des concepts qui sont des références pour de nombreux professionnels des institutions sociales et médico-sociales.

L'EXCLUSION DE LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE ET DE LA PSYCHANALYSE

La référence au comportementalisme et l'exclusion de la psychologie clinique et de la psychanalyse sont visibles également quand on parcourt les bibliographies de ces deux recommandations : ni Sigmund Freud, ni Jacques Lacan, ne sont cités ; on n'y trouve quasiment aucun ouvrage de psychanalystes relatifs à la violence ou à l'autisme, alors que ces productions sont très nombreuses ; en revanche les textes qui s'appuient sur une lecture systémique et sur le comportementalisme y sont en bonne place. D'après les titres indiqués, dans la bibliographie du document sur la violence, on recense deux références psychanalytiques et plus d'une douzaine qui se rapportent au comportementalisme ou au cognitivo-comportementalisme. À la fin du document sur l'autisme sont mentionnées explicitement les démarches connues sous le nom d'ABA (*Applied Behavior Analysis* ; *behavior* = comportement). En tête de l'annexe 1 relative aux personnes ressources rencontrées figurent un organisme des Pays-Bas (*ABA Institut*) et plus loin un « Service d'accompagnement comportemental spécialisé » (P. 43.)

Pour bien montrer la similitude d'approche entre ces textes de l'ANESM et la psychologie comportementaliste, nous proposons de nous référer à un ouvrage de thérapie

comportementale[7]. On y lit : « *La résolution de problème. C'est un processus cognitivo-comportemental dirigé sur soi, par lequel une personne cherche à identifier ou découvrir des solutions adaptées aux problèmes qu'elle rencontre tous les jours. La résolution de problèmes est donc perçue comme une activité consciente, volontaire, rationnelle et objective, qui demande un certain effort, qui est dirigée vers un but. C'est une activité finalisée. En psychologie clinique ou de la santé, différents termes recouvrent ce concept : résolution de problème, résolution de problèmes personnel ou interpersonnel, résolution de problème appliquée.* » (PP. 33-34.)

Cette pensée repose sur une vision de l'homme en termes de fonctionnement : « *La vie de tous les jours est remplie de problèmes devant être résolus afin de maintenir un niveau adéquat de fonctionnement personnel et social* » est la première ligne de ce livre. Ces dysfonctionnements doivent être résolus au travers de « *programmes d'apprentissage à la résolution de problèmes* » qui comportent un travail sur « *le contrôle personnel* », « *la capacité de traitement des informations* », « *la gestion des émotions* », la définition de « *buts en termes concrets... et de façon positive* », « *la production d'alternatives* », « *la prise de décision* » et « *l'évaluation des résultats* » (pp. 71-145).

On retrouve la même formulation dans cet ouvrage et dans les recommandations précitées de l'ANESM. Avec cette terminologie, la vision de l'homme proposée est celle d'un être humain dont la présence au monde s'appréhende en termes de fonctionnement et de « comportements-problèmes » à faire disparaître par un apprentissage adéquat. Mais un homme fonctionne-t-il quand il mange, parle, dort, marche ou donne un baiser, quand il est amoureux et fait l'amour, quand il souffre ou rêve...? Une voiture fonctionne, une machine à laver et un ordinateur aussi, et si ces objets tombent en panne, il faut les réparer, peut-être rétablir une connexion, changer ou modifier leurs programmes. Mais un homme ne fonctionne pas, quel que soit son comportement ; il est présent au monde de façons diverses. Il y a chez tout être humain un écart entre ce qu'il est et ce qu'il peut être[8] : une part lui échappe, qu'il ne contrôle pas, qui ne peut entrer dans des grilles de fonctionnement, qui se manifeste par de l'angoisse, des lapsus, des actes manqués, des symptômes, des rêves, des créations, de l'inattendu, c'est-à-dire des formations de l'inconscient. Certes, on peut rétorquer que les références à la psychologie clinique et à la psychanalyse freudienne et lacanienne ne sont pas partagées par tous les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux, ni même par tous les cliniciens qui y travaillent. Mais elles sont certainement aussi présentes dans ces lieux que la référence au comportementalisme.

On aurait donc pu attendre de l'ANESM, organisme officiel, un peu moins de parti pris dans l'affichage de ses choix et de ses exclusions.

COMMENT ACCOUCHER D'UNE SOURIS COMPORTEMENTALISTE ?

En tant que professionnel d'une institution sociale et médico-sociale, peut-être pensez-vous que ces textes sont loin de votre pratique et de vos références, et qu'en conséquence, vous pouvez les ignorer tranquillement. Et vous êtes alors en phase avec nombre de vos collègues. Mais si vous ne vous intéressez pas à cette production, elle va s'intéresser à vous. Comment ? Par le biais de l'évaluation externe. En effet, la loi de 2002 a prévu que les établissements et services réalisent non seulement une évaluation interne tous les cinq ans, mais aussi une évaluation externe tous les sept ans, les deux étapes étant nécessaires au renouvellement, tous les quinze ans, de leur autorisation de fonctionnement.

On aurait donc pu attendre de l'ANESM, organisme officiel, un peu moins de parti pris dans l'affichage de ses choix et de ses exclusions.

Définie par décret[9], la démarche d'évaluation externe ne peut faire abstraction des recommandations officielles de l'ANESM. Se mettant en place dans la période actuelle[10], elle va être réalisée par un des mille cent organismes privés (consultants et formateurs) habilités par l'ANESM, dont les professionnels ne seront pas toujours au fait des enjeux cliniques dans les institutions. Alors, le risque est grand que la production des évaluations externes soit souvent basée sur l'examen du respect de multiples règles administratives et de la conformité des pratiques aux documents de l'ANESM, en lien avec la mesure de quelques indicateurs. Les recommandations de l'ANESM deviendraient alors le « prêt-à-penser » officiel et obligatoire pour toute structure qui veut continuer d'exister.

Et cela pourrait d'autant plus advenir que la production de l'ANESM se présente comme le reflet consensuel →

Notes

5. « Pour un accompagnement de qualité des personnes avec autisme ou autres troubles envahissants du développement », janvier 2010, www.anesm.sante.gouv.fr

6. Notamment dans la nouvelle recommandation de l'HAS et de l'ANESM, mars 2012 : « Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent ».

7. Poinsot R., Antoine P., 2008, *La Résolution de problème en psychothérapie*, Paris, Dunod. Les deux auteurs sont membres de l'Association française de thérapie comportementale et cognitive (AFTCC).

8. Sibony D., 2010, *L'Enjeu d'exister. Une analyse des thérapies*, Paris, Le Seuil.

9. *Cf.* le décret n° 2007-975 du 15 mai 2007, chapitre IV, section 1.

10. En 2012, selon le site de l'ANESM, un peu plus d'un millier de structures du secteur se sont engagées dans l'évaluation externe.

des pratiques de professionnels du secteur et s'appuie sur une démarche qui se veut scientifique [11]. Toute recommandation est élaborée à partir d'une méthode dite de « consensus formalisé », souvent exposée dans les documents produits et qui comprend les étapes suivantes : « *La méthode retenue est celle du "consensus formalisé", qui permet de mobiliser une pluralité d'acteurs intervenant aux différentes phases. La méthode consiste à recueillir et à valider des bonnes pratiques professionnelles en s'appuyant sur l'avis d'un groupe de cotation qui indique son degré d'accord et de désaccord selon une échelle graduée.*
Un groupe de pilotage a coordonné l'ensemble des travaux. La première phase a consisté en une recherche bibliographique réalisée par une équipe universitaire ; l'analyse de cette bibliographie a fait l'objet d'un rapport de synthèse. Puis une première série de propositions de recommandations a été rédigée sur la base de l'argumentaire bibliographique, de l'expérience pratique et de l'expertise des membres du groupe de pilotage. Ce projet de recommandations a été soumis à un groupe de cotation composé de dix-sept personnes qualifiées représentant la diversité des acteurs concernés par ce sujet. Les recommandations validées font l'objet du présent document. [12] »

Mais les êtres humains, même reconnus usagers ou handicapés, ne se laissent pas enfermer dans des cases et cages administratives.

Ainsi, selon une démarche administrative [13], l'ANESM a mis au point une méthode d'élaboration et de cotation qui oblige les participants à simplifier leur pensée. Il n'est pas étonnant de ne trouver trace, dans les productions qui en résultent, des propositions des quelques cliniciens (qui auraient pu être invités ou rencontrés) qui se réfèrent à la psychologie clinique et à la psychanalyse. La montagne procédurière de l'ANESM accouche logiquement d'une souris comportementaliste. Mais les êtres humains, même reconnus usagers ou handicapés, ne se laissent pas enfermer dans des cases et cages administratives. Êtres de langage, sujets de l'inconscient, ils s'en échappent toujours, ne serait-ce qu'en rêve.

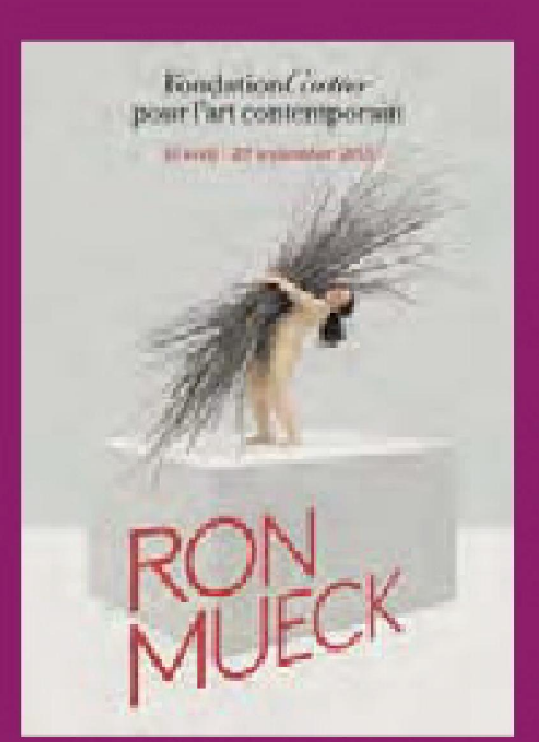
Notes

11. Des universitaires sont sollicités pour la recherche bibliographique et il existe un conseil scientifique au sein de l'ANESM.

12. RBPP sur les conduites violentes, p. 5.

13. Qui génère d'inévitables dysfonctionnements. *Cf.* Pondaven M., 2010, « Introduction à un questionnement évaluatif sur le fonctionnement de l'ANESM. De quoi le *turn-over* est-il le symptôme ? » *Les Cahiers de l'Actif, 414-415.*

À hauteur d'homme
Ron Mueck à la Fondation *Cartier*



Jusqu'au 29 septembre à la Fondation *Cartier*

Il était là, gros et gigantesque, assis, nu. La tête inclinée repose sur la main qui semble empêcher sa chute ; le regard hagard ne perçoit plus, il médite. *Gros homme* était l'ange de Dürer qui avait pris la mauvaise décision de devenir humain, et lourd, et chauve. Avec cette sculpture s'achevait l'exposition *Mélancolie* au *Grand Palais*, première rencontre avec Ron Mueck. *Gros homme* était un géant vulnérable et pensif qui savait nous dérouter, porter son mystère et nous laisser intrigués. Et il était fait avec une précision, un souci du détail extraordinaire. Sculpture hyperréaliste, certes, mais les effets produits par l'œuvre ne se réduisent pas seulement à l'exactitude de la reproduction. Le monde de Ron Mueck est beaucoup plus complexe.

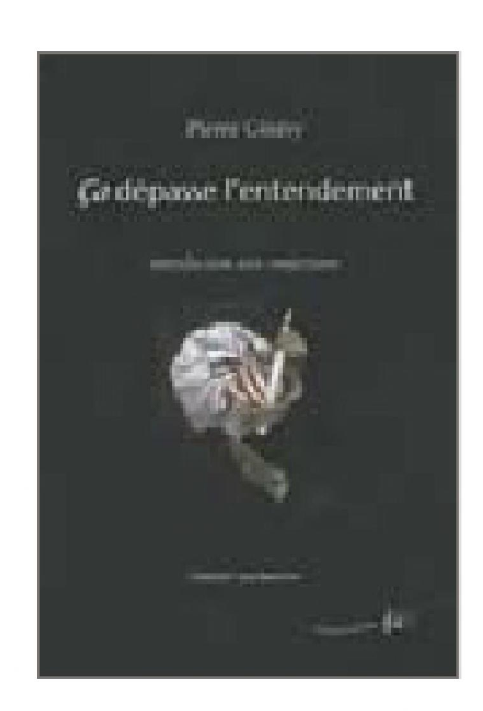
Cette fois, Ron Mueck expose à la Fondation *Cartier*, son lieu de prédilection parisien[1]. Il y présente neuf pièces, dont trois ont été réalisées spécialement pour cet événement. Des personnages immenses, mais aussi des êtres très petits… Ron Mueck est connu pour être un perturbateur des dimensions. Australien d'origine, il vit et travaille actuellement en Grande-Bretagne. Il a d'abord travaillé pour la télévision et le cinéma (décors, effets spéciaux), puis a collaboré au *Muppet Show* et a commencé sa carrière dans le monde artistique, en 1997, au *Royal Academy of Arts*, où il présenta *Dead Dad* (Père mort) : son père nu allongé sur le sol, en taille réduite. Bouleversant. Les dimensions perturbées et aussi, nous l'avons dit, la précision, la reproduction minutieuse du corps et ses détails. Mueck ne cherche pas à embellir les corps, il les montre tels quels, sans concessions. *Brutality of facts*, pourrions-nous dire en reprenant le titre du livre d'entretiens entre Francis Bacon et David Sylvester, car, probablement – je le sais, l'hypothèse est hasardeuse –, il y a des points de contact entre les œuvres de ces deux artistes (même si tout semble les opposer), ne serait-ce que l'effet du temps sur nos corps ou encore la présence de la mort. On aurait pu penser aussi à l'empreinte de Lucian Freud sur Ron Mueck, car je crois que ces deux artistes se retrouvent parfois à un même carrefour pour prendre ensuite des directions différentes. Je suis allé à l'exposition en pensant aux Lilliputiens lorsqu'ils découvrent Gulliver, ou bien Gulliver à Brobdingnag, pays de géants, « *frappé d'une terreur et une surprise extrêmes*[2] » lorsqu'il en voit un. Je pensais aussi à *The Shrinking Man*, « L'homme qui rétrécit », l'excellent film de Jack Arnold, tiré d'un roman de Richard Matheson qui en a d'ailleurs écrit le scénario : Robert Scott Carey et sa femme sont en vacances et traversent la mer sur un bateau. Alors que sa femme descend chercher à boire dans la cabine, Scott, resté sur le pont, se trouve enveloppé par un nuage radioactif pendant quelques secondes. Peu de temps après, il commence à rétrécir, de plus en plus. Vous imaginez son désarroi : les marches de l'escalier deviendront des montagnes inaccessibles, l'araignée un monstre venu du passé. Il devient alors un *freak*, hanté par la colère et par la peur.
Mais, justement, c'est là où je voulais en venir… les sculptures de Ron Mueck ne produisent pas chez nous frayeur ou peur. Certes, on est intrigués, et l'ombre de l'inquiétude et du mystère nous accompagne pendant la visite, mais elle est convoquée par l'intérêt qu'éveillent en nous les personnages, l'envie d'en savoir plus sur eux. Nous rentrons facilement dans leur monde, comme lorsqu'on lit un récit merveilleux, et on accepte comme évidente l'existence de géants ou d'êtres en miniature (probablement parce que nous avons été des géants avec nos jouets et des êtres en miniature dans le monde des adultes). Je vois cette femme toute petite qui porte un fagot de bois aussi grand qu'elle ; je vois ses efforts, je ne sais pas où elle va, et je me mets à lui inventer une histoire, une vie. Je vois ce couple de jeunes, je pense qu'ils sont amoureux, mais je vois comment le garçon prend la fille par le poignet, sans tendresse… Est-ce un geste de contrainte ? Comment le savoir ? Cette jeune mère qui porte son bébé, les mains occupées par ses sacs pleins de courses… Est-ce la vie de la ville qui a fait fuir toute tendresse chez elle ? Ce petit homme nu, le regard perdu dans cette barque noire et immense, Charon, a-t-il lui aussi traversé un nuage radioactif ?

Bref, ce que je veux dire, c'est que, à la différence de Freud ou de Bacon, chez qui la crudité de leur œuvre rend difficile la trame narrative, Ron Mueck nous fait entrer dans un monde irréel, et nous captive par les créatures qui y vivent. Et je crois que c'est ainsi parce que les histoires de ces créatures sont aussi les nôtres, leur destin est le nôtre, il suffit de les entendre.

Miguel de Azambuja

Notes

1. Sa première exposition en France y avait également eu lieu, en 2005.
2. Swift S., 1976, *Les Voyages de Gulliver*, Paris, Gallimard



Apolis Éditions, 2013
209 p. 20 €
ISBN : 9782953249552

Ça dépasse l'entendement
Introduction aux conjectures

Pierre Ginésy

Faut-il le rappeler, Pierre Ginésy est psychiatre, psychanalyste, mais aussi un auteur qui compte, dont on parle peu et qui, pourtant, nous apporte beaucoup.

Il faut dire que tous les chemins qu'il emprunte n'ont rien de classique, tout en laissant des traces tangibles dans ses différents ouvrages pour qui sait les suivre et les déchiffrer. En effet, ce travail peut dérouter, mais c'est précisément pour cela qu'il nous intéresse.

Ces traces qu'il offre à notre réflexion concernent des problématiques multiples, contemporaines, mais dont on retrouve ici les résonnances dans les textes les plus anciens. Il y est question pas seulement de paradoxes, mais de conjectures, pas seulement de digressions, qui ne sont qu'apparentes, mais de liens souvent inattendus et qui doivent leur force à ces conjectures. Il y est aussi question non seulement des formes d'écriture renouvelées, mais aussi de nouvelles manières d'appréhender le savoir.

Ce nouveau recueil est constitué de textes épars, mais il comporte cependant au moins deux lignes directrices : celle de la temporalité, qui est explorée sous toutes ses formes, et celle des conjectures.

Pour la première, on retiendra, parmi de multiples manières d'aborder le temps, la rythmique, l'espace, le mouvement, les tensions, scansions dont la pertinence se déploie bien au-delà des formes musicales ou du simple entendu. Pour exemple, la calligraphie chinoise, qui convoque autant l'espace que le temps et sa capacité, graphique, de transformation. Ou encore l'adolescence, où la dimension temporelle est centrale : la durée, mais aussi ces temps chaotiques, ces intermittences, ces impromptus qui sont le mouvement même de cet âge de la vie.

Deuxième temps, si l'on peut dire, celui des conjectures. Il s'agit là de reprendre une question centrale ou qui devrait l'être, celle de l'échec de notre entendement sur le monde : lorsque les mots viennent à manquer, ne faut-il pas se pencher sur une possible réélaboration de nos modalités de compréhension ?

Aussi, l'épicentre de cette réflexion concerne-t-elle la question du renouvellement de la pensée scientifique : les sciences conjecturales permettraient d'aborder « *une même réalité selon la confrontation d'une multiplicité de points de vue* ». Le renouvellement de la langue, des formes nouvelles de traduction, concernent de multiples champs, mais aussi bien, par exemple, celui qualifié d'« autisme ». L'ouvrage comporte des renvois multiples à des auteurs hétérogènes (Werner Heisenberg côtoie aussi bien Antonin Artaud que René Thom ou encore Jacob Von Uexkull), mais à qui Pierre Ginésy donne une cohérence, ce qui permet d'amorcer ce renouvellement de la pensée, tel que le propose l'auteur.

Voilà de quoi mettre la pensée au travail, bien loin des prescriptions ordinaires, que ce soient celles du DSM-5 ou de quelques simulacres contemporains..

Patrick Conrath

THE END OF MEN
VOICI VENU LE TEMPS DES FEMMES
HANNA ROSIN



Éditions Autrement, 2013
185 p., 14,99 €
ISBN : 978-2-7467-3421-0

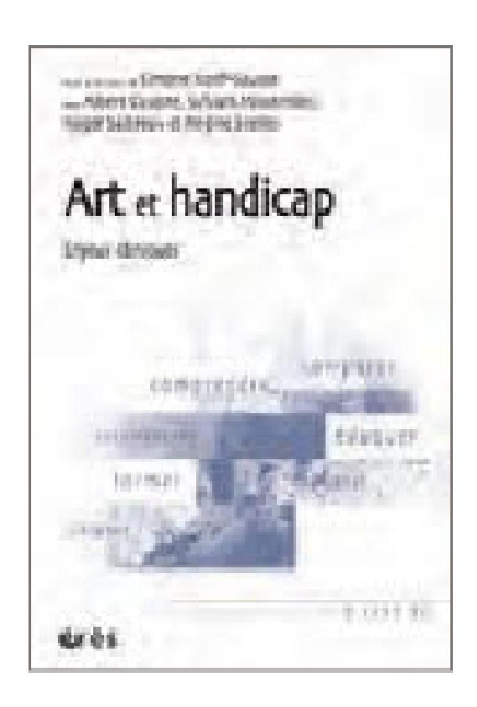
The End of Men
Voici venu le temps des femmes

Hanna Rosin

Disons d'emblée que cet ouvrage n'apporte rien de plus que nous ne sachions déjà sur les comportements machistes dans nos sociétés démocratiques-libérales, sur l'inégalité de traitements, selon le sexe, dans les entreprises et dans la sphère économique, cela sur fond de réussite significativement plus importante pour les filles dans presque tous les domaines professionnels ou de formation. Cela est bien connu des universitaires et chercheurs, mais l'intérêt de cet ouvrage réside dans le volume très important de données statistiques d'origines géographiques diverses, de témoignages directs ou indirects, de références à des enquêtes sociologiques ou psychosociologiques. Qu'il soit une œuvre de journaliste n'altère en aucune façon – malgré le parti pris féministe proclamé dès le préambule – le sérieux et la crédibilité des résultats et des conclusions. Parmi ceux-ci, il faut d'abord retenir l'avance prise par divers pays d'Europe du Nord ou encore par le Japon dans le domaine de l'égalisation des salaires et des chances de promotion dans les entreprises et les administrations, bien que la présence des femmes aux échelons élevés de la hiérarchie managériale pourrait être plus massive, compte tenu des performances réalisées et évaluées selon des critères variés et objectifs. Responsable de la lenteur du processus : la résistance psychologique de nombre de cadres économiques ou politiques masculins à admettre ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leur virilité, à savoir l'excellence féminine à des postes à hautes responsabilités. Autre résultat intéressant donnant consistance au plaidoyer de l'auteur en faveur d'une harmonisation des statuts et des filières de promotion, le fait qu'une corrélation semble exister entre le développement de l'économie nationale et la proportion de femmes disposant de pouvoir dans les organisations économiques ou politiques.

Quelle explication est donnée à ce constat ? Selon l'auteur, les femmes disposent de qualités morales et surtout psychologiques, telles la flexibilité, la plasticité, l'adaptabilité, la modestie..., qui leur permettent d'obtenir des scores supérieurs de réussite dans la plupart des activités professionnelles. Ce qui conduit à suggérer aux hommes qui se lamentent sur leur « virilité perdue » d'ouvrir plus largement le contenu de cette notion multidimentionnelle.

Claude Tapia



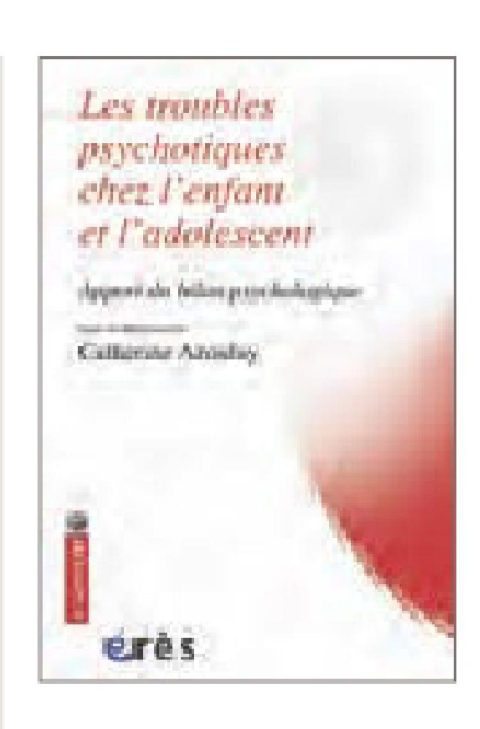
Art et handicap

Enjeux cliniques

Sous la direction de Simone Korff-Sausse Avec Albert Ciccone, Sylvain Missonnier, Roger Salbreux et Régine Scelles

D'une émotion jaillit un geste, et l'art traduit la subjectivité souvent méconnue quand il est question de différence mentale. Le geste du peintre, du danseur, du comédien, du musicien… introduit désormais une relation nouvelle entre le sujet handicapé et la société dès l'instant où le rapprochement prend une tournure plus institutionnelle. Dans ce livre, de nombreuses expériences créatives avec des personnes en situation de handicap sont présentées, qu'elles se passent sur une scène de théâtre ou au musée, et interrogent, outre leur dimension psychologique, le statut juridique de l'œuvre, et la réponse qu'en donne le public. « *Hors normes, inclassables, elles (les œuvres) interrogent la question de la norme et les critères permettant de clarifier et de classer les œuvres artistiques.* »

Érès, 2012
241 p., 26 €
ISBN : 978-2-7492-3605-6



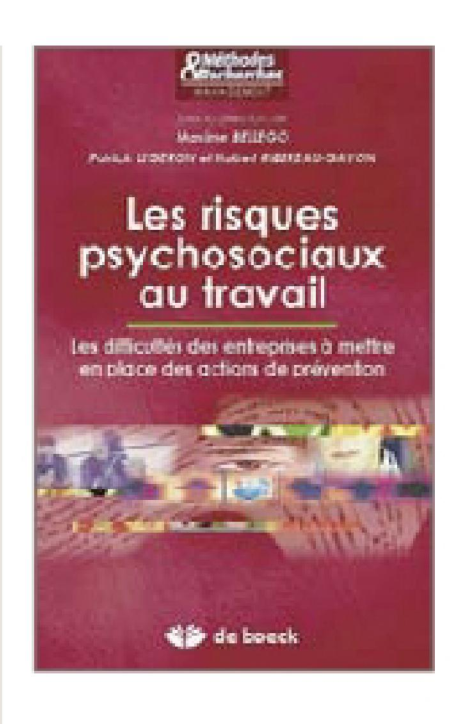
Les Troubles psychotiques chez l'enfant et l'adolescent

Apport du bilan psychologique

Sous la direction de Catherine Azoulay

Dans le prolongement du colloque organisé sur ce thème, cet ouvrage propose d'observer l'utilisation des bilans psychologiques dans trois situations cliniques mettant en question les manifestations psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent. Inspirés de la théorie psychanalytique, ces bilans n'en sont pas moins conçus de manière à respecter l'évolution de la polysémie des troubles psychotiques au regard de la connaissance qu'on en a aujourd'hui. « *Experts en "interprétations", les malades attendent du thérapeute qu'il témoigne, et pour lui et pour eux, de ce qui ne s'interprète pas : la présence à soi.* »

Érès, 2013
182 p., 14 €
ISBN : 978-2-7492-3706-0



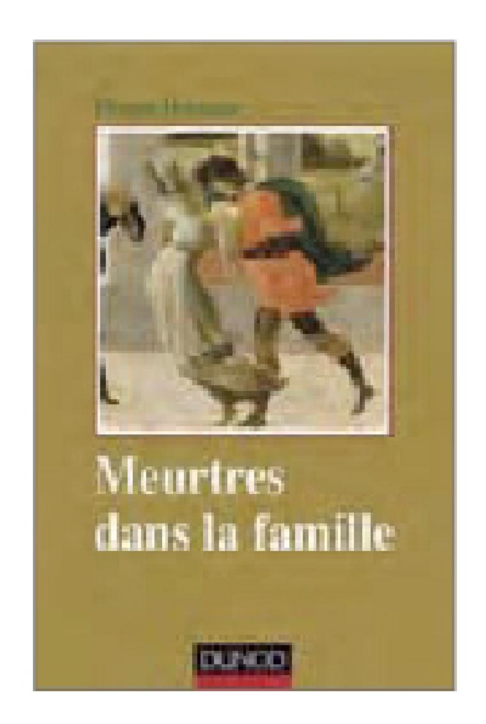
Les Risques psychosociaux au travail

Les difficultés des entreprises à mettre en place des actions de prévention

Sous la direction de Maxime Bellego, Patrick Légeron, Hubert Ribéreau-Gayon

Ce livre s'adresse à tous les acteurs de l'entreprise, car il interroge l'organisation du travail pour autant qu'elle suscite d'inévitables difficultés dans les relations interpersonnelles. « *Quand on demande à un salarié : "Est-ce qu'on vous a parlé du stress ou de la violence au travail ?", il vous répondra qu'on en parle beaucoup devant la machine à café […], en tout cas pas dans les structures officielles de l'entreprise.* » S'ensuivent des risques psychosociaux examinés ici des points de vue politique, juridique, expert et universitaire. Que sont ces risques, comment les révéler, les prévenir, les gérer… ? Comment l'individu se définit-il par rapport à son travail, à son lieu de travail, à ses collègues… ? Et la souffrance, qu'en faire ?

De Boeck, 2012
101 p., 17,10 €
ISBN : 978-2-8041-7342-5

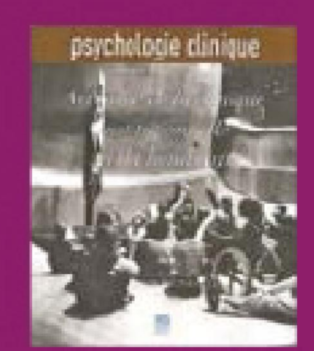


Dunod, 2013
192 p., 20,90 €
ISBN : 978-210-058491-8

Meurtres dans la famille

Florian Houssier

Se basant sur la théorie familialiste de la théorie psychanalytique, Florian Houssier convoque les récits, les mythes, les contes, les rêves, pour plonger « *dans le monde clos de l'univers familial, là où se forge la haine dans la rivalité œdipienne et fraternelle, là où s'exprime d'abord le fratricide avant qu'il ne se transforme en fraternité* ». La violence meurtrière est au cœur de cet ouvrage comme elle est au cœur de la vie psychique de chaque humain, et les illustrations qu'en propose l'auteur nous conduisent de sa pratique clinique à la lecture des histoires qui fondent les enjeux de l'inconscient. D'une écriture claire et imagée, il nous transmet la passion qu'il nourrit pour cette guerre qui nous anime et ne nous épargne pas.



Psychologie clinique

Dossier « Actualité de la clinique institutionnelle et du handicap »

Au centre de ce numéro, la réorganisation du secteur médico-social depuis les lois de 2002 et de 2005. Sont ici abordés l'impact de ces lois sur les pratiques de soins en institution et les possibilités laissées à tous, institutions, professionnels, familles, d'interagir et d'élaborer les orientations de travail en dehors des querelles qui, occupant le devant de la scène, masquent les réalités.

Avec les contributions de C. Wacjman, M. Jaeger, È. Gardien, B. Cesselin, M. Dumont, R. Salbreux, C. Mercier…
EDK, 2013, *35* / 220 p., 25 € / *ISSN : 1145-1882*



Psychologie clinique et projective

Dossier « Processus de changement »

Ce numéro tente de mettre en lumière et de comprendre « *les enjeux liés aux aménagements et réaménagements psychiques qui ponctuent la vie du sujet dans les différentes étapes de son développement et-ou de son histoire de vie* ». Les auteurs abordent la fonction singulière et la place des épreuves projectives dans leur clinique en ce qu'elles permettent de percevoir les processus de changements et des chemins symptomatiques dans lesquels ils peuvent s'inscrire.

Avec les contributions de P. Roman, M. Guinard, B. Alsancak Sönmez, C. Hurvy, S. Vibert, B. Berdon, D. Bonnichon…
Érès, 2012, *18* / 310 p., 32 € / *ISBN : 9782749236117*

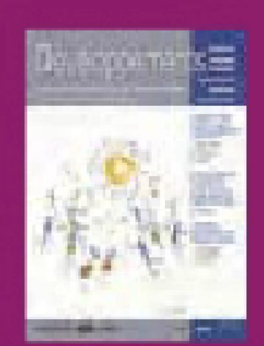


Figures de la psychanalyse

Dossier « Nouvelles subjectivités adolescentes »

Dans ce numéro, les auteurs s'emploient à montrer que la sexualité de l'adolescent ne répète pas la sexualité infantile. Grâce à leur travail avec les adolescents, ils observent un « retrait » de cette dernière, qui autorise l'adolescent à se représenter un écart lui permettant l'irruption de nouvelles subjectivités.

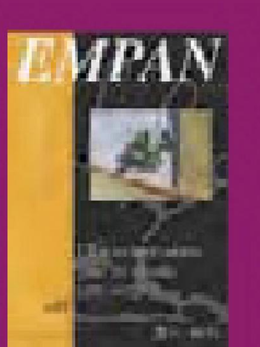
Avec les contributions de C. Hoffmann, D. Lauru, J.-P. Sueur, P. Lacadée, O. Douville, J. Birman, J.-J. Tyszler, C. Castaing, M. Caire, P. Thenter, L. Velpry, C.-O. Doron, H. Leclerc…
Érès, 2013 / 248 p., 25,50 € / *ISBN : 9782749238326*



Développements

Pour consacrer la toute nouvelle association de la revue *Développements* avec les éditions De Boek, et sa collaboration avec le portail Cairn.info, trois articles font l'objet de ce premier numéro. Le premier et le deuxième article présentent chacun une étude élaborée autour de la dyslexie, associée à des troubles de l'écriture ou de la compréhension écrite ; le troisième aborde les troubles du langage écrit en lien avec l'écriture manuscrite.

Avec les contributions de M. Habib, F. Brun-Henin, C. Maeder, V. Paz-Villagran.
De Boek Supérieur, 2012, *3-4* / 46 p., 26,50 € / *ISBN : 978235327259*



Empan

Dossier « Ultimes contraintes pour un monde sans *social* ? »

Que penser des activités professionnelles dites « contraintes », celles « *soumises à des injonctions paradoxales répétées : principe de précaution et obligation de prendre des risques, par exemple* ». Où et de quelle manière le travail social est-il aujourd'hui exercé dans notre pays ? Les travailleurs sociaux existent-ils encore ?

Avec les contributions de P. Gaberan, M. Drulhe, B. Bec, F. Fischbach, J.-M. Sauret, M. Becquemin…
Érès, 2013, *89* / 160 p., 17 € / *ISBN : 9782749237473*



Cliniques méditerranéennes

Dossier « On tue un enfant »

Donner la mort à un enfant, le tuer, qu'il soit nouveau né ou en âge de parler, relève de problématiques singulières. Interroger l'infanticide, c'est se pencher sur l'élaboration des premiers liens organisateurs, sur le contexte intergénérationnel dans lequel l'acte a été perpétré, sur l'élaboration de l'identité sexuelle et du féminin, du maternel. Chaque auteur éclaire, en nous donnant accès à ses rencontres cliniques, la complexité de ces violences intrafamiliales, leurs ressorts et les spécificités de l'accompagnement thérapeutique de leurs auteurs.

Avec les contributions de M. Ravit, O. Verschoot, P. Génuit, D. Zagury, Y. Morhain…
Érès, 2013, *87* / 304 p., 26,50 € / *ISBN : 9782749237541*

ET AUSSI…

Devenir
Médecine & Hygiène, 2013, *1*
68 p., sur abonnement
ISSN : 1015 8154

Bulletin de psychologie
Groupe d'étude de psychologie, 2013, *524*
80 p., 21 €
ISSN : 0007 4403

Vie sociale et traitements (VST)
Dossier « Vous avez dit communautaire ? »
Érès, 2013, *117*
136 p., 16 €
ISBN : 9782749236810

EXERCICE LIBÉRAL

> PARIS (75)
Loue cabinet de psychologie 60 € la demi-journée.
Tél. : 06 25 70 27 30.

OFFRES D'EMPLOI

> TOULOUSE (31) – PAU (64) – VANNES (56)
PARRAINS PAR MILLE (Parrainage d'enfants en France) recherche pour ses antennes d'Angers, de Toulouse, de Pau et de Vannes **des psychologues clinicien(ne)s bénévoles** expérimenté(e)s pour assurer des entretiens auprès des familles et des futurs parrains-marraines.

- ***Contact Angers***
Sandrine Bechu : 06 61 62 96 58
- ***Contact Toulouse***
Sophie Menvielle : 06 63 02 20 43
- ***Contact Pau***
Danièle Pivetta : 06 21 99 72 06
- ***Contact Vannes***
Martine Jacquet : 06 42 31 11 34

> NIORT (79)
CERF Formation, organisme de formation continue intervenant dans toute la France au profit des salariés et agents publics recherche **des intervenants vacataires psychologues cliniciens** souhaitant transmettre savoirs et savoir-faire dans les secteurs du social, du médico-social, de l'éducatif, de la santé et des collectivités. Vous avez le goût des contacts et de la pédagogie, vous pouvez consacrer 4 à 5 jours consécutifs, une ou plusieurs fois par an, à des vacations, contactez :
CERF Formation
7, rue du 14-Juillet
BP 70253
78008 Nort cedex
Courriel : candidatformateur@cerf.fr

Renseignements

Le Journal des psychologues
Offres d'emploi et petites annonces
Émeline Rost
10, avenue Victor-Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. : 03 29 70 56 33

CONSEILS AUX AUTEURS

Le Journal des psychologues **est un lieu original d'expression où tout un chacun peut exprimer son point de vue et faire partager son expérience.**

Il s'adresse essentiellement à des professionnels exerçant à partir d'une des disciplines de la psychologie.

Ce n'est pas une revue scientifique au sens strict, toutefois les contributions doivent être en adéquation avec le niveau de formation des professionnels qui s'y réfèrent (il ne s'agit pas de vulgarisation).

Seuls les articles n'ayant pas fait l'objet de publication, y compris sur Internet, sont acceptés.

L'écriture :

> Le découpage de l'article doit se faire en paragraphes clairs et distincts, avec **intertitres**.

> Privilégier la clarté sous-tendue de rigueur scientifique.

> Privilégier l'exemple (vignette clinique).

> Accorder une attention à ce que les tenants et aboutissants de l'argument puissent inciter à la réflexion, plutôt que de privilégier une démonstration scientifique détaillée.

> Une attention particulière doit être portée au **caractère vivant** de l'article.

> L'article doit pouvoir être accessible à un professionnel d'un autre secteur de la psychologie (dimension de transversalité).

> Le Journal étant également diffusé auprès des étudiants, les articles peuvent avoir un caractère incitatif vers d'autres lectures complémentaires.

Sur le plan technique :

> Le texte doit nous parvenir sous forme d'un support informatique, en **traitement de texte**.

> L'article doit comprendre, en général, entre 18000 et 24000 signes (espaces comprises).

> Les **nom, prénom et coordonnées complètes** (postales et téléphoniques) de(s) auteur(s) doivent figurer impérativement sur la **page de titre**.

> Un **résumé** et des **mots clés** sont à proposer.

> Le Système Harvard (alphabétique) est utilisé pour la présentation des références bibliographiques. Elles sont appelées dans le texte par le nom du premier auteur, suivi de l'année de parution de l'article cité. Ex. : ... (Anzieu D., 1975).
Puis, en fin d'article, la bibliographie présente les références complètes, classées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Chaque article, après acceptation de sa publication, est confié à la secrétaire de rédaction qui le travaille pour le rendre conforme aux orientations et aux impératifs de publication : modifications, coupes, travail sur le style, etc. Le fond de l'article et sa substance ne sont pas revus.

L'article prêt à être publié est ensuite proposé à l'auteur afin d'obtenir son accord et le bon à tirer (BAT). À cette occasion, il sera également demandé que nous soit envoyée une photo couleur de l'auteur.

Pour toutes propositions d'article, envoyez-les à l'attention des rédacteurs en chef, Delphine Goetgheluck et Patrick Conrath, à l'adresse suivante : jdp@martinmedia.fr